

RAPPORT ANNUEL

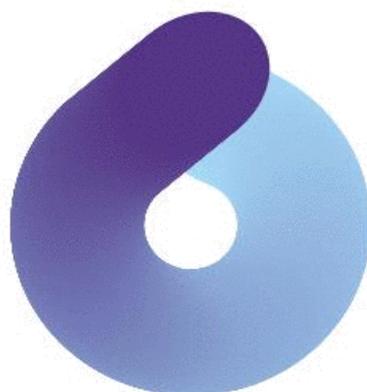
Exercice clos le 31 décembre 2024





Sommaire

- I. Rapport de gestion
- II. Rapport ESG
- III. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels sociaux 2024
- IV. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels consolidés 2024
- V. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- VI. État des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes
- VII. Avis de réunion à l'AGO du 12 mars 2025 et annonce des résultats annuels 2024
- VIII. Liste des communiqués publiés



MAGHREB
Oxygene
مغرب أوكسجين

FILIALE DE

AKWA
GROUP
L'énergie d'entreprendre

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Youssef GUENNOUN

Administrateur

Mme. Soukayna AKHANNOUCH

Administrateur

M. Amine WAKRIM

Administrateur

M. Ali WAKRIM

Administrateur

Mme Sanae MADDAH

Administrateur

M. Mohamed B. OUAISSI

Administrateur

M. Abdellah HAMZA

Administrateur

M. Majid YAACOUBI

Administrateur Indépendant

M. Mohammed Youssef ALAOUI

Administrateur Indépendant

M. Mohammed BOUTALEB

Administrateur

AKWA GROUP

Représentée par

M. Youssef IRAQUI

Commissaires aux comptes

BDO Audit, Tax & Advisory
Excellentia Consulting

Siège social :

Immeuble Tafraouti,
Km 7.5, Route de Rabat
Ain Sebâa, Casablanca
Tél. : (022) 35 22 22
Fax : (022) 35 22 06

Table des matières

ASPECTS CONJONCTURELS	4
FAITS MARQUANTS	5
RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	6
ACTIONARIAT & BOURSE.....	8
• Politique de distribution des dividendes.....	8
• Parcours boursier : évolution du cours MOX et des indices de référence.....	9
RAPPORT COMMERCIAL.....	10
RAPPORT FINANCIER.....	11
• Chiffre d’Affaires & Résultat d’exploitation.....	11
• Résultat Financier.....	12
• Résultat Net.....	12
• Contribution du résultat des filiales au résultat de MO.....	12
• Capacité d’autofinancement.....	12
• Investissements.....	12
• Capitaux Propres.....	13
• Fonds de Roulement.....	13
• Besoin en Fonds de Roulement & Trésorerie.....	13
FILIALES & PARTICIPATIONS	14
• Sodegim.....	14
• Tafraouti.....	15
• Proactis.....	15
PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2025	16
COMPTE FOURNISSEURS	17
AFFECTATION DU RESULTAT	17
ANALYSE DES RISQUES	18
PROJET DE RESOLUTIONS	20
MANDATS DES ADMINISTRATEURS.....	22
ANNEXES	26

ASPECTS CONJONCTURELS

L'économie marocaine se redresse régulièrement après la pandémie et les chocs liés aux prix de l'énergie et de l'alimentation, malgré le séisme dévastateur de 2023 et les récentes sécheresses.

L'activité avait vivement reculé pendant la pandémie, notamment du fait de l'effondrement du tourisme, mais elle s'est vigoureusement redressée et la croissance s'est établie en moyenne aux alentours de 4.3 % depuis 2021. En 2024, une légère décélération devrait être enregistré avec un PIB s'établissant à 3% contre 3,4% en 2023.

Cette modération de la croissance traduit, pour l'essentiel, le retour des branches secondaires et tertiaires vers des rythmes d'évolution plus tempérés dans le sillage du réajustement de la demande globale. Elle s'explique aussi et surtout par le cumul pluviométrique depuis le début de la campagne agricole jusqu'à fin décembre 2024 en baisse de 60,6% par rapport à une saison normale. Cette situation se traduit par une baisse du PIB du secteur agricole de -5% par rapport à 2023.

Hors agriculture, la croissance de l'activité continuerait de dépasser les rythmes tendanciels post-Covid, mais se réajusterait progressivement, pour atteindre 3,8% en 2024. La demande intérieure resterait le principal moteur de l'activité, avec une hausse de 5,4% au quatrième trimestre. Les dépenses de consommation maintiendraient leur dynamique, mais la croissance de l'investissement brut se modérerait, après la relance enregistrée au troisième trimestre.

Par ailleurs, les investissements des entreprises publiques dans les infrastructures liées à l'organisation des événements sportifs d'envergure et aux projets de dessalement de l'eau de mer conserveraient leur dynamique, favorisant une hausse de l'investissement brut de 9,8% au quatrième trimestre 2024 en variations annuelles.

Depuis 2023, l'inflation a commencé à diminuer, grâce à la baisse des prix de l'énergie et à la stabilisation des prix des produits alimentaires, à un durcissement au moment opportun de la politique monétaire, ainsi qu'à des mesures d'aide budgétaire adoptées en faveur des importateurs et des transporteurs. Au quatrième trimestre 2024 l'augmentation des prix à la consommation s'est établie à +0,7% contre +1,3% au trimestre précédent.

FAITS MARQUANTS

En 2024, Maghreb Oxygène continue à accompagner le développement du pays notamment dans les projets de construction des infrastructures liées aux grands événements sportifs à venir, les projets d'ammoniac vert, les giga factories de batteries électriques, le développement des unités de dessalement et le développement des infrastructures de santé.

La société a ainsi clôturé 2024 en franchissant et dépassant le cap des 300 millions de dirhams de chiffre d'affaires, pour atteindre 317 millions de dirhams.

L'année a été marquée pour Maghreb Oxygène par la reconduction ou la signature de nombreux contrats aussi bien dans l'industrie que dans la santé publique et privée.

D'un point de vue approvisionnement, l'année a été marquée par l'arrêt prolongé de Sodegim contraignant à augmenter la production au niveau de Maghreb Oxygène et à compléter par des importations.

Les pénuries de certains gaz importés ont persisté en 2024, bien que moins fréquentes que les années antérieures, ce qui a eu un effet négatif sur le coût de nos importations et sur la disponibilité.

Sur le plan financier, Maghreb Oxygène a distribué un dividende de 3,25 MDH en 2024 et a perçu des dividendes pour un montant de 5,25 MDH de sa filiale Sodegim.

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

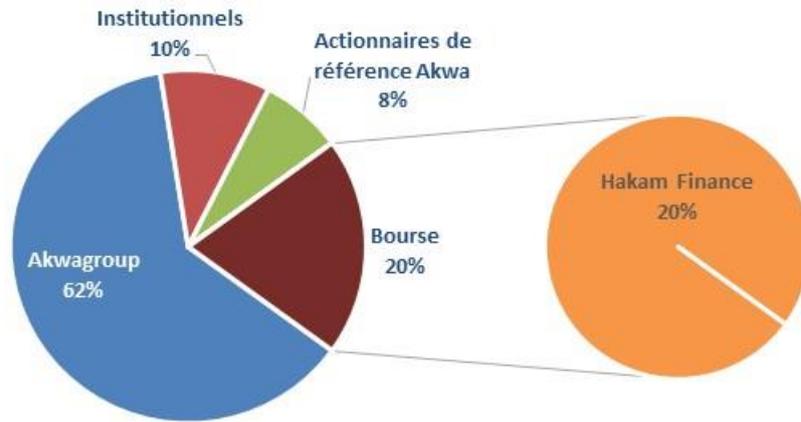
Dénomination sociale	Maghreb Oxygène S.A
Siège social	Immeuble TAFRAOUTI Km 7,5 Route de Rabat Aïn Sebaâ – Casablanca
Téléphonie / Télécopie / Site internet	(212) 5 22 35 22 18/22 (212) 5 22 35 22 06 www.maghreboxygene.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1976
Durée de vie	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi
N° Registre du commerce	101 837, tribunal de Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Capital social	MAD 81 250 000 divisé en 812 500 actions de MAD 100 chacune au 31.12.2019
Objet social	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudes, fournitures, installations et maintenances des réseaux des gaz industriels et médicaux ainsi que tous fluides ; ✓ L'importation, l'exportation, la fabrication, le stockage et la distribution de médicaments ; ✓ La fabrication de gaz industriels et médicaux, distribution de produits et matériels de soudage, distribution de produits et matériels médicaux, scientifiques et de laboratoire ; ✓ L'industrie de fabrication et / ou de transformation et / ou d'épuration des gaz industriels et spéciaux, notamment l'oxygène, l'azote et gaz rares à partir de l'air ainsi que l'acétylène ; ✓ L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le stockage, le transport et la distribution desdits produits ainsi que de tous matériels, outillages et accessoires nécessaires à la production, traitement, manutention et utilisation ; ✓ L'application en général de toutes les techniques intéressant ces gaz ; ✓ L'obtention, la concession, l'exploitation de tous brevets, marques de fabriques, licences et procédés rentrant dans le cadre de l'objet ci-dessus défini et pour le compte exclusif de la société ;

-
- ✓ La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ;

Et plus généralement, toutes opérations de tous ordres et quelconques se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

ACTIONARIAT & BOURSE

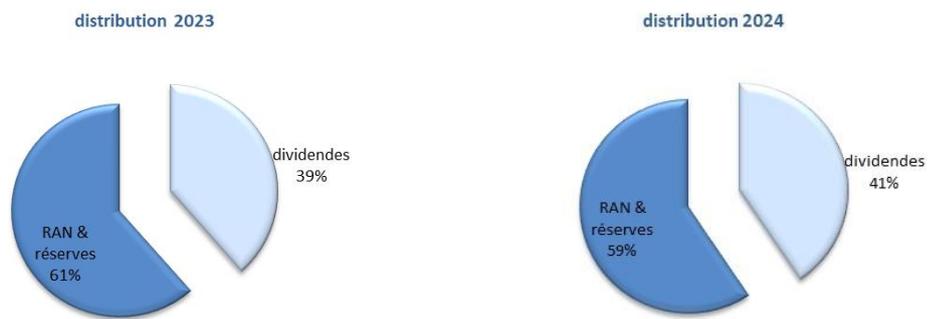
- Répartition du capital



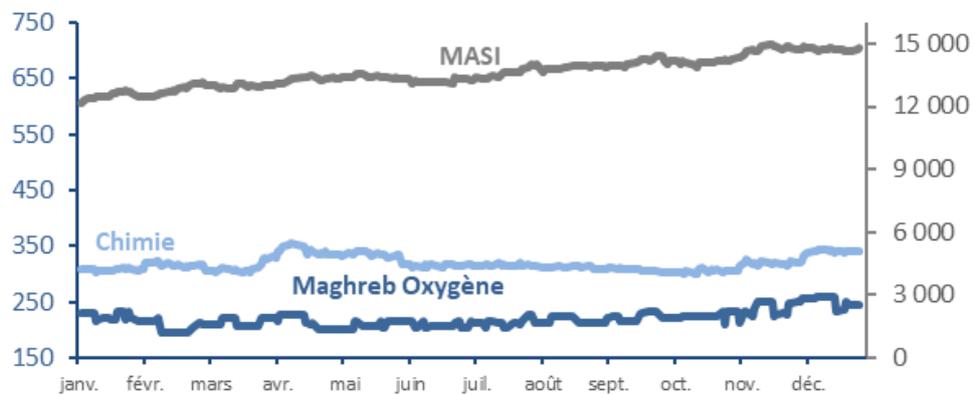
- Politique de distribution des dividendes

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires une distribution de dividendes constante par rapport aux exercices antérieurs, soit 4 DH par action.

Les dividendes à verser totaliseront 3,25 MDH, ce qui représente 41% du résultat distribuable en 2024.



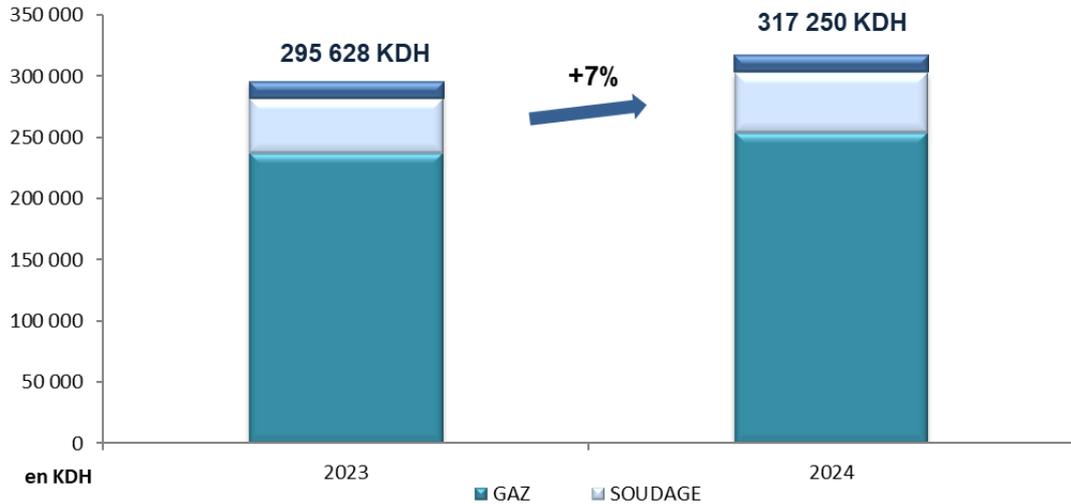
- **Parcours boursier : évolution du cours MOX et des indices de référence**



L'indice de Chimie affiche une variation positive year-to-date de +20,45%. Parallèlement, l'indice MASI progresse de +21,67% au moment où le titre Maghreb Oxygène se bonifie de +6,54%.

Le titre Maghreb Oxygène clôture l'année 2024 à 245,05 DH contre 230 DH à fin décembre 2023.

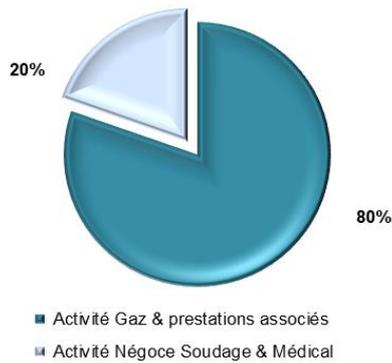
RAPPORT COMMERCIAL



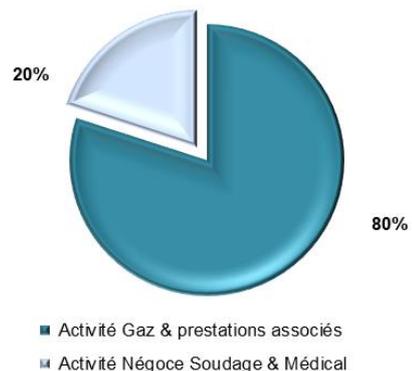
Les réalisations commerciales de 2024 sont en hausse de 21,6 MDH par rapport à 2023. Cette progression s'explique par les bonnes performances commerciales réalisées avec l'industrie aussi bien dans le gaz que dans le soudage.

Le chiffre d'affaires s'est donc établi à 317 MDH au 31 décembre 2024 contre 296 MDH un an auparavant.

Répartition du Chiffre d'Affaires 2023



Répartition du Chiffre d'Affaires 2024



En 2024, la répartition du chiffre d'affaires gaz et négoce reste constante par rapport à l'année dernière, soit 80% pour le gaz et 20% pour le négoce.

RAPPORT FINANCIER

I- COMPTES SOCIAUX

- **Chiffre d’Affaires & Résultat d’exploitation**

en KMAD	2023	2024	Variation
Chiffre d'Affaires	295 628	317 250	7%
Autres produits d'exp	1 133	18 672	1 547%
Total Produits d'exploitation	296 762	335 922	13%
Achats revendus de marchandises	114 542	137 557	20%
Achats consommés de mat et four	45 584	46 209	1%
Charges Externes	57 212	58 798	3%
Impôts et taxes	2 371	2 368	0%
Charges de personnel	44 927	45 353	1%
Autres charges d'exploitation	1 097	15 880	1 348%
Dotations d'exploitations	24 028	24 226	1%
Total charges d'exploitation	289 759	330 391	14%
Résultat d'Exploitation	7 002	5 530	-21%
REX / CA	2,4%	1,7%	

Alors que les ventes sont progressent de 7%, le résultat d’exploitation connaît une baisse de 21% pour cette période passant de 7 MDH au 31 décembre 2023 à 5,5 MDH à fin décembre 2024.

Ce recul s’explique par la hausse des achats revendus de marchandise de 20%, due à des importations plus importantes de gaz habituellement achetés localement ainsi qu’à des augmentations de prix de certains gaz importés.

Les charges externes pour leur part enregistrent une hausse de 3% par rapport à 2023 en raison de l’augmentation des prestations de services, des charges locatives et du transport. Les charges de personnel ont progressé de 1% en une année.

Les autres produits d’exploitation ainsi que les autres charges d’exploitation correspondent à un assainissement des créances clients jugées irrécouvrable et du stock non mouvementé. Des pertes ont été comptabilisées compensées par des reprises de provisions sur ces 2 postes.

Enfin, les dotations d’exploitation sont restées constantes par rapport 2023 et se sont établies à 24,2 MDH.

- **Résultat Financier**

en KMAD	2 023	2 024	Variation
Résultat Financier	2 043	1 872	8%

Le résultat financier à fin décembre 2024 est positif grâce aux dividendes perçus au titre de l'exercice 2023 pour un montant de 5,25 MDH.

Les produits et les charges financier(e)s reculent respectivement de -5% et -3% en 2024. Le résultat financier s'élève à 1,9 MDH contre 2 MDH un an plus tôt.

- **Résultat Net**

en KMAD	2 023	2 024	Variation
Résultat Non Courant	1 225	4 078	-233%
Résultat av. IS	10 270	11 481	12%
IS	1 832	3 471	90%
RESULTAT NET	8 438	8 010	-5%
R. NET / CA	3%	3%	
CAF	30 733	31 231	2%
CAF / CA	10%	10%	

Le résultat non courant augmente de 2,9 MDH par rapport à décembre 2023. Cette évolution s'explique par un assainissement des comptes effectué courant 2024

Le résultat net recule de 5% par rapport à 2023 pour s'établir à 8 MDH.

- **Contribution du résultat des filiales au résultat de MO**

En 2024, la société a enregistré des dividendes totalisant 5,25 MDH de la part de sa filiale Sodegim.

- **Capacité d'autofinancement**

En 2024, la CAF s'élève à 31,2 MDH contre 30,7 MDH en 2023, en hausse de 2%.

- **Investissements**

Les investissements de l'exercice 2024 totalisent 17,8 MDH contre 34 MDH en 2023.

Les investissements de l'année sont des investissements récurrents en bouteilles et cadres, en matériel cryogénique de stockage et de transport et en investissements réalisés dans les unités

de productions. L'année 2023 avait un caractère exceptionnel du fait du don de 6 MDH au fond spécial séisme comptabilisé en charges à répartir.

- **Capitaux Propres**

Les fonds propres progressent de 2% par rapport à 2023 pour s'établir à 255,8 MDH.

- **Fonds de Roulement**

Au 31 décembre 2024, les financements permanents sont constants par rapport à 2023. Ce maintien s'explique par la hausse des capitaux propres de 4.7 MDH compensée par la baisse des consignations de 6.2 MDH.

- **Besoin en Fonds de Roulement & Trésorerie**

Maghreb Oxygène clôture l'année avec une trésorerie nette positive de 7,4 MDH, en baisse toutefois de 65% par rapport à décembre 2023. Ce niveau de trésorerie est la conséquence de l'augmentation de l'actif circulant de 24,5 MDH.

Cette augmentation de l'actif a été atténuée par l'augmentation du compte fournisseur de 8.7 MDH.

FILIALES & PARTICIPATIONS

INFORMATION SUR LES FILIALES & PARTICIPATIONS				
Société	Activité	Capital Social En DH	Valeur Nette Comptable En DH	Taux de Participation de Maghreb Oxygène
Sodegim	Gaz Industriels	35 000 000	17 500 000	50 %
Tafraouti	Immobilier	25 000 000	6 000 000	24 %
Proactis	Société de Gestion	2 000 000	492 800	24,64 %

Maghreb Oxygène détient des titres de participation pour une valeur nette globale de 24 MDH dont les principales citées dans le tableau ci-dessus totalisant 23,9 MDH.

Maghreb Oxygène détient 24% de la société Tafraouti avec 6 MDH, 24,64% de la filiale Proactis avec 0.49 MDH et 50% de la société Sodegim avec 17,5 MDH.

- **Sodegim**

Indicateurs financiers (En K MAD)	2024	2023	Var. 24/23
Situation nette	72 951	72 845	0%
Résultat net	10 607	11 112	-5%
Chiffre d'affaires	32 819	47 525	-31%
Endettement net	23 711	20 503	16%

L'année 2024 a été marquée par le bris de machine qu'a connu la société et dont la réparation a requis plusieurs mois.

Cet arrêt de l'unité de production explique la baisse de chiffre d'affaires de 31% par rapport à 2023.

La rentabilité a été relativement maintenue grâce à un remboursement d'assurance ayant couvert le bris de machine et la perte d'exploitation.

La situation nette est constante par rapport à 2023 alors que l'endettement net est en augmentation de 16% en raison d'un recourt plus important à la dette durant la période d'arrêt.

- **Tafraouti**

Indicateurs financiers (En K MAD)	2024	2023	Var. 24/23
Situation nette	95 419	92 647	3%
Résultat net	2 772	4 942	-44%
Chiffre d'affaires	81 406	80 488	1%
Endettement net	41 125	31 266	32%

L'année 2024 a été marquée par une amélioration de la situation nette de TAFRAOUTI de 3% s'expliquant par l'affectation du résultat de l'exercice 2023 en capitaux propres et par une légère amélioration de son chiffre d'affaires de 1%. Le résultat net a, pour sa part, reculé de 44% en raison d'un rappel de taxes sur services communaux que la société a dû payer. Par ailleurs, l'endettement net augmente de 32% en raison de la hausse des dettes à court terme au 31 décembre 2024.

- **Proactis**

Indicateurs financiers (En K MAD)	2024	2023	Var. 24/23
Situation nette	7 826	7 523	4%
Résultat net	302	185	64%
Chiffre d'affaires	86 600	79 880	8%
Endettement net	1 376	609	126%

L'année 2024 a été marquée par une amélioration de la situation nette de Proactis de 4% et de son chiffre d'affaires de 8%. Le résultat net est également en progression et s'établi à 302 KDH.

L'endettement net est passé de 0,6 MDH à 1,4 MDH en 2024 en raison de la hausse des dettes à court terme.

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2025

Selon le HCP, la croissance économique nationale devrait se renforcer en 2025 après la décélération attendue en 2024 pour s'établir à 3,8%. Elle devrait bénéficier de la reprise modérée du secteur agricole, du maintien du dynamisme du secteur secondaire, soutenues par la dynamique continue du secteur du BTP, des activités minières et des activités industrielles, et de la poursuite de la bonne tenue des activités tertiaires.

Les activités non agricoles devraient évoluer de 3.6% en 2025.

L'investissement brut devrait continuer sa reprise entamée en 2023, profitant de l'impact positif des différents chantiers prévus et en vigueur, notamment dans le cadre de la poursuite de l'orientation favorable de la politique budgétaire en matière d'investissement, des préparatifs pour l'organisation des manifestations internationales et de la tendance évolutive des IDE.

Maghreb oxygène profitera de cet élan de l'économie nationale en se greffant aux grands chantiers d'infrastructure et aux grands investissements en cours ou à lancer en 2025.

Coté financement, Maghreb Oxygène a bénéficié d'un nouvel emprunt obligataire par placement privé pour un montant de 450 MDH. Ce montant permettra de :

- Rembourser l'actuel emprunt obligataire dont l'échéance est prévue pour juin 2025 ;
- Renforcer sa structure financière et optimiser son coût de financement ;
- Financer son développement.

COMPTE FOURNISSEURS

En application de la loi N° 49-15 modifiant et complétant la loi n° 15-95 formant code de commerce publié le 06 octobre 2011 et son décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2012, nous signalons que l'examen de notre compte fournisseurs au titre de l'exercice 2021 ne laisse apparaître aucun retard significatif par rapport aux délais convenus. Par conséquent, la société n'est pas exposée au risque de facturation des pénalités de retard objet de ladite loi N° 49-15.

Le solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2024 est de 48 472 KDH.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 qui s'élève à 8.009.743,48 dirhams comme suit :

Résultat Net	8 009 743,48	Dhs
Report à nouveau	298 835,03	Dhs
<hr/>		
Résultat distribuable	8 308 578,51	Dhs
Dividendes	3 250 000,00	Dhs
<hr/>		
Dotations à la réserve facultative	4 500 500,00	Dhs
<hr/>		
Solde à reporter à nouveau	558 078,51	Dhs

() Le montant de la réserve légale avait atteint les 10% du capital par dotations antérieures au présent exercice.*

Il sera donc distribué un dividende 4 dirhams par action.

ANALYSE DES RISQUES

Risque sanitaire :

La crise sanitaire liée à la propagation mondiale du virus COVID-19 a exacerbé certains des risques déjà décrits dans nos rapports de gestion antérieurs à 2020. Pour faire face à cela, Akwagroup, et en particulier la filiale Maghreb Oxygène, ont mis en place des mesures de gestion permettant d'atténuer et de prévenir ces risques incluant en particulier :

- Les risques liés aux ressources humaines : Lorsque possible, les employés ont travaillé à domicile pour préserver leur santé, la sécurité de tous et la continuité d'activité. Sur les lieux de travail, des protocoles spécifiques permettant l'application des mesures sanitaires requises par le gouvernement ont été communiqués régulièrement aux salariés et prestataires externes afin de prévenir le risque de contagion.
- Les risques liés à l'activité : pour répondre à ces changements d'organisation liés aux mesures sanitaires, un Plan de Continuité d'Activité a rapidement été mis en place pour sécuriser les personnes, l'activité et le patrimoine de la société.
- Les risques de cybercriminalité : La crise sanitaire exacerbe les risques de cyberattaques en raison de l'usage accru du numérique, notamment dans le télétravail. Maghreb Oxygène a bénéficié des actions, mises en place par Akwagroup, de sensibilisation des équipes à la fraude et au vol de données personnelles et confidentielles. Le groupe a par ailleurs augmenté ses capacités de connexion et les paramètres de sécurité pour un télétravail élargi.
- Les risques clients : la pandémie a accru le risque d'interruption temporaire ou définitive de l'activité de certains clients pouvant entraîner des retards ou des défauts de paiement. Durant cette période à fort risque, Maghreb Oxygène a renforcé ses procédures de recouvrement et sa veille client en suivant de très près les livraisons par rapport aux soldes de chaque client.

Aujourd'hui, le risque sanitaire est un risque avéré inscrit dans la cartographie de risques de Maghreb Oxygène.

Risque concurrentiel :

S'agissant de l'apparition d'un nouvel entrant sur le marché, Maghreb Oxygène demeure protégée en raison de l'importance de l'investissement de départ, de son positionnement historique sur le marché et du fait de l'importance de son réseau de distribution couvrant la quasi-totalité du territoire marocain.

Maghreb Oxygène est par ailleurs exposée au risque d'importation de produits concurrents. Cependant, la réglementation en matière d'homologation des contenants par le Ministère de l'Energie et des Mines constitue une barrière supplémentaire. En effet, avant chaque importation, l'opérateur se doit d'homologuer tout contenant devant servir à la distribution du gaz importé.

Concernant la forte pression pouvant exister sur les prix, il n'est pas rare que celle-ci soit opérée par les concurrents de taille plus réduite. Maghreb Oxygène, en se basant sur des normes internationales de fabrication, parvient néanmoins à recruter les clients les plus importants, qui sont très exigeants sur la qualité de leurs produits et donc de leurs approvisionnements.

Par ailleurs, Maghreb Oxygène maintient également un effort permanent d'investissement, de réduction de coûts et d'amélioration de la qualité afin d'entretenir et d'améliorer la compétitivité de ses prestations.

Risque industriel :

Le risque lié à l'outil de production comporte deux principaux risques :

Un risque technologique qui consiste à voir l'outil industriel de la société devenir obsolète sur le plan des techniques ou des procédés. Maghreb Oxygène dispose d'installations modernes et récentes, bénéficiant d'un service après-vente assuré par plusieurs prestataires internationaux, parmi les leaders mondiaux.

Un risque d'accidents qui fait l'objet d'une attention toute particulière. Maghreb Oxygène suit des procédures très strictes qui passent par une formation appropriée et une sensibilisation régulière du personnel, des revendeurs, ainsi que des clients. La société a développé un degré d'exigences en termes de sécurité très élevé. Maghreb Oxygène n'a eu à déplorer aucun accident majeur au cours de ces dix dernières années. Enfin, ce risque d'accidents est correctement couvert par les différentes polices d'assurance souscrites par la société, et qui n'ont jamais été mises à contribution.

Risque de crédit :

Maghreb Oxygène minimise son risque de crédit en s'engageant uniquement dans des opérations de crédit avec des banques commerciales ou des institutions financières qui bénéficient de notes de crédit élevées et en répartissant les transactions parmi les institutions sélectionnées.

Les créances de Maghreb Oxygène ne sont par ailleurs pas assorties d'une concentration importante de risque de crédit, compte tenu de leur taux de dilution important.

Risque de change :

Le groupe Maghreb Oxygène est faiblement exposé aux fluctuations de taux de change après l'acquisition dans la mesure où pour tous les principaux achats en devises les cours de change sont initialement figés avec les banques.

Risque de liquidité :

Maghreb Oxygène estime que les flux de trésorerie générés en 2024 par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette, la distribution de dividendes et les opérations de croissance.

Risque de taux d'intérêt :

La dette du groupe Maghreb Oxygène est à taux fixe.

PROJET DE RESOLUTIONS

A L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du 12 mars 2025 à 11h 30

Première résolution (Projet)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le conseil d'administration ainsi que le rapport général des commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils lui sont présentés l'ensemble des documents de synthèse portant sur les comptes, tant sociaux que consolidés, de l'exercice clos au 31 décembre 2024, ainsi que les rapports précités.

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale ordinaire confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, pour leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et donne également décharge aux commissaires aux comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

Deuxième résolution (Projet)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 qui s'élève à 8.009.743,48 dirhams comme suit :

Résultat Net	8 009 743,48	Dhs
Report à nouveau	298 835,03	Dhs
<hr/>		
Résultat distribuable	8 308 578,51	Dhs
Dividendes	3 250 000,00	Dhs
<hr/>		
Dotation à la réserve facultative	4 500 500,00	Dhs
<hr/>		
Solde à reporter à nouveau	558 078,51	Dhs

() Le montant de la réserve légale avait atteint les 10% du capital par dotations antérieures au présent exercice.*

Il sera donc distribué un dividende 4 dirhams par action.

L'assemblée générale donne par ailleurs tous pouvoirs au Président Directeur Général pour fixer la date et le lieu de paiement du dividende à distribuer dont le montant est ci-dessus fixé.

Troisième résolution (Projet)

L'assemblée générale décide d'allouer au conseil d'administration un montant brut plafonné à 1 100 000 dirhams à titre de jetons de présence, à passer par frais généraux dans les comptes de l'exercice 2025.

Quatrième résolution (Projet)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-19, l'assemblée générale déclare approuver lesdites conventions et donner à cet égard quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution (Projet)

Suite à la fin du mandat des membres du conseil précédemment désignés, l'assemblée générale ordinaire décide de **renouveler / nommer**, pour une durée de 6 années, les personnes ci-après :

- M. Youssef GUENNOUN, (Président) ;
- Monsieur Ali WAKRIM.
- Mme Soukayna AKHANNOUCH,
- Mme Sanae MADDAH ;
- Mme Nouria AZMI
- M. Amine WAKRIM ;
- M. Majid EL YACOUBI ;
- M. Mohamed Bouzaid OUAISSI ;
- M. Abdellah HAMZA ;
- M. Youssef IRAQI HOUSSEINI représentant permanent de la société " AKWA GROUP " S.A ;
- M. Mohammed BOUTALEB, Administrateur indépendant.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2030.

Sixième résolution (Projet)

L'assemblée générale déclare conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, pour effectuer toutes les formalités nécessaires requises en pareille matière ou prévues par la loi.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Liste et Fonctions principales dans d'autres Conseils d'Administrations

Youssef Guennoun	Société	Fonction
	SODEGIM	Président Directeur Général
	TECHNO SOUDURES	Président Directeur Général

Soukayna AKHANNOUCH	Société	Fonction
	AFRIQUIA SDMC	Administrateur
	AKWA GROUP	Présidente Directrice Générale
	OURTI HOLDING	Administrateur
	AW HOLDING	Vice Présidente Directrice Générale Déléguée
	KAK	Administrateur
	TALA ENERGY	Administrateur
	FASTVOLT	Présidente Directrice Générale
	KENZ'UP	Présidente Directrice Générale

Amine WAKRIM	Société	Fonction
	AFRIQUIA SDMC	Administrateur
	AFRIQUIA GAZ	Administrateur
	AKWA GROUP	Vice Président Directeur Général
	AW HOLDING	Président Directeur Générale
	TALA ENERGY	Président du conseil
	FASTVOLT	Administrateur
	ANWAL	Gérant
	RIMWAK	Gérant
	WAMINE	Gérant

Ali Wakrim	Société	Fonction
	AB GAZ	Administrateur
	AFRILOGISTIQUE	Président Directeur Général
	AFRILUB	Administrateur
	AFRIQUIA GAZ	Président Directeur Général
	AFRIQUIA OIL	Président Directeur Général
	AFRIQUIA S.M.D.C.	Président Directeur Général
	AKWA GROUP	Administrateur
	AKWA IMMO	Administrateur
	AW HOLDING SA	Administrateur
	CAMPING IMMO SARL	Gérant
	CARACTERES	Administrateur
	ERRAHMA PARK S A	Administrateur
	HOLDING HOTELIERE sarl	Co-Gérant avec YIH
	HYDROCARB JORF	Président Directeur Général
	IMMOBILIERE YINOU sarl	Gérant
	LA VIE ECO PRESSE	Membre de conseil de surveillance
	MAGHREB GAZ	Administrateur
	NATIONAL GAZ	Administrateur
	OISMINE GROUP	Président Directeur Général
	OMNIUM DE STOCKAGE	Président Directeur Général
	PETROLOG	Président Directeur Général
	RADISAOUDI SERVICE SARL	non Gérant (co-gérance YIH & Baghdadid)
	REZO ROUTE	Administrateur
	S I PATRIMOINE AFRIQUIA sarl	Gérant
	S.M.D.G.	Président Directeur Général
	SALUB	Administrateur
	TADLAGAZ	Administrateur
	TECHNO SOUDURES	Administrateur
	AFRIQUIA OASIS	Président Directeur Général
	SGM	Président Directeur Général

Sanaa Maddah	Société	Fonction
	AFRIQUIA GAZ	Administrateur
	AKWA AFRICA SA	Administrateur
	KENZ UP	Administrateur
	AFRIMOBILITY	Administrateur
	KAK	Administrateur
	INSTITUT AMADEUS SA	Administrateur / Représentante de AKWA GROUP

M. Bouzaid Ouaisi	Société	Fonction
	SODEGIM	Administrateur
	TECHNO SOUDURES	Administrateur
	HTT	Membre du Directoire

Abdellah Hamza	Société	Fonction
	néant	néant

Majid El Yacoubi	Société	Fonction
	AKWA AFRICA SA	Administrateur Directeur Général
	AZALI JET	Administrateur Directeur Général
	AZZURRO	Administrateur
	CARACTERES	Président Directeur Général
	COMMUNICATION ECONOMIQUE	Président du Conseil d'administration
	LA VIE ECO PRESSE	Membre du conseil de surveillance
	AFRIQUIA GAZ	ne fait plus partie des administrateurs
	S M V K	Administrateur
	SALAK	Administrateur
	SMHE	Vice-Président du conseil de surveillance
	TARIMA MAROC SA	Administrateur
	TUBER TRADE	Administrateur
	SAPST	Administrateur
	ALPHA ASSURANCES	Membre du directoire
	TAFARAYT JET	Président Directeur Général
	MEDI BUSINESS JET	Administrateur
	SUD PARTNERS	Administrateur Directeur Général
	MARINA AGADIR SA	Administrateur
	AFRIMOBILITY	Administrateur
	APM TERMINALS TANGIER	Administrateur
	APM TERMINALS MEDPORT TANGIER	Administrateur
	SVITZER TANGER MED	Administrateur
	KLENZI DISTRIBUTION (Côte d'Ivoire)	Administrateur
	GAZ IVOIRE (Côte d'Ivoire)	Administrateur
	CARB GUINEE (Guinée)	Président Directeur Général
	PETROL & MINING INVEST (Guinée)	Président Directeur Général
	MAURI GAZ (Mauritanie)	Administrateur
	SEDECAM (Cameroun)	Administrateur
	SEDES (Sénégal)	Président Directeur Général
	INSTITUT AMADEUS SA	Administrateur
	MAGHREB OXYGENE	Administrateur
	ALM PUBLISHING	Président Conseil Surveillance
	FASTVOLT	Administrateur
	SETTAT GOLF MANAGEMENT	Administrateur
	ARAB MAG	Co-gérant
	Nisaa Min Al Maghreb	Co-gérant

Mohammed Youssef ALAOUI	Société	Fonction
	CICALIM	Président du Conseil d'administration
	LOS CABOS	Administrateur
	ANNABEL'S SA	Président du Conseil d'administration
	PARK MATAR SA	Administrateur
	SOUTH BEACH SA	Administrateur
	RISTA INVEST	Gérant
	CICAVI	Gérant
	FELLOUS MABROUK	Gérant
	LYZYZ	Gérant
	OUKLAYAN	Gérant
	MANELY	Gérant
	FOREST HOUSE	Gérant
	ZIYA HOLDING	Gérant

Mohammed BOUTALEB	Société	Fonction
	néant	néant

Akwagroup	Société	Fonction
	AB GAZ	Administrateur
	AFRILOGISTIQUE	Administrateur
	AFRIQUIA GAZ	Administrateur
	AFRIQUIA S.M.D.C.	Administrateur
	AKWA AFRICA SA	Administrateur
	AUTO SPEEDY	Administrateur
	AW HOLDING SA	Administrateur
	DRAGON GAZ	Administrateur
	GOA DEV	Fusion avec GOA
	GOA	Administrateur
	HYDROCARB JORF	Administrateur
	MAGHREB GAZ	Administrateur
	NATIONAL GAZ	Administrateur
	OMNIUM DE STOCKAGE	Administrateur
	REZO ROUTE	Administrateur
	S M V K	Administrateur
	SALUB	Administrateur
	STOGAZ	Administrateur
	TADLA GAZ	Administrateur
	TECHNO GAZ	Administrateur
	INSTITUT AMADEUS SA	Administrateur
	SUD PARTNERS	Administrateur
	ALM PUBLISHING	Membre du conseil de surveillance
	SAHA GAZ	Administrateur
	INSTITUT AMADEUS SA	Administrateur

ANNEXES

COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE	
Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la Société.	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. ÉVALUATION DE L'ENTREPRISE	
1. Immobilisations en non-valeurs	Valeur d'entrée
2. Immobilisations incorporelles	Valeur d'entrée
3. Immobilisations corporelles	Valeur d'entrée
4. Immobilisations financières	Valeur nominale
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire.(constant)
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
1. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	Actualisation du cours fin d'exercice
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. ÉVALUATION A L'Entrée	
1. Stocks	Coût Moyen pondéré
2. Créances	Valeur d'entrée
3. Titres et valeurs de placement	Montant nominal
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	
2. Méthodes dévaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'entrée
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Actualisation du cours fin d'exercice
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions durables pour risques et charges	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Conversion des dettes en devises étrangères au cours du jour de clôture
V. TRÉSORERIE	
1. Trésorerie - Actif	
2. Trésorerie - Passif	
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	

BILAN (ACTIF)

(modèle normal)

Exercice clos le :

31/12/2024

	ACTIF	Exercice			Exercice Précédent
		Brut	Amortissement & Provision	Net	Net
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Frais Préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Primes de Remboursement des Obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Immobilisations en recherche & développement				
	Brevets, Marques, Droits & Valeurs assimilées	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Fonds Commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	802 498 311,12	604 540 281,46	197 958 029,66	203 910 938,61
	Terrains	11 517 485,86		11 517 485,86	11 517 485,86
	Constructions	44 981 326,62	36 803 982,43	8 177 344,19	8 695 086,06
	Installations techniques, matériel et outillage	693 539 320,15	531 881 213,56	161 658 106,59	170 210 676,46
	Matériel de Transport	17 713 001,08	17 486 368,02	226 633,06	333 442,02
	Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	19 733 920,79	18 156 637,45	1 577 283,34	1 453 052,19
Autres Immobilisations corporelles	212 080,00	212 080,00			
Immobilisations Corporelles en Cours	14 801 176,62		14 801 176,62	11 701 196,02	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	31 370 097,69		31 370 097,69	31 370 097,69	
Prêts immobilisés	5 919 046,40		5 919 046,40	5 919 046,40	
Autres Créances Financières	1 388 051,29		1 388 051,29	1 388 051,29	
Titres de Participation	24 063 000,00		24 063 000,00	24 063 000,00	
Autres titres immobilisés					
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)					
Diminution de créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	843 897 065,01	610 080 376,18	233 816 688,83	241 045 054,60	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS (F)	48 332 196,88		48 332 196,88	45 358 280,10
	Marchandises	37 929 460,04		37 929 460,04	33 495 947,09
	Matières et fournitures consommables	6 711 174,22		6 711 174,22	7 817 157,77
	Produits en cours	51 279,00		51 279,00	55 219,40
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits Finis	3 640 283,62		3 640 283,62	3 989 955,84
	CREANCES DE L' ACTIF CIRCULANT (G)	202 132 902,43	21 035 436,13	181 097 466,30	159 530 233,96
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	7 478 340,06		7 478 340,06	2 152 156,94
	Clients et comptes rattachés	186 214 741,82	21 035 436,13	165 179 305,69	148 592 472,44
	Personnel	2 076 806,78		2 076 806,78	1 936 537,92
Etat	6 129 814,92		6 129 814,92	6 622 270,17	
Comptes d'associés					
Autres Débiteurs					
Comptes de régularisation Actif	233 198,85		233 198,85	226 796,49	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
Eléments circulants	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
TOTAL II (F+G+H+I)	250 514 936,64	21 035 436,13	229 479 500,51	204 930 874,10	
T R E S O R E R I E - A C T I F	TRESORERIE - ACTIF	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80
	Chèques et valeurs à encaisser	1 772 796,05		1 772 796,05	1 789 103,67
	Banque, T.G et C.C.P	15 557 669,16		15 557 669,16	18 937 273,13
	Caisse, Régies d' avances et accreditifs	122 000,00		122 000,00	122 000,00
TOTAL III	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80	
TOTAL GENERAL I + II + III	1 111 864 466,86	631 115 812,31	480 748 654,55	466 824 305,50	

BILAN (Passif)
(modèle normal)

Exercice clos le : 31/12/2024

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	Capital social ou personnel ⁽¹⁾	81 250 000,00	81 250 000,00
	moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	40 990 021,11	40 990 021,11
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	8 125 000,00	8 125 000,00
	Autres Réserves	117 105 500,00	112 105 500,00
	Report à nouveau ⁽²⁾	298 835,03	110 477,40
	Résultats nets en instance d'affectation ⁽²⁾		
	Résultat net de l'exercice ⁽²⁾	8 009 743,48	8 438 357,63
	Total des capitaux propres (A)	255 779 099,62	251 019 356,14
	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</u>		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<u>DETTES DE FINANCEMENTS (C)</u>	127 457 802,91	133 617 560,07
Emprunt obligataires	100 000 000,00	100 000 000,00	
Autres dettes de financement (C MT)			
Autres dettes de financement : CONSIGNATION	27 457 802,91	33 617 560,07	
Autres dettes de financement : C/C			
Autres dettes			
<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES (D)</u>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<u>ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)</u>			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	383 236 902,53	384 636 916,21	
P A S S I F	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</u>	87 287 594,18	82 085 567,37
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 472 259,32	39 757 668,93
	Clients créditeurs, avances et acomptes	2 042 210,62	991 501,90
	Personnel	3 403 362,06	3 496 000,00
	Organismes sociaux	2 771 839,48	2 756 036,28
	Etat	28 424 664,00	32 930 511,98
	Comptes d'associés	44 091,00	44 057,00
	Autres Créanciers	1 500,00	1 500,00
Comptes de régularisation - Passif	2 127 667,70	2 108 291,28	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	49 837,33	42 360,04	
ECART DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	43 878,80	59 461,88	
TOTAL II (F+ G+H)	87 381 310,31	82 187 389,29	
T R E S O R E R I E	<u>TRESORERIE PASSIF</u>	10 130 441,71	
	Crédits d'escompte		
	Crédit de Trésorerie		
	Banques (solde créditeur)	10 130 441,71	
TOTAL III	10 130 441,71		
	TOTAL GENERAL I + II + III	480 748 654,55	466 824 305,50

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

(modèle normal)

Exercice clos le : 31/12/2024

	NATURES	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	
		Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent			
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		Ventes de marchandises (en l'état)	174 917 051,97		174 917 051,97	120 215 919,50
		Ventes de biens et services produits	142 332 757,39		142 332 757,39	175 412 438,83
		Chiffre d'affaires	317 249 809,36		317 249 809,36	295 628 358,33
		Variation des Stocks de produits (±) (1)	- 353 612,62		- 353 612,62	- 2 196 559,92
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même				
		Subventions d'exploitation				
		Autres Produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	18 825 397,49	200 000,00	19 025 397,49	3 330 040,20
		TOTAL I	335 721 594,23	200 000,00	335 921 594,23	296 761 838,61
		II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		Achats revendus (2) de marchandises	137 557 250,27		137 557 250,27	114 541 638,67
		Achats consommés (2) de matière et fournitures	46 209 091,69		46 209 091,69	45 583 659,09
		Autres charges externes	58 592 910,77	204 875,55	58 797 786,32	57 211 784,74
	Impôts & Taxes	2 367 637,20		2 367 637,20	2 370 551,36	
	Charges de personnel	45 348 412,98	4 768,60	45 353 181,58	44 926 770,08	
	Autres Charges d'exploitation	15 879 977,06		15 879 977,06	1 096 774,00	
	Dotations d'exploitation	24 226 181,70		24 226 181,70	24 028 202,86	
	TOTAL II	330 181 461,67	209 644,15	330 391 105,82	289 759 380,80	
	RESULTAT D' EXPLOITATION (I - II)			5 530 488,41	7 002 457,81	
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		Produits des titres de participation et autres titres assimilés	5 250 000,00		5 250 000,00	5 075 420,00
		Gains de change	661 673,89		661 673,89	691 963,47
		Intérêts et autres produits financiers	335 533,49		335 533,49	634 663,84
		Reprises financières et transfert de Charges	42 360,04		42 360,04	197 304,05
		TOTAL IV	6 289 567,42		6 289 567,42	6 599 351,36
		V	CHARGES FINANCIERES			
		Charges d'intérêts	3 759 978,99		3 759 978,99	3 773 710,63
		Perte de Change	607 477,81		607 477,81	740 698,53
		Autres Charges financières				
	Dotations financières	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
	TOTAL V	4 417 294,13		4 417 294,13	4 556 769,20	
	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			1 872 273,29	2 042 582,16	
	VII	RESULTAT COURANT (VI + III)		7 402 761,70	9 045 039,97	
	1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) ; Diminution (-)					
	2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks					
N O N C O U R A N T	VII	RESULTAT COURANT (reports)			7 402 761,70	9 045 039,97
	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		Produits des cessions d'immobilisations	84 037,53		84 037,53	1 919 295,27
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	513 004,31	10 138 307,43	10 651 311,74	1 331 210,28
		Reprises non courantes, transferts de charge				6 000 000,00
		TOTAL VIII	597 041,84	10 138 307,43	10 735 349,27	9 250 505,55
		IX	CHARGES NON COURANTES			
		Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées				985 119,69
	Subventions accordées					
	Autres charges non courantes	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	7 040 436,20	
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
	TOTAL IX	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	8 025 555,89	
	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			4 077 929,78	1 224 949,66	
	XI	RESULTAT AVANT IMPOT (VII + X)		11 480 691,48	10 269 989,63	
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS		3 470 948,00	1 831 632,00	
	XIII	RESULTAT NET		8 009 743,48	8 438 357,63	

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E. S. G.)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

Exercice clos le : 31/12/2024

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	174 917 051,97	120 215 919,50
	2	-	Achats revendus de marchandises	137 557 250,27	114 541 638,67
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	37 359 801,70	5 674 280,83
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	141 979 144,77	173 215 878,91
	3		Ventes de biens et services produits	142 332 757,39	175 412 438,83
	4		Variation stocks de produits	- 353 612,62	- 2 196 559,92
III	5		Immobilisations par l'entreprise pour elle même		
		-	CONSUMMATION DE L'EXERCICE : (6 +7)	105 006 878,01	102 795 443,83
	6		Achats consommés de matière et fournitures	46 209 091,69	45 583 659,09
	7		Autres Charges externes	58 797 786,32	57 211 784,74
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I +II -III)	74 332 068,46	76 094 715,91
V	8	+	Subvention d'exploitation		
	9	-	Impôts & Taxes	2 367 637,20	2 370 551,36
	10	-	Charges de Personnel	45 353 181,58	44 926 770,08
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	26 611 249,68	28 797 394,47
		=	OU INSUFFISANCE BRUTES D'EXPLOITATION		
	11	+	Autres Produits d'exploitation		
	12	-	Autres Charges d'exploitation	15 879 977,06	1 096 774,00
	13	+	Reprises d' exploitation	19 025 397,49	3 330 040,20
	14	-	Dotations d'exploitations	24 226 181,70	24 028 202,86
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	5 530 488,41	7 002 457,81
VII		±	RESULTAT FINANCIER	1 872 273,29	2 042 582,16
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	7 402 761,70	9 045 039,97
IX		±	RESULTAT NON COURANT	4 077 929,78	1 224 949,66
		-	Impôts sur les résultats	3 470 948,00	1 816 647,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	8 009 743,48	8 453 342,63

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		Résultat net de l' exercice		
			Bénéfice +	8 009 743,48	8 453 342,63
			Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation	23 305 435,70	23 228 351,86
	3	+	Dotations financières		
	4	+	Dotations non courantes		
	5	-	Reprises d'exploitation		
	6	-	Reprises financières		
	7	-	Reprises non courantes		
	8	-	Produits des cessions des immobilisations	84 037,53	1 919 295,27
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées		985 119,69
I		=	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31 231 141,65	30 747 518,91
	10	-	Distributions de bénéfices	3 250 000,00	3 250 000,00
II			AUTOFINANCEMENT	27 981 141,65	27 497 518,91

MAGHREB OXYGENE
TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31/12/2024

		31/12/2024	31/12/2023	VARIATION A-B	
		A	B	Emplois C	Ressources D
1	FINANCEMENT PERMANENT	383 236 902,53	384 636 916,21	1 400 013,68	0,00
2	MOINS ACTIF IMMOBILISÉ	233 816 688,83	241 045 054,60	0,00	7 228 365,77
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	149 420 213,70	143 591 861,61	0,00	5 828 352,09
4	ACTIF CIRCULANT	229 479 500,51	204 930 874,10	24 548 626,41	0,00
5	MOINS PASSIF CIRCULANT	87 381 310,31	82 187 389,29	0,00	5 193 921,02
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	142 098 190,20	122 743 484,81	19 354 705,39	0,00
	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	7 322 023,50	20 848 376,80	0,00	13 526 353,30
II EMPLOIS ET RESSOURCES					
		31/12/24		31/12/23	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
* AUTOFINANCEMENT (A)					
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		3 250 000,00	31 231 141,65	3 250 000,00	30 732 533,91
- DISTRIBUTIONS DE BÉNÉFICES		3 250 000,00	31 231 141,65	3 250 000,00	30 732 533,91
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)					
+ CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-	84 037,53	-	4 819 295,27
+ CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES			84 037,53		1 919 295,27
+ CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					2 900 000,00
+ RECUPERATION SUR CREANCES IMMOBILISEES					
+ REDUCTION SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES			-		-
+ REDUCTION SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			-		-
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)					
+ AUGMENTATION DU CAPITAL , APPORTS		-	-	-	-
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (NETTES DE PRIMES DE REMBOURSEMENT) (D)					
					1 620 503,36
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		3 250 000,00	31 315 179,18	3 250 000,00	37 172 332,54
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)					
+ ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPOR.		15 677 069,93	-	27 227 303,63	-
+ ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION CORPORELLES		-		-	
+ ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION FINANCIÈRES		15 677 069,93		27 227 303,63	
+ AUGMENTATION DES CRÉANCES IMMOB.					
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
-		-		-	
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (reprise sur consignation et crédits bancaires) (G)					
		6 159 757,16		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)					
		400 000,00		6 745 239,12	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		22 236 827,09	-	33 972 542,75	-
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		19 354 705,39	-	10 404 299,39	-
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		-	13 526 353,30	-	10 454 509,60
TOTAL GENERAL		44 841 532,48	44 841 532,48	47 626 842,14	47 626 842,14

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

GROUPE MAGHREB OXYGENE

I- Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2024 et 2023

<i>En milliers de dirhams</i>	NOTE	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Chiffre d'affaires	3	311 411	290 597
Autres produits	4	18 709	3 519
Coût des biens et services vendus	5	(181 745)	(159 902)
Charges de personnel	6	(45 353)	(44 927)
Autres produits et charges opérationnels	7	(69 044)	(60 645)
Résultat opérationnel avant amortissements		33 978	28 642
Dotations aux amortissements	8	(25 907)	(24 587)
Résultat opérationnel		8 071	4 055
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie		35	207
Coût de l'endettement financier brut		(4 458)	(4 350)
Coût de l'endettement financier net	9	(4 423)	(4 143)
Autres produits et charges financières		-	-
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		3 648	(88)
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	10	11 598	10 164
Impôts sur les résultats	11	(2 818)	(534)
Résultat net consolidé		12 428	9 542
Autres produits et charges		-	-
Résultat global de la période		12 428	9 542
Résultat net		12 428	9 542
dont part du groupe		12 428	9 542
dont part minoritaires		-	-
Résultat par action			
Résultat net par action (en dirhams)		15,3	11,7
Résultat net par action dilué (en dirhams)		15,3	11,7

GROUPE MAGHREB OXYGENE

II - Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023

:

ACTIF (en milliers de dirhams)	Note	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	13	194 873	198 680
Droit d'utilisation de l'actif		11 964	6 190
Titres mis en équivalence	10	79 507	73 160
Autres immobilisations financières	14	1 388	1 388
Titres de participation non consolidés	14	70	70
Impôts différés actifs	11	2 995	3 518
Autres actifs non courants	15	6 301	8 661
Actifs non courants		297 098	291 667
Stocks	16	48 071	45 098
Comptes clients	17	164 277	147 548
Autres créances d'exploitation	17	18 133	14 354
Actif d'impôt exigible		86	2 808
Titres de placement		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	17 452	20 848
Actifs courants		248 019	230 656
TOTAL ACTIF		545 117	522 323
PASSIF (en milliers de dirhams)			
		31/12/2024	31/12/2023
Capital		81 250	81 250
Prime d'émission		40 990	40 990
Réserves consolidées		172 360	166 071
Résultat consolidé de l'exercice		12 428	9 542
Intérêts minoritaires		-	-
Capitaux propres		307 028	297 853
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	18	106 869	102 876
Impôts différés passifs	11	797	2 132
Autres passifs non courants	20	25 698	31 858
Passifs non courants		133 364	136 866
Dettes fournisseurs	21	48 476	39 759
Autres passifs courants	21	40 141	44 330
Passif d'impôt exigible		701	24
Provisions pour risques et charges courants		-	-
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	18	15 407	3 491
Passifs courants		104 725	87 604
TOTAL PASSIF		545 117	522 323

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL, SOCIÉTAL & DE GOUVERNANCE



MAGHREB OXYGENE

EXERCICE 2024

Table des matières

Les Engagements Maghreb Oxygène de Durabilité	3
GENERALITES	5
A- Profil de Maghreb Oxygène	5
I- Fiche signalétique :	5
II- Historique :	7
B- Engagement de Maghreb Oxygène en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale	9
C- Démarche	10
I- Gouvernance de la démarche RSE & Méthodologie	11
II- Périmètre.....	11
III- Analyse de la matérialité	11
IV- Diagnostic préliminaire	12
V- Attestation du vérificateur externe.....	13
VI- Limites du reporting	13
ELEMENTS SPECIFIQUES	14
A- Informations Environnementales	14
I- Impact environnemental de l'activités de MAGHREB OXYGÈNE	14
II. Mesures environnementales prises par Maghreb Oxygène	16
III. Litiges relatifs à des problématiques d'ordre environnemental	18
B – Informations Sociales	19
I- Politique de gestion des ressources humaines	19
II- Structure de l'effectif de Maghreb Oxygène.....	21
C – Gouvernance	24
I- Composition de l'organe de gouvernance	24
II- Ethique, déontologie et prévention de la corruption	28
D – Informations sur les parties prenantes	29
E – Autres	31
I. Actions sociétales et caritatives diverses	31
II. Satisfaction Client.....	32
III. Hygiène Sécurité et Environnement.....	32
IV. Certifications.....	35

Environnement Macro-économique et Engagements de Durabilité de Maghreb Oxygène

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique positive pour le Maroc et pour Maghreb Oxygène. Le pays, malgré un environnement économique mondial incertain, poursuit son développement avec des projets d'envergure dans l'industrie, l'énergie et les infrastructures.

Maghreb Oxygène, en tant qu'acteur clé du secteur des gaz industriels et médicaux, a su tirer parti de ces opportunités, franchissant le cap des **317 millions de dirhams de chiffre d'affaires, soit une croissance de +7 %**.

Cette performance est le fruit d'une stratégie commerciale proactive, d'une excellence opérationnelle renforcée et d'une volonté constante d'innovation et de responsabilité. L'année a été marquée par deux chantiers majeurs : la mise en place d'un **nouveau système d'information** dans l'ensemble des activités de l'entreprise pour une meilleure gestion intégrée, une meilleure gestion des risques et le renforcement de la **sécurité**, pilier central de l'engagement de Maghreb Oxygène envers ses collaborateurs et partenaires.

Dans un environnement en pleine mutation, Maghreb Oxygène s'inscrit résolument dans une démarche de **développement durable** en intégrant les standards les plus exigeants en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et d'énergie. Fort de son **système de management intégré**, l'entreprise poursuit l'alignement de ses activités avec les référentiels internationaux reconnus – ISO 9001 pour la qualité, ISO 45001 pour la sécurité, ISO 14001 pour l'environnement et ISO 50001 pour la gestion énergétique – affirmant ainsi son engagement à :

- **Maîtriser et optimiser ses processus** pour garantir une performance durable ;
- **Renforcer la santé et la sécurité au travail**, en visant l'objectif « Zéro accident » ;
- **Valoriser ses déchets et gérer durablement la ressource en eau** ;
- **Optimiser la consommation énergétique** et encourager les investissements industriels économes en énergie.

L'année 2024 est également marquée par des perspectives ambitieuses pour l'avenir, notamment à travers les grands projets nationaux relatifs à la transition énergétique du pays, aux infrastructures liées aux grands événements sportifs à venir et à l'essor des infrastructures de santé, qui représentent autant d'opportunités pour le secteur des gaziers.

Maghreb Oxygène, en tant que partenaire de référence des solutions gaz pour l'industrie et le secteur médical, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Forte de près de cinquante ans d'existence, l'entreprise place la durabilité au centre de son modèle de croissance, en intégrant des engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) concrets et mesurables.

La sécurité, une priorité absolue

Au-delà de la performance économique et des engagements environnementaux, la sécurité demeure une priorité essentielle pour Maghreb Oxygène. Celle-ci concerne l'ensemble de ses activités : les sites de production, les centres de conditionnement, la logistique de transport et les installations chez les clients. La société réaffirme son engagement à renforcer les règles de sécurité et à veiller à leur stricte application.

Vers un avenir durable et responsable

En consolidant sa trajectoire de croissance et en poursuivant ses efforts pour l'obtention des certifications **ISO 14001 et ISO 50001**, Maghreb Oxygène confirme sa volonté d'évoluer vers un modèle plus durable et responsable. L'entreprise s'engage à structurer davantage sa démarche ESG en mettant en place des indicateurs de performance tangibles afin de mesurer et d'améliorer continuellement son impact environnemental et social.

Plus que jamais, Maghreb Oxygène ambitionne d'être un acteur engagé et exemplaire, au service d'une croissance durable et partagée.

En intégrant ces éléments, la société affirme sa volonté de se positionner comme un acteur responsable et engagé, aligné sur les standards internationaux en matière de développement durable.

Février 2025



GENERALITES



Ce rapport décrit la démarche, les orientations et les actions de Maghreb Oxygène en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et en matière de Gouvernance. Il fait partie intégrante du rapport annuel et s'articule, conformément aux dispositions de l'article 2.9 de la circulaire de l'AMMC n°3-19 et de l'annexe III.2.M, de la façon suivante :

1. Présentation de la démarche générale de Maghreb Oxygène en matière de Responsabilité d'Entreprise ;
2. Informations relatives aux aspects environnementaux, sociétaux et de gouvernance de l'entreprise ;
3. Informations sur les parties prenantes ;
4. Autres informations sur les aspects de la démarche RSE.

Des informations complémentaires sur l'activité de Maghreb Oxygène sont présentées sur le site Internet de la société (www.maghreboxygene.ma) et de Akwa Group (www.AkwaGroup.com).

A- Profil de Maghreb Oxygène

I- Fiche signalétique :

Dénomination sociale	Maghreb Oxygène S.A
Siège social	Immeuble TAFRAOUTI Km 7,5 Route de Rabat Aïn Sebaâ – Casablanca
Téléphonie / Télécopie / Site internet	(212) 5 22 35 22 18/22 (212) 5 22 35 22 06 www.maghreboxygene.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1976
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Capital social	MAD 81 250 000 divisé en 812 500 actions de MAD 100 chacune
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : ✓ Etudes, fournitures, installations et maintenances des réseaux des gaz industriels et médicaux ainsi que tous fluides ;

- ✓ L'importation, l'exportation, la fabrication, le stockage et la distribution de médicaments ;
- ✓ La fabrication de gaz industriels et médicaux, distribution de produits et matériels de soudage, distribution de produits et matériels médicaux, scientifiques et de laboratoire ;
- ✓ L'industrie de fabrication et / ou de transformation et / ou d'épuration des gaz industriels et spéciaux, notamment l'oxygène, l'azote et gaz rares à partir de l'air ainsi que l'acétylène ;
- ✓ L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le stockage, le transport et la distribution desdits produits ainsi que de tous matériels, outillages et accessoires nécessaires à la production, traitement, manutention et utilisation ;
- ✓ L'application en général de toutes les techniques intéressant ces gaz ;
- ✓ L'obtention, la concession, l'exploitation de tous brevets, marques de fabriques, licences et procédés rentrant dans le cadre de l'objet ci-dessus défini et pour le compte exclusif de la société ;
- ✓ La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ;

Et plus généralement, toutes opérations de tous ordres et quelconques se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

II- Historique :

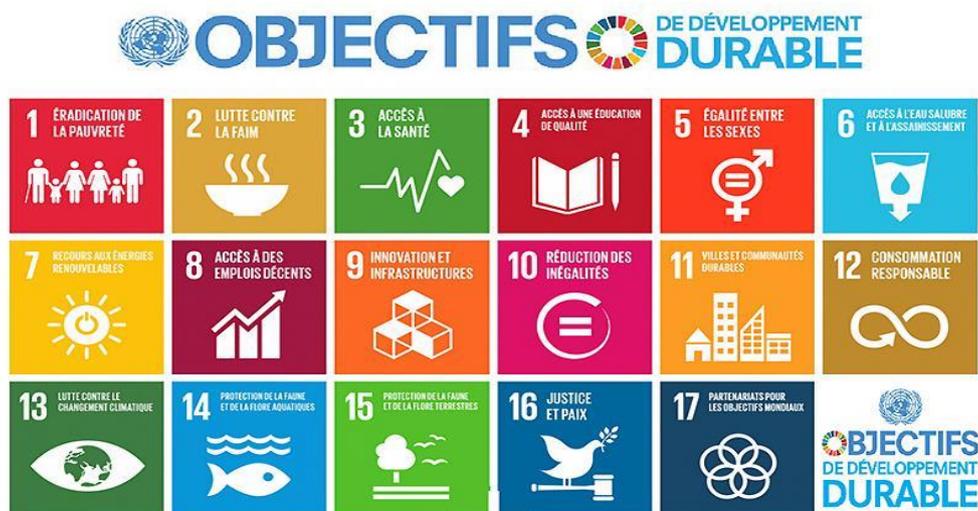
1976	Création de Maghreb Oxygène avec pour principale activité la fabrication des gaz de l'air et d'acétylène à travers ses deux unités de production basées à Berrechid.
1982	Elargissement de la gamme de produits et de la capacité de production de la société avec la création de deux nouvelles unités de production, l'une pour le protoxyde d'azote (gaz médical) et l'autre pour le dioxyde de carbone (gaz alimentaire).
1992	Diversification de l'offre de Maghreb Oxygène par le lancement de deux activités de négoce et de services spécialisés, l'une dans le domaine du matériel médical et l'autre dans le matériel de soudage.
1994	Edification d'une unité de production d'oxygène et d'azote sur le nouveau site de Had Soualem, de taille supérieure à celle du site de Berrechid, pour un investissement avoisinant MAD 130 millions afin de répondre à une expansion importante de son principal segment de marché.
1998	Implantation d'une unité de production d'hydrogène à Had Soualem pour un investissement de près de MAD 9 millions. Par ailleurs, Maghreb Oxygène met davantage l'accent sur sa production de dioxyde de carbone en élargissant la capacité de production de 40% du site de Berrechid et en y inaugurant une deuxième unité de production de ce gaz (montant de l'investissement de MAD 7,5 millions).
1999	Développement du positionnement de Maghreb Oxygène sur le marché national avec le renforcement de l'infrastructure du réseau de distribution et la mise en œuvre de plusieurs points de vente et la création de 3 stations de conditionnement régionales.
1999	Introduction de Maghreb Oxygène à la Bourse des Valeurs de Casablanca.
2004/2005	Démarrage du projet d'une unité on-site à Jorf Lasfar¹ dans un complexe sidérurgique pour la production d'oxygène et d'azote. Le démarrage effectif de l'activité date du second semestre 2005.
2008	Dans le cadre d'une Joint-venture avec un partenaire du secteur, Maghreb Oxygène crée la société SODEGIM (Société de Développement des Gaz Industriels au Maroc) pour la construction et l'exploitation d'une unité on-site pour la production d'oxygène, d'azote et d'argon.
2010	Poursuite des investissements au niveau de SODEGIM (libération du capital) dont le démarrage effectif est prévu pour 2011. Emission par Maghreb Oxygène d'un emprunt obligataire d'un montant de 100 MDh, d'une maturité de 5 ans et à un taux fixe de 4,80%.
2013	Obtention du certificat FSSC 22 000
2013	Mise en place de la nouvelle organisation au sein de Maghreb Oxygène
2017	Obtention de la certification ISO 9001, version 2015 en septembre 2017
2018	Changement d'identité visuelle Obtention de la Certification ISO 22000
2019	Prix de Meilleur fournisseur des gaz médicaux de la région MENA par le magazine international Capital Finance International ;

¹ Unité de production installée au sein du site de production du client.

	Reconduction de la certification ISO 9001.
2020	Crise sanitaire liée à la Pandémie de la Covid-19. Renouvellement de l'emprunt obligataire pour un montant de 100 millions de DH et une durée de 5 ans.
2022	Normalisation des ventes d'oxygène médical au lendemain de la pandémie de la Covid-19. Pénurie de certains gaz à l'international liée à la hausse des coûts énergétiques et inflation généralisée entraînant des baisses de marges importantes.
2023	Contribution de Maghreb Oxygène au Fond de Solidarité pour les victimes du séisme de El Haouz à hauteur de 6 MDH. Reconduction de la certification ISO 9001.

B- Engagement de Maghreb Oxygène en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale

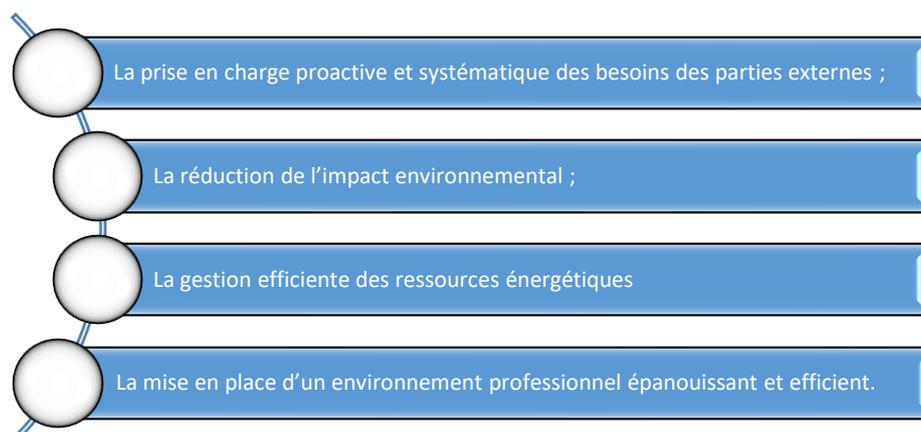
En 2015, les Nations Unies ont fixé les 17 objectifs de développement durable qui donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous à l'horizon 2030. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels l'humanité est confrontée, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les entreprises peuvent jouer un rôle critique en développant des solutions à ces problématiques de durabilité tout en générant pour elles de nouvelles opportunités de développement et de rendement.



Maghreb Oxygène entend jouer son rôle et porter sa contribution à l'atteinte de ces objectifs notamment dans les domaines ci-après :

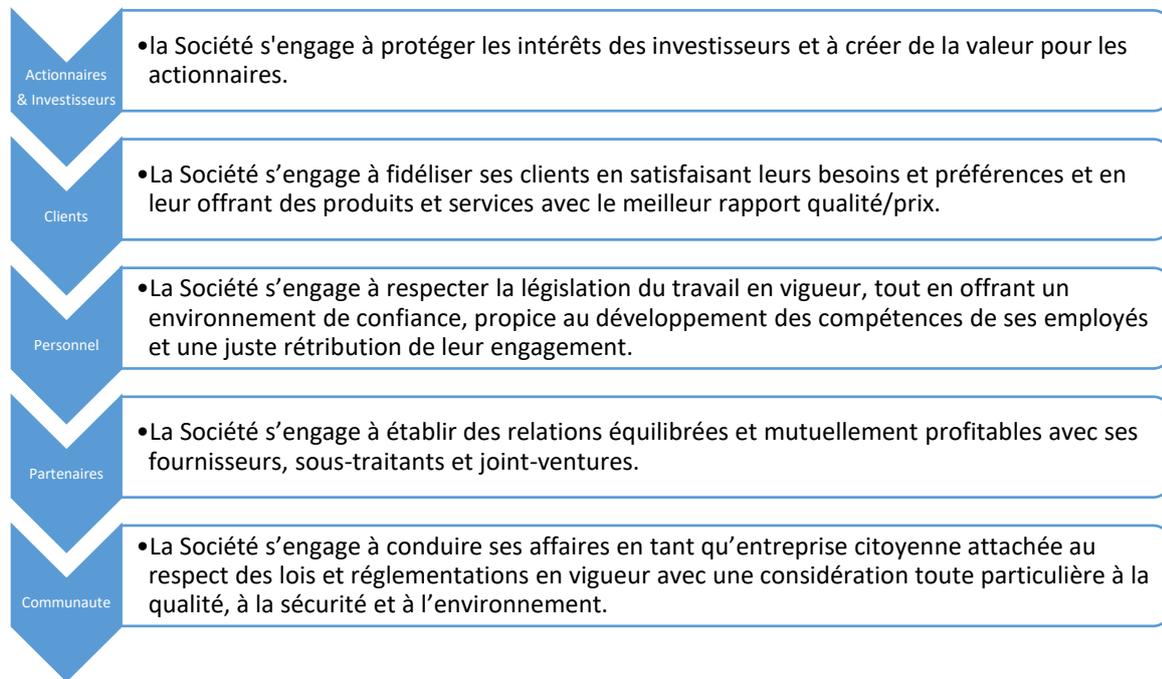
- Protection de l'environnement : Objectifs 6, 12, 13, 14 et 15 ;
- Développement social et sociétal : Objectifs 3, 5, 8 et 10 ;
- Ethique et conformité réglementaire : Objectif 16 ;
- Partenariats : Objectif 17.

Pour se faire, Maghreb Oxygène a défini, dans le cadre de son plan stratégique, sa charte RSE et a mis en avant quatre axes majeurs :



Cette politique RSE a été construite sur une approche participative et collaborative avec l'ensemble de ses parties prenantes, internes et externes.

De plus, en tant qu'acteur de référence dans les domaines où elle opère, Maghreb Oxygène reconnaît sa responsabilité à l'égard des principaux partenaires suivants :



C- Démarche

La démarche RSE de Maghreb Oxygène a pour ambitions de répondre aux axes ci-dessus mentionnés et de mettre l'entreprise en conformité avec les obligations légales et réglementaires en vigueur. Il s'agit notamment de se conformer à la loi n°20-19 modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes ainsi qu'à la circulaire de l'AMMC n° 03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

Cette nouvelle circulaire a été l'occasion de restructurer l'approche RSE de l'entreprise, avec pour objectif :

- D'identifier les axes stratégiques prioritaires pour Maghreb Oxygène en phase avec les objectifs de développement durable de l'ONU d'une part et avec la vision et la stratégie globale de Maghreb Oxygène d'autre part ;
- De définir les objectifs et les actions à mettre en place pour leur atteinte et les échéances ;
- De mettre en place des indicateurs ESG pertinents pour Maghreb Oxygène et d'établir un reporting permettant de mesurer et d'apprécier le résultat des démarches entreprises.

Le reporting ESG est également l'occasion de formaliser les actions entreprises à ce jour par Maghreb Oxygène et de communiquer un état des lieux des aspects environnementaux, sociétaux, de gouvernance et des relations de la société avec ses parties prenantes externes.

La rédaction du présent reporting a pour référentiel la description détaillée fournie dans l'annexe III.2.M de la circulaire de l'AMMC n°3-19 et s'inspire de divers cadres de référence internationaux tels que le « Global Reporting Initiative », le « UN Global Compact » ou encore la norme ISO 26000.

La décision d'opter pour l'un ou l'autre de ces référentiels internationaux n'a pas encore été prise par Maghreb Oxygène.

I- Gouvernance de la démarche RSE & Méthodologie

La démarche de Responsabilité d'entreprise de Maghreb Oxygène s'appuie d'abord sur une ligne directrice tracée par sa société mère, Akwagroup.

Elle est définie et animée par le Comité de Direction de Maghreb Oxygène incluant le Président Directeur Général, le Directeur Supply Chain, la Directrice des Ressources Humaines, la Directrice Administrative & Financière, la Direction Commerciale et le Responsable Qualité au sein de Maghreb Oxygène. Ce Comité a en charge la définition de la politique de Responsabilité d'Entreprise de Maghreb Oxygène et veille au pilotage de la performance sociale, sociétale, environnementale et économique de la société.

La conduite de la démarche RSE est assurée sur le plan opérationnel par le responsable Qualité / HSE placé sous la responsabilité du Président Directeur Général. Il a en charge la coordination des chantiers dans les différents domaines concernés (social, environnemental, sociétal, économique) et les actions de sensibilisation auprès des collaborateurs.

La consolidation ainsi que la rédaction du reporting extra-financier sont sous la responsabilité de la Directrice Administrative & Financière de Maghreb Oxygène.

Selon les chantiers et les sujets, elle s'appuie sur un réseau de référents internes, au sein des différents sites ou services concernés de la société et du groupe Akwa.

II- Périmètre

Les informations chiffrées du reporting extra-financier couvrent la société Maghreb Oxygène. Ses filiales, mises en équivalence ne sont pas intégrées dans le périmètre des indicateurs quantitatifs. Il est à noter toutefois que toutes les sociétés de Akwa Group et notamment Maghreb Oxygène et ses filiales, Sodegim (50%), Tafraouti (24%) et Proactis (24,6%), obéissent aux axes RSE groupe avec une politique commune dans la gestion des Ressources Humaines et en Hygiène, Sécurité et Environnement. Maghreb Oxygène et ses filiales ont également pour socle commun « le code déontologique » de Akwa Group.

III- Analyse de la matérialité

La crise sanitaire a mis en exergue un axe RSE stratégique qui est la sécurité, la santé et le bien être des employés et des partenaires de Maghreb Oxygène. Des efforts et des moyens spécifiques et importants ont été alloués à cet aspect du développement durable.

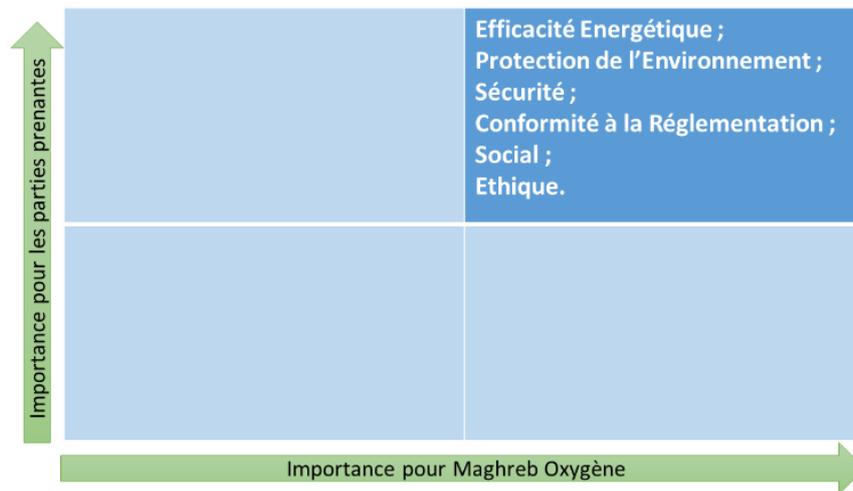
Par ailleurs, dans le cadre de la certification selon l'ISO9001 renouvelée en 2023 et des processus de certifications ISO 14001 et 50001 en cours, la définition et la hiérarchisation des parties prenantes pertinentes ainsi que la notion de compréhension des besoins des parties intéressées sont aujourd'hui appliqués.

Les besoins des parties intéressées sont déjà établis pour le Système de Management de la Qualité et le Système de Management de l'Environnement. La méthode utilisée pour l'identification de ces besoins consiste en un tableau de recensement des attentes distinguant entre celles obligatoires et celles optionnelles.

Comme mentionné dans les rapports des exercices antérieurs, les questions de conformité à la réglementation, de sécurité, d'éthique et de respect des droits de l'homme sont considérées aujourd'hui comme des préalables et sont profondément ancrés dans la culture de Maghreb Oxygène.

L'analyse de matérialité a mis en avant des axes non moins stratégiques que la société a inscrits dans son agenda court et moyen terme. Il s'agit essentiellement de :

- La prise en charge des besoins des parties prenantes ;
- La réduction de l'impact environnemental ;
- La gestion efficiente des ressources énergétiques ;
- La mise en place d'un environnement professionnel épanouissant et efficient.



IV- Diagnostic préliminaire

Maghreb Oxygène a fait l'objet d'une évaluation de sa Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de la part de l'organisme international **EcoVadis**.

L'objectif de la méthodologie EcoVadis est d'évaluer la qualité du système de management de la RSE de l'entreprise à travers ses politiques, les actions mises en place et les résultats obtenus.



Dans le cadre de sa dernière évaluation, Maghreb Oxygène a reçu le badge « Committed » pour sa performance RSE. Il s'agit d'une note qui reflète l'engagement de la société dans la démarche RSE avec notamment les points ci-après :

- Une approche de la RSE structurée et proactive ;
- Des politiques et des actions tangibles sur les enjeux majeurs ;
- Un reporting RSE élémentaire sur les principales actions ou indicateurs de performance.

Au-delà de cette note, la réalisation de cette évaluation a été surtout une opportunité pour mettre en avant les points d'améliorations, à savoir les domaines appropriés pour la mise en place de mesures correctives. Chaque point d'amélioration s'est vu proposé un niveau de priorité pour le déploiement d'actions correctives.

Ces points d'améliorations ont été intégrés dans notre plan d'actions RSE à court et moyen terme.

V- Attestation du vérificateur externe

Non disponible.

VI- Limites du reporting

Au 31 décembre 2024, la mise en place des actions et des indicateurs à suivre pour les certifications ISO 14001 pour le management de l'environnement et ISO 50001 pour le management énergétique ont été finalisées. La certification est prévue pour 2025.

Ainsi, de nombreuses données restent non encore disponibles et ne figurent donc pas dans le présent reporting.

A terme, la mise en place de ces certifications permettra d'identifier des indicateurs clés qui figureront dans les prochains reporting et qui seront audités et certifiés par un organisme externe.

Maghreb Oxygène s'est engagé dans un processus d'amélioration continue et complètera progressivement ce rapport pour adapter au mieux les indicateurs des Objectifs de Développement Durable à sa propre stratégie et à ses propres objectifs de performance.

ELEMENTS SPECIFIQUES

A- Informations Environnementales

La politique d'Akwa Group consiste à mener des activités qui conjuguent la protection de l'environnement et le développement économique. Pour mettre en œuvre cette politique, le groupe :

- Soutient toute action visant à respecter l'environnement, à développer une attitude responsable vis-à-vis de l'entourage et à rationaliser l'utilisation des ressources limitées ou à impact négatif (ex. consommables et énergie) ;
- Coopère avec les autorités pour favoriser la mise en place de normes et règlements de protection de l'environnement ;
- Satisfait aux obligations légales et réglementaires applicables à ses activités en matière de protection de l'environnement, et à défaut, applique de manière responsable les normes qui lui paraissent adaptées.

I- Impact environnemental de l'activités de MAGHREB OXYGÈNE

En tant que société industrielle, opérant dans le secteur de la chimie, Maghreb Oxygène peut être exposée à certains risques environnementaux directs et/ou indirects dont les principaux sont présentés ci-après :

Emissions de gaz à effet de serre :

Outre les émissions de CO2 dues au transport terrestre de marchandise à travers le pays, l'activité de Maghreb Oxygène génère très peu de pollution directe.

Aujourd'hui, la source d'électricité consommée par Maghreb Oxygène pour faire fonctionner ses unités de production, principalement celles relatives à la production des gaz de l'air (oxygène, azote et argon), génère chez les fournisseurs d'électricité des émissions indirectes de CO2.

Dans le cadre de la certification ISO 50001, relative à l'efficacité énergétique, les émissions « **équivalent de CO2** » de l'électricité consommés ont évolué comme suit ces dernières années :

	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Emissions équivalent CO2 en Tonne de CO2e	8 705	7 937	-9%	12 236	54%

Par ailleurs, la production de CO2 par la combustion d'hydrocarbures dans le site de Berrechid a été réduite à son minimum en raison de son coût économique et environnemental élevé (le processus consiste à brûler du butane pour la création de fumées à partir desquelles Maghreb Oxygène récupère du CO2). Plus de 90% du CO2 commercialisé aujourd'hui provient de sites de récupérations répondant aux normes en vigueur.

	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Butane	168 293	300 580	79%	49 365	-84%

Des accords commerciaux d’approvisionnement ont permis de sécuriser les achats de CO2 (provenant de sources de récupération) et limiter ainsi l’impact des pénuries de CO2 surtout durant la haute saison. Ainsi, en 2024, une baisse de 84% de la consommation de butane pour la production de CO2 a été enregistrée.

Gestion des ressources :

Parmi les principaux objectifs de Maghreb Oxygène, figure l’amélioration des performances et des ratios de consommation.

Pour tout nouvel investissement, le management favorise les investissements économes en énergie, en eau et autres matières premières.

Les principales ressources consommées par Maghreb Oxygène sont l’énergie électrique et l’eau.

D’un point de vue opérationnel, la fabrication de gaz industriels est très énergivore. La consommation d’énergie est la variable la plus importante du coût de production. Pour cela, Maghreb Oxygène a entrepris le processus de certification de ses sites de production selon la norme énergétique ISO 50001.

Dans ce cadre, la société a installé de nouveaux équipements de contrôle, de mesure et de suivi de l’énergie au niveau du site de Had Soualem, plus important site de consommation de la Maghreb Oxygène.

L’énergie utilisée dans les unités de production et notamment de séparation des gaz de l’air provient, à ce jour, exclusivement du fournisseur national ONEE.

En 2024, une augmentation de 54% de la consommation énergétique a été enregistrée à Had Soualem s’expliquant essentiellement par une panne prolongée de l’unité de production du fournisseur de Maghreb Oxygène en gaz de l’air.

	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Consommation en KW	12 073 210	11 008 600	-9%	16 970 800	54%

Maghreb Oxygène ne peut pas faire fonctionner ses usines sans un approvisionnement suffisant en eau. Celle-ci est utilisée principalement pour le refroidissement au cours du procédé de séparation lors de la production des gaz de l’air (oxygène, azote et argon) et dans le processus de l’électrolyse lors de la production d’hydrogène.

	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Consommation en m3	16 115	15 158	-6%	19 751	30%

En 2021, une réduction importante de la consommation en eau avait été enregistrée de l’ordre de 36%. Cette baisse a fait suite à la mise en service d’une nouvelle Cooling Tower qui assure le refroidissement des machines de l’Air Séparation Unit. Les caractéristiques de cette tour, nouvelle génération, permettent une consommation en eau et en énergie plus efficiente.

L’augmentation de consommation de 2024 est liée à la hausse de la production pour cette même période.

Déchets et rejets dans l'air et dans l'eau :

La production de gaz industriels et médicaux ne génère pas de déchets significatifs, les rejets dans l'air et dans l'eau sont limités. En effet, les principales unités de production de Maghreb Oxygène et de sa filiale Sodegim séparent les composants de l'air ambiant. Ces usines sont relativement propres, n'émettent aucune fumée et sont ainsi particulièrement respectueuses de l'environnement.

Les déchets liquides de Maghreb Oxygène se résument en eau de refroidissement (propre sans contamination) qui se dégage à hauteur de 80% par évaporation (dans la tour de refroidissement). Le reste est évacué vers le réseau d'assainissement. Les eaux pluviales et les eaux grises (eaux ménagères et eaux-vannes : vestiaire, lavage) sont aussi évacuées vers le réseau d'assainissement.

Le processus de production d'acétylène génère un déchet sous forme de chaux éteinte, cette chaux est récupérée par un opérateur externe qui la recycle dans des applications BTP.

Le problème de packaging et des déchets qu'il entraîne ne représente pas un point majeur pour Maghreb Oxygène. En effet, la plupart de ses produits, les gaz industriels et médicaux, sont livrés en liquide dans des citernes cryogéniques appartenant soit au client soit à Maghreb Oxygène. Pour l'approvisionnement à petite échelle, des bouteilles sont consignées et réutilisables avec une durée de vie typique de plus de 20 ans.

II. Mesures environnementales prises par Maghreb Oxygène

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Maghreb Oxygène a fait de la problématique environnementale un axe majeur de sa stratégie globale de développement.



Actions mises en place pour la réduction de la consommation d'énergie et d'eau :

Afin de limiter la consommation en énergie et en eau, un certain nombre d'actions ont été entreprises dans nos différents sites :

- Généralisation de l'éclairage LED dans les sites de production et centres de conditionnement MOX en Région ;
- Généralisation des chauffe-eau solaires et des robinets temporisés économiseurs d'eau ;
- Remplacement en 2018 du groupe frigorifique de l'unité cryogénique à Had Soualem par un chiller de nouvelle génération moins énergivore entraînant une amélioration du ratio de consommation énergétique de 7,5%.
- Adaptation du régime de fonctionnement de nos usines installées en clientèle au niveau d'activité de ces derniers pour une optimisation de l'énergie consommée.
- Investissement en 2021 dans une nouvelle tour de refroidissement pour une optimisation des rendements et de la consommation en énergie et en eau. La baisse de consommation d'eau de 2021 correspond à plus de 4 mois de consommation de 2020.
- Installations de nouveaux équipements de contrôle, mesure et suivi de l'énergie au niveau du site de Had Soualem.

- Installation des lampadaires d'éclairage solaires au niveau du site de HAD SOUALEM.
- Investissement dans une nouvelle unité de production d'hydrogène avec un meilleur ratios énergétique.

Actions mises en place pour la gestion et l'élimination des déchets :



Des efforts particuliers ont été entrepris par Maghreb Oxygène pour réduire les volumes et l'impact des déchets émis par la société. Il s'agit notamment de :

- La réalisation dans le site de Berrechid d'un nouveau réseau d'assainissement interne séparatif (eaux pluviales et eaux usées) ;
- La mise en place de tri-sélectif des déchets solides (papier & carton, verre & plastique et matière organique) initiée dans l'ensemble des sites de production avec des conteneurs de couleur différente ;
- La gestion des déchets solides par une société spécialisée qui les collecte pour une mise en décharge contrôlée.
- L'initialisation du contrôle et de l'analyses des rejets liquides et des émissions gazeuses.
- La traçabilité du traitement et de revalorisation des déchets dangereux.

➤ **Perspectives :**

Maghreb Oxygène a initié une démarche de mise en place d'un système de management de l'environnement selon la norme ISO 14001, et un système de management de l'énergie selon la norme ISO 50001.

Des formations au personnel à ces deux normes ainsi que le diagnostic de l'existant ont été réalisés.

Le déploiement du système de management intégré permettra d'atteindre les objectifs ci-après :

En matière de management de l'environnement:

- Maitriser et valoriser nos déchets;
- Gérer durablement la ressource en eau;

En matière de management de l'énergie:

- Optimiser notre consommation énergétique;
- Favoriser les investissements industriels économes en énergie.

La mise en place de ces deux certifications a nécessité dans un premier temps le diagnostic de l'existant sur les sites de Maghreb Oxygène puis, la mise en place d'indicateurs de mesure. La certification est prévue pour 2025.

III. Litiges relatifs à des problématiques d'ordre environnemental

Néant.

B – Informations Sociales

I- Politique de gestion des ressources humaines

La politique de ressources humaines de Maghreb Oxygène reflète l'ambition de la société de placer le collaborateur comme l'une de ses préoccupations principales. Elle est au service de la stratégie globale et accompagne le développement de la société tout en contribuant à l'atteinte des principaux objectifs de développement durables à caractère social établis par les Nations Unis.



➤ Politique de recrutement

Maghreb Oxygène a su mettre en place un plan de recrutement performant visant à assurer non seulement les intérim et les départs à la retraite mais aussi à recruter les meilleurs candidats afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la société et à renforcer sa Marque Employeur. A travers une politique ressources humaines réfléchie, les équipes RH garantissent le respect des principes d'égalité des chances. Elles œuvrent également pour un pilotage efficace des recrutements et une maîtrise des budgets y afférent. Maghreb Oxygène encourage une démarche d'intégration des nouveaux collaborateurs constructive alignée sur la stratégie et la promesse RH de la société. Cette intégration permet d'initier les nouvelles recrues à la culture d'entreprise de la société et de mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour une intégration réussie au sein de l'organisation.

➤ Politique de rémunération

Conscient de l'importance d'attirer et de fidéliser les profils adéquats aux besoins de la société, Maghreb Oxygène propose à ses collaborateurs un package attractif en cohérence avec leurs formations, leurs compétences, et leurs expériences professionnelles.

D'autre part, un système d'appréciation et de rétribution des performances a été mis en place. Il consiste en l'identification d'objectifs et d'indicateurs de performance en début d'année, et en l'évaluation de la réalisation de ces objectifs en fin d'année. Ce système permet une clarification des rôles et attributions, une émulation au sein des équipes ainsi que l'adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Enfin, la politique de rémunération adoptée, intégrant une rémunération par objectifs et une prime de fin d'année en fonction des résultats obtenus, permet d'améliorer le dynamisme des salariés.

➤ Politique de gestion des carrières

Parmi les missions de la filière RH, figure celle d'accompagner tout collaborateur dans son évolution à travers la mobilité et le développement des compétences. La politique de gestion de carrière se fixe plusieurs objectifs complémentaires lui permettant d'accompagner les différentes catégories de collaborateurs tout au long de leur carrière. Maghreb Oxygène s'efforce de créer un environnement riche de diversité dans l'ensemble de ses entités, de ses métiers et de ses implantations en permettant à chaque collaborateur de développer et maintenir son employabilité tout au long de sa carrière. La

société permet à ses collaborateurs une mobilité interne entre les différentes filiales du Groupe AKWA afin de respecter les aspirations professionnelles de tout collaborateur.

➤ **Formation des ressources humaines**

Maghreb Oxygène répond à une politique de gestion des ressources humaines commune à l'ensemble du Groupe. Ainsi, la nécessité de mobiliser toutes les compétences actuelles et potentielles pour accompagner le développement de Maghreb Oxygène a imposé la mise en place d'outils de management des ressources humaines ciblés.

L'évolution des formations dispensées au sein de Maghreb Oxygène entre 2022 et 2024 se présente comme suit :

	2022		2023		2024	
	Nbr jours	Nbr participants	Nbr jours	Nbr participants	Nbr jours	Nbr participants
Formations courte durée	26	154	17	129	35	85
Technique					5	4
Sécurité	18	126				
Qualité	2	15	13	111	2	15
Management / RSE	4	1	1	2	5	21
Finance					5	3
Juridique						
Gestion Ressources humaines					5	1
Bureautique			3	16		
Electricité	2	12				
Production					13	41

Source : Maghreb Oxygène

➤ **Mesures prises pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées**

La politique de Maghreb Oxygène consiste à offrir une chance égale en matière d'emploi et de promotion aux personnes possédant les qualifications requises, sans considération de sexe, de religion, d'âge, d'handicap, etc. Cette égalité des chances est notamment garantie pour les personnes handicapées.

➤ **Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

La diversité de Maghreb Oxygène s'exprime également à travers l'ambition d'une mixité des collaborateurs en garantissant la non-discrimination de candidats ou collaborateurs sur des critères de genre.

Le taux de représentativité féminine, 11,9%, reste stable en 2024 par rapport à 2023 mais est en baisse par rapport aux exercices antérieures. Le taux d'encadrement féminin pour sa part a reculé passant de 20% en 2022 à 14,3% en 2024. La baisse de ces deux taux s'explique par le départ de 4 femmes dont 1

cadre supérieur, 1 cadre et 2 employés. Le nombre total de femmes au sein de MO est donc passé de 23 en 2022 à 19 en 2024.

II- Structure de l'effectif de Maghreb Oxygène

L'effectif total de Maghreb Oxygène se chiffre à 160 personnes en 2024 :

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Effectif total	156	160	3%	160	0%
dont cadres supérieurs	9	8	-11%	8	0%
dont cadres	26	27	4%	27	0%
dont employés	121	125	3%	125	0%
Taux d'encadrement	22,4%	21,9%	-2,5%	21,9%	0,0%

Source : Maghreb Oxygène

➤ Répartition des salariés par nature de contrat :

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Effectif total	156	160	3%	160	0%
CDI	155	159	3%	159	0%
CDD + ANAPEC	1	1	0%	1	0%

Source : Maghreb Oxygène

➤ Répartition des salariés par branche d'activité :

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
DIRECTION GENERALE	6	6	0%	6	0%
DAF	15	15	0%	15	0%
RH	3	3	0%	3	0%
COMMERCIAL	56	56	0%	56	0%
SUPPLY CHAIN	24	25	4%	25	0%
PRODUCTION	50	55	10%	55	0%

Source : Maghreb Oxygène

➤ Répartition des salariés par ancienneté :

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Effectif Fin d'exercice	156	160	3%	160	0%
Ancienneté moyenne	15	16	7%	14	-13%
Inférieur à 2 ans	8	7	-13%	19	171%
Entre 2 ans et 5 ans	8	7	-13%	15	114%
Plus de 5 ans	140	130	-7%	126	-3%

Source : Maghreb Oxygène

➤ **Principaux indicateurs RH de Maghreb Oxygène**

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
NOMBRE D'ACCIDENT DE TRAVAIL	4	2	-50%	4	100%
NOMBRE DE LICENCIEMENTS	0	1	-	0	-
NOMBRE DE RECRUTEMENTS	5	16	220%	10	-38%
NOMBRE DE DEMISSIONS	2	6	200%	8	33%
NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX	0	0	-	0	-

Source : Maghreb Oxygène

➤ **Répartition des recrutements par catégorie :**

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Nombre de recrutement	5	16	220%	10	-38%
dont cadres supérieurs	1	0	0%	1	0%
dont cadres	0	4	0%	0	0%
dont employés	4	12	200%	9	-25%

Source : Maghreb Oxygène

➤ **Répartition des licenciements :**

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Nombre de licenciement	0	1	na	0	na
dont cadres supérieurs	0	0	na	0	na
dont cadres	0	0	na	0	na
dont employés	0	1	na	0	na

Source : Maghreb Oxygène

➤ **Répartition des démissions :**

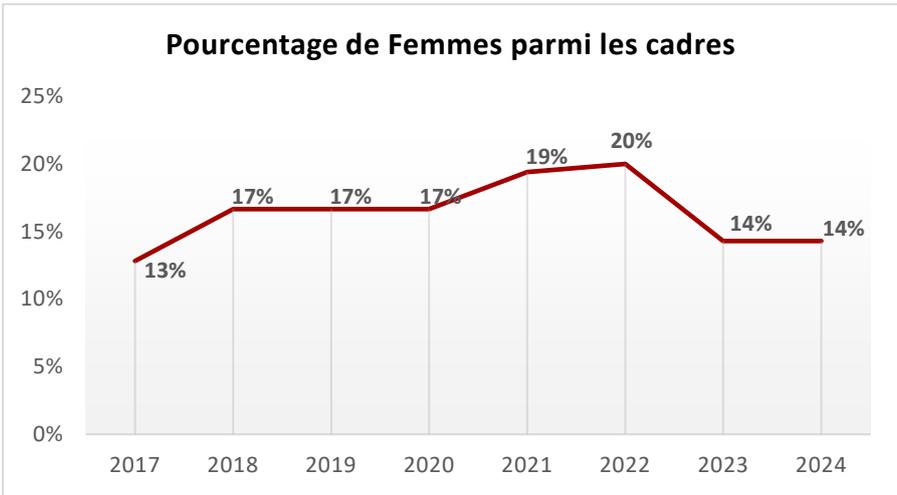
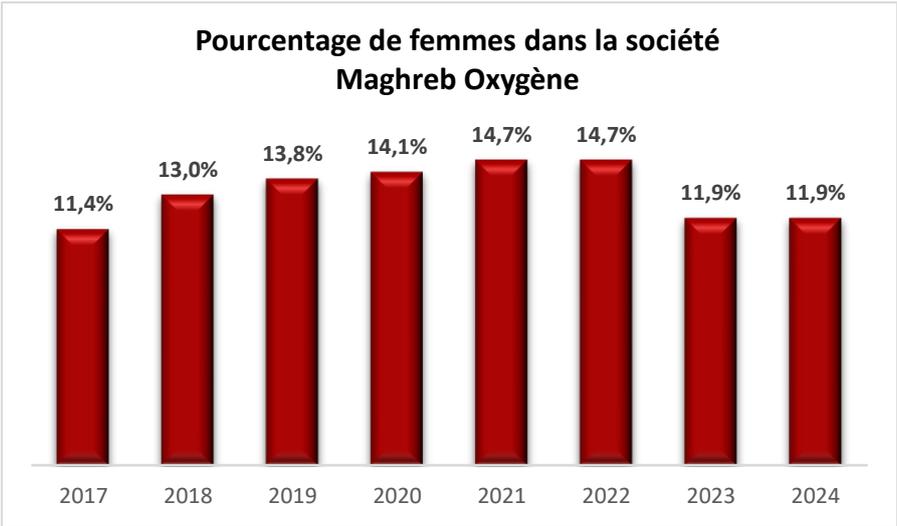
	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Nombre de démission	2	6	200%	8	33%
dont cadres supérieurs	0	1	na	2	100%
dont cadres	2	3	50%	1	-67%
dont employés	0	2	na	5	150%

Source : Maghreb Oxygène

➤ **Répartition de l'effectif par genre :**

	2022	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Effectif Total	156	160	3%	160	0%
Femme	23	19	-17%	19	0%
dont cadres supérieurs	3	2	-33%	2	0%
dont cadres	4	3	-25%	3	0%
dont employés	16	14	-13%	14	0%
Homme	133	141	6%	141	0%
dont cadres supérieurs	6	6	0%	7	17%
dont cadres	22	24	9%	23	-4%
dont employés	105	111	6%	111	0%

Source : Maghreb Oxygène



C – Gouvernance

I- Composition de l'organe de gouvernance

➤ Membres du conseil d'administration

Au 31 décembre 2024, la composition du Conseil d'Administration de la société Maghreb Oxygène se présente comme suit :

Membres du conseil d'Administration	Fonction actuelle	Lien avec Maghreb Oxygène	Date de nomination/ Cooptation	Date d'expiration du mandat en cours	Nombre de Mandats
Youssef GUENNOUN	Président Directeur Général	Président du CA	2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	3
Mohammed Youssef ALAOUI	Administrateur Indépendant	Indépendant	2020	AGO statuant sur les comptes de 2024	15
Mohammed BOUTALEB	Administrateur Indépendant	Indépendant	2020	AGO statuant sur les comptes de 2024	1
Soukayna AKHANNOUCH	Administrateur	Présidente AKWA Group	2023	AGO statuant sur les comptes de 2024	9
Amine WAKRIM	Administrateur	Vice-président AKWA Group	2023	AGO statuant sur les comptes de 2024	10
Ali WAKRIM	Administrateur	Vice-président AKWA Group jusqu'en 2023	2001	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	29
Mohamed Bouzaid OUAISSI	Administrateur	PDG de Maghreb Oxygène de 2007 à 2012	2007	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	4
Abdallah HAMZA	Administrateur	PDG de Maghreb Oxygène de 2005 à 2007	2005	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	1
Sanae MADDAH	Administrateur	Directrice Stratégie et Organisation	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	7
AKWA Group (représenté par Youssef IRAQI HOUSSEINI)	Administrateur	Actionnaire et Directeur Financier de AKWA Group	2001	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	29
Majid EL YACOUBI	Administrateur	Directeur Général du Pôle Développement AKWA Group	2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	34

Source : Maghreb Oxygène

➤ Indépendance des administrateurs

Maghreb Oxygène est en conformité avec les dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment sur les critères d'indépendance des administrateurs.

A cet effet, deux administrateurs indépendants ont été nommés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2020.

Outre la conformité à la loi, le choix des administrateurs indépendants repose sur leurs compétences et leurs connaissances des marchés sur lesquels opère Maghreb Oxygène.

➤ **Comités spécialisés**

- **Comité d'audit :**

Conformément aux dispositions de la loi 17-95 tel que modifiée et complétée, l'article 14 des Statuts de Maghreb Oxygène stipule également que le Conseil d'Administration est tenu de constituer un comité d'audit chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. En effet, le comité est chargé notamment d'examiner toute question soulevée par le conseil d'administration et donne son avis à ce dernier sur les aspects relatifs aux comptes sociaux et consolidés annuels ainsi que sur ceux relatifs au dispositif de contrôle interne de la société, le tout conformément aux dispositions de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Ce comité, dont la composition est fixée par le Conseil d'Administration, comprend des administrateurs à l'exclusion de ceux qui exercent toute autre fonction au sein de la Société, ayant une expérience suffisante en matière comptable et financière le tout conformément aux dispositions légales.

Le comité d'audit est composé des personnes suivantes :

- **M. Mohammed Youssef ALAOUI**, administrateur indépendant, en qualité de président du comité ;
- **M. Mohammed BOUTALEB**, administrateur indépendant ;
- **M. Majid YAACOUBI**, administrateur ;
- **Mme Sanae MADDAH**, administrateur.

Le comité se réunit au moins deux fois par an avant les réunions du conseil d'administration devant statuer sur les comptes semestriels et annuels de l'exercice concerné.

Concernant l'indépendance des membres du comité d'audit, Maghreb Oxygène est en conformité avec les dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment sur les critères d'indépendance des membres du comité d'audit.

- **Autres comités :**

En tant que filiale d'AKWA Group, Maghreb Oxygène bénéficie des instances décisionnelles organisées en comités dont est doté AKWA Group :

Comité Exécutif	Il se rassemble de manière hebdomadaire, et réunit la Présidence, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports. Le Comité Exécutif a pour objectif d'assurer le suivi et le contrôle de la ligne stratégique du groupe et de l'ensemble des grands projets. Le Comité Exécutif étudie également les opportunités d'investissement du groupe.
Comité Stratégique	Il se rassemble semestriellement, et réunit la Présidence, le Directeur Stratégie et Organisation, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports.
Comité « Cost Killer »	Il se réunit de manière mensuelle, afin de suivre et réduire les coûts du groupe et de ses filiales. Il rassemble le Directeur Financier, le Directeur Stratégie et Organisation et le Directeur Systèmes d'Information.

	Peuvent également participer à ce Comité, la Présidence et les Directeurs Généraux des différents Pôles.
Comité Support	Il a pour but d'optimiser les relations supports et les différents Pôles. Il se rassemble tous les deux mois, les Directeurs des fonctions supports et le Directeur des Systèmes d'Information. La Présidence et les Directeurs Généraux des différents Pôles peuvent également assister à ce Comité.
Comité d'audit AKWA Group	Maghreb Oxygène bénéficie de manière ponctuelle afin d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.
Comité HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)	Organisé annuellement, le Comité HSE a en charge l'amélioration de la gestion de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Il regroupe, outre la Présidence, le Directeur Général de PETRODIS, les Directeurs Généraux des Pôles et les médecins du travail.

L'organisation de ces groupes de travail a pour objectif de permettre aux organes décisionnaires d'être en permanence en liaison directe avec les responsables opérationnels et de rechercher, mettre en évidence et développer les synergies entre les différentes filiales du groupe.

Par ailleurs, du fait de son appartenance à AKWA Group, Maghreb Oxygène bénéficie de l'apport de la Direction de l'Audit qui constitue l'organe de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est destiné à garantir de manière permanente :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- Le suivi et l'analyse des risques ;
- L'optimisation et la fiabilité des flux des données comptables et financières ;
- La mise en place des éléments clés du contrôle ;
- L'existence d'une bonne communication de l'information entre les différents niveaux de responsabilité.

La convention conclue avec la société AKWA GROUP permet à Maghreb Oxygène de bénéficier des prestations ci-après :

- La détermination des options stratégiques et de la politique générale ;
- Les missions ponctuelles de développement ou de contrôle, assurés par des chargés de mission, la gestion des ressources humaines ;
- La promotion et le marketing.

➤ **Assiduités aux séances du conseil**

Tous les membres de l'organe de gouvernance ont été présents durant les 3 dernières réunions du conseil d'administration.

➤ **Rémunération des administrateurs**

Au 31 décembre 2024, la société a versé des jetons de présence à ses administrateurs pour un montant global de 1 096 000 DH.

➤ **Rémunération des dirigeants**

Les dirigeants de Maghreb Oxygène perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. La rémunération brute annuelle globale des membres de la direction s'élève à MAD 8,7 millions au titre de l'exercice 2024.

➤ **Relation avec les actionnaires et informations communiquées aux actionnaires**

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont unifiées chez Maghreb Oxygène. Ce mode d'exercice de la direction permet des échanges réguliers entre les actionnaires et la Direction Générale au travers d'un interlocuteur unique, ayant une connaissance profonde de Maghreb Oxygène et de ses métiers et permet de s'assurer que la définition de la stratégie de la société prend bien en compte les attentes et intérêts des actionnaires sur le long terme.

Maghreb Oxygène met à la disposition des actionnaires toutes les informations nécessaires pour une lecture claire de sa situation.



L'éthique revêt une importance majeure pour Maghreb Oxygène. La société s'engage en effet à respecter les normes éthiques les plus strictes et à mener ses activités avec la plus grande intégrité.

Ainsi, les règles inscrites dans le code déontologique guident la relation de chaque employé du Groupe AKWA avec les Actionnaires, les Clients, les Collaborateurs, les Partenaires et la Communauté. Elles se présentent comme suit :

- ✓ Responsabilité de la Société envers son environnement (actionnaires, clients, personnel, partenaires divers, communauté...);
- ✓ Intégrité et éthique ;
- ✓ Indépendance et partialité ;
- ✓ Confidentialité et secret professionnel ;
- ✓ Liberté d'association et d'expression publique ;
- ✓ Communication et ouverture ;
- ✓ Egalité et équité des chances ;
- ✓ Préservation du patrimoine ;
- ✓ Protection de l'environnement ;
- ✓ Compétitivité dans les relations ;
- ✓ Sécurité et de santé.

II.1. Actions engagées pour prévenir la corruption

De par la nature de leurs marchés, leurs métiers et leurs activités, les filiales d'Akwa Group, dont Maghreb Oxygène, sont fortement exposées au risque de survenance de cas de corruption. Le groupe a mis en place un dispositif de lutte anticorruption (code déontologique, procédures, surveillance...).

Akwa Group s'engage à conduire ses affaires en tant qu'entreprise citoyenne attachée au respect des lois et réglementations en vigueur avec une considération toute particulière à la qualité, à la sécurité et à l'environnement.

Outre les séminaires de sensibilisation effectués dans ce sens aux employés du groupe, des procédures de gestion et un dispositif de contrôle dédiés sont mis en place pour prévenir et réduire les risques de survenance de cas de corruption.

Les procédures de gestion concernent en particulier celles liées aux achats, aux cadeaux et autres actions marketing et aux paiements des fournisseurs.

Le contrôle se fait notamment par la présence obligatoire de l'audit groupe lors des ouvertures de plis et par le visa par les contrôleurs financiers des dépenses et paiements divers.

II.2. Mesures prises en réponse à des incidents de corruption

Aucun incident de corruption n'a été reporté au management de Maghreb Oxygène.

D – Informations sur les parties prenantes



L'écoute et le dialogue approfondi avec ses différentes parties prenantes permettent à Maghreb Oxygène de mieux comprendre l'évolution des usages et de renforcer ses actions, notamment celles en faveur du développement durable.

➤ **Impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines :**

A travers ses différents sites de production, de conditionnement et de commercialisation (points de ventes propres et dépositaires), Maghreb Oxygène pourvoie des emplois dans les différentes régions du Maroc.

➤ **Contribution de Maghreb Oxygène à la préservation de l'environnement du pays**

Maghreb Oxygène travaille en étroite collaboration avec ses clients quand il s'agit de développer des solutions pour la réduction de leur impact sur l'environnement et pour l'amélioration de leur productivité.

La société oriente les nouveaux clients ou ceux désireux de faire des expansions de leurs capacités de production vers les solutions efficaces et les moins polluantes compte tenu de leurs volumes et de leur activité.

Il s'agit par exemple, de proposer une on-site plutôt que du gaz liquéfié lorsque les volumes dépassent un certain seuil, on encore, des solutions de mini-vrac plutôt que des bouteilles pour d'autres catégories clients...

Les applications que propose Maghreb Oxygène permettent également d'améliorer la qualité de l'eau et traiter les eaux usées. Ses offres comprennent notamment des systèmes d'aération à l'oxygène pur pour le traitement des eaux usées et pour l'aquaculture ; le dioxyde de carbone pour l'ajustement du pH, la reminéralisation de l'eau potable et le dessalement de l'eau de mer...

Maghreb Oxygène était par ailleurs un fournisseur clé lors de la phase de construction des différentes stations solaires à Ouarzazate lors de sa phase de lancement. Aujourd'hui, le site dispose de sa propre unité de production de gaz de l'air.

Maghreb Oxygène s'est avéré être un partenaire stratégique dans la construction et l'exploitation des unités de dessalement de l'eau de mer. Ce fut le cas Agadir où Maghreb Oxygène a construit la canalisation du réseau....

Aujourd'hui, la société est également le fournisseur stratégique en gaz carbonique, pour les unités de dessalement à Agadir et à El Jadida.

➤ Relation de Maghreb Oxygène avec le secteur de la Santé



Maghreb Oxygène est un des leaders nationaux dans la production et la distribution aux hôpitaux et cliniques privés de gaz médicaux, et autres produits et services associés.

Les gaz médicaux (en particulier l'oxygène) mis à la disposition par Maghreb Oxygène sont utilisés notamment dans les services d'urgence et de réanimation, les blocs opératoires et en soins intensifs. S'agissant de vies humaines, la société accorde une importance particulière à assurer la continuité de ses livraisons, à tout moment de la journée ou de la nuit, sept jours sur sept.

Par ailleurs, pour répondre au mieux aux besoins spécifiques du secteur de la Santé, des rencontres, colloques, conférences multiples sont organisés par Maghreb Oxygène durant lesquels la société forme et sensibilise les utilisateurs sur la particularité et la sensibilité de ses produits.

Depuis l'apparition de la Covid-19, Maghreb Oxygène a travaillé en étroite collaboration avec le ministère de la Santé, le ministère de l'Intérieur et son ministère de tutelle, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et du Numérique. Cette collaboration multipartite a permis de fluidifier la communication pour une plus grande efficacité dans la gestion de la crise sanitaire. Les différentes parties étaient informées en continu des niveaux des stocks et des moyens mis en œuvre pour répondre à la demande.

➤ Actions correctives mises en place au sein des activités

Maghreb Oxygène veille au maximum à ne pas avoir d'impacts négatifs par ses activités sur les communautés locales. Elle œuvre notamment à la création d'une empreinte positive sur tout le pays à travers ses implantations dans différentes régions par la création d'emploi (directes et indirectes) et par son approvisionnement, à chaque fois que possible, auprès de fournisseurs locaux.

➤ Conditions de dialogue avec les parties prenantes externes

Maghreb Oxygène a mis en place différentes formes de dialogue avec ses parties prenantes. La liste des parties prenantes de la société est revue régulièrement afin de bien prendre en compte les besoins de chacun d'entre eux et les risques afférents.

La démarche de dialogue se matérialise essentiellement par des échanges directs, physiques ou numériques. Il s'agit notamment avec les

Bailleurs de fonds et investisseurs : publication des informations financières périodiques sur les supports de presse et sur les sites internet de la société, de la bourse et de l'AMMC, rencontres régulières avec les organismes bancaires, organisation de road show lors d'émissions ou renouvellements d'emprunts obligataires, séances de questions/réponses avec les analystes financiers (détenant au moins une action) présent lors des assemblées générales ...

Fournisseurs : rencontres avec les fournisseurs stratégiques, visites de leurs installations (au Maroc ou à l'étranger), vérification de leur conformité à la réglementation, évaluation des principaux fournisseurs...

Clients : organisation de séances de travail avec nos clients pour une meilleure compréhension de leurs attentes, communication via la presse, enquêtes de satisfaction, désignation d'une entité en charge du traitement des réclamations clients, veille commerciale permanente ...

Autres : participation aux instances professionnelles liées au métier de Maghreb Oxygène, benchmarks sectoriels, dialogue avec les autorités locales...

E – Autres

I. Actions sociétales et caritatives diverses

Sur le plan social et sociétal, au-delà de répondre aux exigences réglementaires en termes de respect du code de travail, droits humains et relations professionnelles, Maghreb Oxygène, en tant que filiale de Akwa Group, a mis en place un certain nombre de bonnes pratiques répondant aux Objectifs de Développement Durable tels que la santé et le bien-être, la réduction de la pauvreté, une éducation de qualité...

➤ **Bonne santé & Bien-être**

- **Santé**

Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, l'amélioration et la préservation de la santé des individus et des communautés est l'axe majeur et prioritaire de la politique sociale du groupe Akwa et de Maghreb Oxygène.

Dans ce contexte de pandémie, des mesures de préventions pour contrer le virus ont rapidement été mises en place :

- Mesures de prévention et d'hygiène à l'entrée : prise de température du personnel, désinfection de mains, disponibilité de tapis de désinfection pour les chaussures ...
- Mesures d'hygiène à l'intérieur de l'établissement : mise à disposition des masques de protection, nettoyage régulier des locaux et des équipements, stock suffisant de produits désinfectants et gel hydro-alcoolique pour le personnel...

Le groupe a également organisé des dépistages dans tous ses locaux pour toutes ses filiales et dans tout le Maroc. Il s'est également assuré du suivi et de l'accompagnement médical au profit des cas positifs.

Par ailleurs, de par son activité dans la vente de gaz et matériel médical, Maghreb Oxygène a mis à la disposition de son personnel et/ou de leurs proches, malades de la Covid-19, le matériel d'oxygénothérapie et l'oxygène nécessaire pendant toute la période de convalescence.

Les autres mesures indépendantes de la Covid-19 ont bien entendu été maintenues. Il s'agit notamment de couvertures assurance étendues (produit d'assistance en cas d'invalidité...), de la mise en place de vaccination anti-grippe gratuite tous les ans dans l'ensemble de ses sites, de la présence hebdomadaire dans tous les sites d'un médecin de travail pour des consultations gratuites et d'éventuels orientations vers des médecins spécialistes...

La société a également adhéré à la fondation Lalla Selma de lutte contre le cancer mettant en place un ensemble d'actions s'inscrivant dans la vision globale de la fondation telles que l'interdiction du tabac

dans les locaux de la société ou encore le dépistage du cancer du sein offert aux femmes. A cet effet, la société subit annuellement un audit de la fondation.

- **Bien être**

A Casablanca, des restaurants intra-sociétés, communs à toutes les sociétés du groupe et répondant à toutes les règles de la restauration collective sont emménagés aux seins des différents bâtiments dans lesquels sont logées les sociétés du groupe.

Les employés du groupe bénéficient de repas complets subventionnés par les différentes sociétés qui les emploient. Cet avantage, allié à l'horaire continu, permettent un gain de temps et une réduction du stress lié aux embouteillages de la métropole.

Nombre de repas servis par an :

Les restaurants du groupe Akwa ont repris leur activité normale en janvier 2023 après un arrêt prolongé durant la période Covid-19. Le nombre de repas servis au personnel de Maghreb Oxygène était de 6191 cette année contre 5 665 en 2019.

➤ **Actions caritatives**

Akwagroup et ses filiales, dont Maghreb Oxygène, octroient divers dons aux employés pour leur permettre de vivre pleinement leur spiritualité en :

- finançant le Hajj ;
- offrant des paniers de denrées alimentaires spécial Ramadan ;
- octroyant des dons pour l'Aid.

Maghreb Oxygène participe également à l'amélioration de la vie de famille et des enfants en octroyant à son personnel des dons pour les frais de scolarité, pour achoura...

II. Satisfaction Client

La satisfaction client est centrale dans la proposition de valeur de Maghreb Oxygène, c'est pourquoi Maghreb Oxygène a défini et déployé une démarche qualité applicable à l'ensemble de ses activités de gaz industriels, médicaux et alimentaires.

Cette démarche repose sur la mise en place d'une organisation dédiée et d'un processus de détection et de prévention des risques d'insatisfaction client ainsi que de conduites d'enquêtes de satisfaction régulières.

L'ensemble de ces aspects est pris en compte dans le cadre du système de management ISO 9001, vers 2015, opérationnel depuis 2016 et renouvelé pour une nouvelle période de 3 ans en 2023.

III. Hygiène Sécurité et Environnement

En tant que filiale de Akwagroup, Maghreb Oxygène et les sociétés incluses dans son périmètre de consolidation endossent et adoptent les mêmes engagements que ceux figurant dans la politique HSE de Akwagroup.

➤ **Politique HSE Akwagroup :**

Akwagroup s'engage à mener ses activités dans le plus grand respect de la santé et de la sécurité des personnes et des biens, et d'accorder l'attention nécessaire à la protection de l'environnement. Par cette démarche, Akwagroup marque sa volonté d'être un modèle dans son secteur d'activité.

Akwagroup atteindra ce but dans le respect de la réglementation, en mettant en œuvre des plans d'action spécifiques, en s'appuyant sur l'engagement, responsable et manifeste de tout le personnel à tous les niveaux.

		
<p>Akwagroup veut conduire ses activités sans porter atteinte à la santé de ses employés et des tiers. La protection de la santé de ses employés est une de ses plus importantes préoccupations.</p>	<p>Akwagroup part du principe que tout accident peut être évité et s'engage à mettre en œuvre les normes élevées de conscience de la sécurité, de formation du personnel et de discipline qui exige ce principe.</p>	<p>Dans ses activités, Akwagroup poursuit la diminution progressive des émissions, effluents et déchets reconnus pour avoir un impact négatif sur l'environnement, et cherche la protection des milieux naturels qui pourraient être affecté par le développement de ses activités.</p>

➤ **Règlementation :**

Avant tout, Maghreb Oxygène veille au respect et à l'application de toutes les lois régissant son activité et en particulier celles liées à la sécurité de son personnel et de toutes les parties prenantes qui l'entourent. Les principales lois sont les suivantes :

Dahir du 25 Août 1914 portant règlement sur les appareils à pression : Ce Dahir porte sur la réglementation des établissements insalubres, incommodes et dangereux et sur les appareils à pression.

Dahir du 12 janvier 1955 portant règlement sur les appareils à pression de gaz : Ce Dahir précise les modalités de contrôle et d'utilisation des appareils lors de la production, l'emmagasiner et la mise en œuvre des gaz comprimés, liquéfiés ou dissous.

Dahir du 2 mars 1938 modifié en 1995 portant règlement sur le transport par route de matières dangereuses : Ce Dahir relatif au transport par véhicule de matières dangereuses, impose aux transporteurs de gaz d'adopter une signalétique indiquant les marques distinctives, la nature des produits transportés et le risque qu'ils présentent.

➤ **Procédures de sécurité Maghreb Oxygène :**

Les mesures de sécurité mises en place par la société sont d'ordre préventif et curatif. Par ailleurs, Maghreb Oxygène couvre ses risques industriels via des polices d'assurance spécifiques.

Maghreb Oxygène dispose d'un équipement de sécurité adéquat sur chacun des sites de production. Les équipements de sécurité disponibles peuvent faire face aux risques majeurs auxquels Maghreb Oxygène est confronté, en particulier les incendies et les explosions des appareils à pression. Maghreb Oxygène est doté d'une panoplie de détecteurs de gaz installés à des emplacements appropriés et qui permettent de détecter des éventuelles fuites de gaz. Pour agir contre les incendies, les sites de Maghreb Oxygène sont équipés de différents genre d'extincteurs, de centrales d'extinction automatique ainsi que de réseaux d'incendie.

Les citernes mobiles de Maghreb Oxygène sont équipées de vannes pneumatiques permettant des arrêts d'urgence à distance dans le cas de déversement accidentel de gaz au cours de la livraison.

Maghreb Oxygène dote son personnel des EPI adéquats selon la nature des activités exercées.

Par ailleurs, des formations et des recyclages périodiques sont réalisés sur des thèmes liés à la sécurité, comme la lutte contre l'incendie, l'habilitation des conducteurs de chariots élévateurs, l'habilitation électrique, les risques liés aux métiers de la cryogénie...

Les mesures préventives consistent essentiellement en un suivi strict du processus de fabrication, une information, une sensibilisation et une responsabilisation de l'ensemble des ressources humaines de la société et plus particulièrement celles qui sont en rapport direct avec les sites de production, de conditionnement et de stockage. Enfin, Maghreb Oxygène développer en permanence les niveaux de sécurité de ses installations et de ses procédures.

IV. Certifications

Dans le cadre de sa démarche de développement durable via la dimension environnementale, économique et sociale, Maghreb Oxygène a obtenu plusieurs certifications matérialisant ses efforts :

ISO 9001 version 2015 :



- Définition : Cette norme définit des exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité pour les organismes souhaitant améliorer de façon continue la satisfaction de leurs clients et fournir des produits et services conformes.
- Domaine d'application :
 - Production, conditionnement, et commercialisation des gaz industriels, médicaux, alimentaires et spéciaux.
 - Le système couvre tous les processus de MAGHREB OYGENE au niveau des trois sites de production, et du siège.
- Date d'obtention de la certification : septembre 2017.
- Date du dernier renouvellement de la certification : janvier 2024.

MAGHREB OXYGENE S.A.

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Février 2025

**Aux Actionnaires de la société
MAGHREB OXYGENE S.A.**
Immeuble Tafraouti,
Km 7,5 Route de Rabat
Aïn Sebâa,
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MAGHREB OXYGENE S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 255.779.099,62 dont un bénéfice net de MAD 8.009.743,48.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MAGHREB OXYGENE S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Titres de participation et créances rattachées :</p> <p>Les titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan de la société au 31 décembre 2024 s’élèvent à KMAD 24 063 (pour leur valeur nette comptable).</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d’entrée au coût d’acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.</p> <p>Les provisions pour dépréciation de ces titres et de ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l’évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.</p> <p>Nous avons considéré que l’évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l’importance de ces titres dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l’appréciation de leur valeur d’utilité.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l’estimation des valeurs d’utilité des titres de participation et des créances rattachées, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — <i>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que les quotes-parts d’actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ; — <i>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ; - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l’environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance desdites entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d’éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions. <p>Nous avons, en outre vérifié, sur la base de sondages, les calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 05 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.



Mostafa FRAIHA
Associé

EXCELLENTIA CONSULTING



Hassan MELOIGH
Associé

BILAN (ACTIF)

Société: MAGHREB OXYGENE

31/12/2024

	ACTIF	Exercice			Exercice Précédent
		Brut	Amortissement & Provision	Net	
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Frais Préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Primes de Remboursement des Obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Immobilisations en recherche & développement				
	Brevets, Marques, Droits & Valeurs assimilées	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Fonds Commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	802 498 311,12	604 540 281,46	197 958 029,66	203 910 938,61
	Terrains	11 517 485,86		11 517 485,86	11 517 485,86
	Constructions	44 981 326,62	36 803 982,43	8 177 344,19	8 695 086,06
	Installations techniques, matériel et outillage	693 539 320,15	531 881 213,56	161 658 106,59	170 210 676,46
	Matériel de Transport	17 713 001,08	17 486 368,02	226 633,06	333 442,02
	Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	19 733 920,79	18 156 637,45	1 577 283,34	1 453 052,19
	Autres Immobilisations corporelles	212 080,00	212 080,00		
	Immobilisations Corporelles en Cours	14 801 176,62		14 801 176,62	11 701 196,02
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	31 370 097,69		31 370 097,69	31 370 097,69	
Prêts immobilisés	5 919 046,40		5 919 046,40	5 919 046,40	
Autres Créances Financières	1 388 051,29		1 388 051,29	1 388 051,29	
Titres de Participation	24 063 000,00		24 063 000,00	24 063 000,00	
Autres titres immobilisés					
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)					
Diminution de créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	843 897 065,01	610 080 376,18	233 816 688,83	241 045 054,60	
A C T I F	STOCKS (F)	48 332 196,88		48 332 196,88	45 358 280,10
	Marchandises	37 929 460,04		37 929 460,04	33 495 947,09
	Matières et fournitures consommables	6 711 174,22		6 711 174,22	7 817 157,77
	Produits en cours	51 279,00		51 279,00	55 219,40
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits Finis	3 640 283,62		3 640 283,62	3 989 955,84
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	202 132 902,43	21 035 436,13	181 097 466,30	159 530 233,96
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	7 478 340,06		7 478 340,06	2 152 156,94
	Clients et comptes rattachés	186 214 741,82	21 035 436,13	165 179 305,69	148 592 472,44
	Personnel	2 076 806,78		2 076 806,78	1 936 537,92
	Etat	6 129 814,92		6 129 814,92	6 622 270,17
	Comptes d'associés				
	Autres Débiteurs				
	Comptes de régularisation Actif	233 198,85		233 198,85	226 796,49
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)	49 837,33		49 837,33	42 360,04
	Eléments circulants	49 837,33		49 837,33	42 360,04
TOTAL II (F+G+H+I)	250 514 936,64	21 035 436,13	229 479 500,51	204 930 874,10	
T R E S O R E R I E - A C T I F	TRESORERIE - ACTIF	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80
	Chèques et valeurs à encaisser	1 772 796,05		1 772 796,05	1 789 103,67
	Banque, T.G et C.C.P	15 557 669,16		15 557 669,16	18 937 273,13
	Caisse, Régies d' avances et accreditifs	122 000,00		122 000,00	122 000,00
TOTAL III	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80	
TOTAL GENERAL I + II + III	1 111 864 466,86	631 115 812,31	480 748 654,55	466 824 305,50	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)
(modèle normal)

Exercice clos le : 31/12/2024

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDANT
		Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)	174 917 051,97		174 917 051,97	120 215 919,50
	Ventes de biens et services produits	142 332 757,39		142 332 757,39	175 412 438,83
	Chiffre d'affaires	317 249 809,36		317 249 809,36	295 628 358,33
	Variation des Stocks de produits (±) (1)	- 353 612,62		- 353 612,62	- 2 196 559,92
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres Produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation; transfert de charges	18 825 397,49	200 000,00	19 025 397,49	3 330 040,20
	TOTAL I	335 721 594,23	200 000,00	335 921 594,23	296 761 838,61
F I N A N C I E R	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus (2) de marchandises	137 557 250,27		137 557 250,27	114 541 638,67
	Achats consommés (2) de matière et fournitures	46 209 091,69		46 209 091,69	45 583 659,09
	Autres charges externes	58 592 910,77	204 875,55	58 797 786,32	57 211 784,74
	Impôts & Taxes	2 367 637,20		2 367 637,20	2 370 551,36
	Charges de personnel	45 348 412,98	4 768,60	45 353 181,58	44 926 770,08
	Autres Charges d'exploitation	15 879 977,06		15 879 977,06	1 096 774,00
	Dotations d'exploitation	24 226 181,70		24 226 181,70	24 028 202,86
	TOTAL II	330 181 461,67	209 644,15	330 391 105,82	289 759 380,80
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 530 488,41	7 002 457,81
N O N C O U R A N T	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres assimilés	5 250 000,00		5 250 000,00	5 075 420,00
	Gains de change	661 673,89		661 673,89	691 963,47
	Intérêts et autres produits financiers	335 533,49		335 533,49	634 663,84
	Reprises financières et transfert de Charges	42 360,04		42 360,04	197 304,05
	TOTAL IV	6 289 567,42		6 289 567,42	6 599 351,36
	V CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	3 759 978,99		3 759 978,99	3 773 710,63
	Perte de Change	607 477,81		607 477,81	740 698,53
	Autres Charges financières				
Dotations financières	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
TOTAL V	4 417 294,13		4 417 294,13	4 556 769,20	
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			1 872 273,29	2 042 582,16	
VII RESULTAT COURANT (VI + III)			7 402 761,70	9 045 039,97	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) ; Diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

N O N C O U R A N T	VII RESULTAT COURANT (reports)			7 402 761,70	9 045 039,97
	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	84 037,53		84 037,53	1 919 295,27
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	513 004,31	10 138 307,43	10 651 311,74	1 331 210,28
	Reprises non courantes, transferts de charge				6 000 000,00
	TOTAL VIII	597 041,84	10 138 307,43	10 735 349,27	9 250 505,55
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées				985 119,69
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	7 040 436,20	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
TOTAL IX	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	8 025 555,89	
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			4 077 929,78	1 224 949,66	
XI RESULTAT AVANT IMPOT (VII + X)			11 480 691,48	10 269 989,63	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS			3 470 948,00	1 831 632,00	
XIII RESULTAT NET			8 009 743,48	8 438 357,63	

TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			352 946 510,92	312 611 695,52
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			344 936 767,44	304 173 337,89
RESULTAT NET (XI - XII) (total des produits - total des charges)			8 009 743,48	8 438 357,63

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)**I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)**

Société: MAGHREB OXYGENE

31/12/2024

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	174 917 051,97	120 215 919,50
	2	- Achats revendus de marchandises	137 557 250,27	114 541 638,67
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	37 359 801,70	5 674 280,83
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	141 979 144,77	173 215 878,91
	3	Ventes de biens et services produits	142 332 757,39	175 412 438,83
	4	Variation stocks de produits	- 353 612,62	- 2 196 559,92
	5	Immobilisations par l'entreprise pour elle même		
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 +7)	105 006 878,01	102 795 443,83
	6	Achats consommés de matière et fournitures	46 209 091,69	45 583 659,09
	7	Autres Charges externes	58 797 786,32	57 211 784,74
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I +II -III)	74 332 068,46	76 094 715,91
V	8	+ Subvention d'exploitation		
	9	- Impôts & Taxes	2 367 637,20	2 370 551,36
	10	- Charges de Personnel	45 353 181,58	44 926 770,08
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	26 611 249,68	28 797 394,47
	=	OU INSUFFISANCE BRUTES D'EXPLOITATION		
	11	+ Autres Produits d'exploitation		
	12	- Autres Charges d'exploitation	15 879 977,06	1 096 774,00
	13	+ Reprises d' exploitation	19 025 397,49	3 330 040,20
	14	- Dotations d'exploitations	24 226 181,70	24 028 202,86
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	5 530 488,41	7 002 457,81
VII	±	RESULTAT FINANCIER	1 872 273,29	2 042 582,16
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	7 402 761,70	9 045 039,97
IX	±	RESULTAT NON COURANT	4 077 929,78	1 224 949,66
	-	Impôts sur les résultats	3 470 948,00	1 831 632,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	8 009 743,48	8 438 357,63

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l' exercice		
		Bénéfice +	8 009 743,48	8 438 357,63
		Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation	23 305 435,70	23 228 351,86
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes		
	5	- Reprises d'exploitation		
	6	- Reprises financières		
	7	- Reprises non courantes		
	8	- Produits des cessions des immobilisations	84 037,53	1 919 295,27
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées		985 119,69
I	=	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31 231 141,65	30 732 533,91
	10	- Distributions de bénéfices	3 250 000,00	3 250 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	27 981 141,65	27 482 533,91

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulant et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

MAGHREB OXYGENE
TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31/12/2024

		31/12/2024	31/12/2023	VARIATION A-B	
		A	B	Emplois C	Ressources D
1	FINANCEMENT PERMANENT	383 236 902,53	384 636 916,21	1 400 013,68	0,00
2	MOINS ACTIF IMMOBILISÉ	233 816 688,83	241 045 054,60	0,00	7 228 365,77
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	149 420 213,70	143 591 861,61	0,00	5 828 352,09
4	ACTIF CIRCULANT	229 479 500,51	204 930 874,10	24 548 626,41	0,00
5	MOINS PASSIF CIRCULANT	87 381 310,31	82 187 389,29	0,00	5 193 921,02
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	142 098 190,20	122 743 484,81	19 354 705,39	0,00
	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	7 322 023,50	20 848 376,80	0,00	13 526 353,30

II EMPLOIS ET RESSOURCES	31/12/24		31/12/23	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)	3 250 000,00	31 231 141,65	3 250 000,00	30 732 533,91
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		31 231 141,65		30 732 533,91
- DISTRIBUTIONS DE BÉNÉFICES	3 250 000,00		3 250 000,00	
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)	0,00	84 037,53	0,00	4 819 295,27
+ CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
+ CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		84 037,53		1 919 295,27
+ CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
+ RECUPERATION SUR CREANCES IMMOBILISEES				2 900 000,00
+ REDUCTION SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00		0,00
+ REDUCTION SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00		0,00
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ AUGMENTATION DU CAPITAL , APPORTS				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (NETTES DE PRIMES DE REMBOURSEMENT) (D)				1 620 503,36
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	3 250 000,00	31 315 179,18	3 250 000,00	37 172 332,54

II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	15 677 069,93	0,00	27 227 303,63	0,00
+ ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPOR.	0,00		0,00	
+ ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION CORPORELLES	15 677 069,93		27 227 303,63	
+ ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION FINANCIÈRES				
+ AUGMENTATION DES CRÉANCES IMMOB.				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	0,00		0,00	
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (reprise sur consignation et crédits bancaires) (G)	6 159 757,16		0,00	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	400 000,00		6 745 239,12	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	22 236 827,09	0,00	33 972 542,75	0,00

III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	19 354 705,39	0,00	10 404 299,39	0,00
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	13 526 353,30	0,00	10 454 509,60
TOTAL GENERAL	44 841 532,48	44 841 532,48	47 626 842,14	47 626 842,14

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

**TABLEAU DE FINANCEMENT (T.F)
ET ETAT DES INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES (E.T.I.C)**

2024

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (E.T.I.C)

A PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- A1 Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2 Etat des dérogations
- A3 Etat des changements de méthodes

B. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN ET AU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1 Détail des non valeurs
- B2 Tableau des immobilisations
- B2 bis Tableau des amortissements
- B3 Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- B4 Tableau des titres de participation
- B5 Tableau des provisions
- B6 Tableau des créances
- B7 Tableau des dettes
- B8 Sûretés données ou reçues
- B9 Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail
- B10 Biens en crédit-bail
- B11 Détail des postes CPC
- B12 Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
- B13 Détermination du résultat courant après impôts
- B14 Détail de la taxe sur la valeur ajoutée
- B15 Passifs éventuels

C AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- C1 Etat de répartition du capital social
- C2 Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice
- C3 Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
- C4 Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
- C5 Datation et événements postérieurs

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

ÉTAT A1

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la Société.

I. ACTIF IMMOBILISE	
A. ÉVALUATION DE L'ENTREPRISE	
1. Immobilisations en non-valeurs	Valeur d'entrée
2. Immobilisations incorporelles	Valeur d'entrée
3. Immobilisations corporelles	Valeur d'entrée
4. Immobilisations financières	Valeur nominale
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire.(constant)
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
1. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	Actualisation du cours fin d'exercice
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. ÉVALUATION A L'Entrée	
1. Stocks	Coût Moyen pondéré
2. Créances	Valeur d'entrée
3. Titres et valeurs de placement	Montant nominal
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	
2. Méthodes dévaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'entrée
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Actualisation du cours fin d'exercice
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions durables pour risques et charges	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Conversion des dettes en devises étrangères au cours du jour de clôture
V. TRÉSORERIE	
1. Trésorerie - Actif	
2. Trésorerie - Passif	
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION
BDO BDO S.A.
Maghreb Tax & Advisory

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DU CHANGEMENT	justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. <u>Changement affectant les méthodes d'évaluation</u>	NEANT	NEANT
I. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDOO S.A.
Auditing, Tax & Advisory

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B1 : DETAIL DES NON VALEURS

COMPTE PRICIPAL	INTITULE	MONTANT AU 31/12/2024
	Immobilisations en non valeurs	8 377 284,12
211	Frais Préliminaires	-
212	Charges à répartir	8 377 284,12
213	Primes de Remboursement des Obligations	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A. & ASSOCIATES
11, Boulevard de la République
10000 Algérie

ETAT B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	7 977 284,12	400 000,00	-	-	-	-	-	8 377 284,12
* Frais préliminaires	-	400 000,00	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 977 284,12	400 000,00	-	-	-	-	-	8 377 284,12
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 651 372,08	-	-	-	-	-	-	1 651 372,08
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 651 372,08	-	-	-	-	-	-	1 651 372,08
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	786 868 015,86	15 677 069,93	-	1 775 076,27	46 774,67	-	1 775 076,27	802 498 311,12
* Terrains	11 517 485,86	15 677 069,93	-	1 775 076,27	46 774,67	-	1 775 076,27	11 517 485,86
* Constructions	44 572 208,62	409 118,00	-	-	-	-	-	44 981 326,62
* Installations techniques, matériel et outillage	681 793 923,49	10 017 095,06	-	1 775 076,27	46 774,67	-	1 775 076,27	693 539 320,15
* Matériel de transport	17 713 001,08	-	-	-	-	-	-	17 713 001,08
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	19 358 120,79	375 800,00	-	-	-	-	-	19 733 920,79
* Autres immobilisations corporelles	212 080,00	4 875 056,87	-	-	-	-	-	212 080,00
* Immobilisations corporelles en cours	11 701 196,02	-	-	-	-	-	-	14 801 176,62

FOR IDENTIFICATION
BBOSES ONLY
Kredit, Tax & Accounting

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B2 bis : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Régularisations	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 213 265,82	1 675 456,82	-	-	3 888 722,64
* Frais préliminaires	-				-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 213 265,82	1 675 456,82			3 888 722,64
* Primes de remboursement obligations	-				-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 651 372,08	-	-	-	1 651 372,08
* Immobilisation en recherche et développement	-				-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 651 372,08				1 651 372,08
* Fonds commercial	-				-
* Autres immobilisations incorporelles	-				-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	582 957 077,25	21 629 978,88	-	46 774,67	604 540 281,46
* Terrains	-				-
* Constructions	35 877 122,56	926 859,87			36 803 982,43
* Installations techniques, matériel et outillage	511 583 247,03	20 344 741,20		46 774,67	531 881 213,56
* Matériel de transport	17 379 559,06	106 808,96			17 486 368,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	17 905 068,60	251 568,85			18 156 637,45
* Autres immobilisations corporelles	212 080,00				212 080,00
* Immobilisations corporelles en cours	-				-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
KPMG LLP
A U.S. MEMBER FIRM OF THE
MEMBER FIRMS OF THE
MEMBER FIRMS OF THE
MEMBER FIRMS OF THE

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au C.P.C de l'exercice	
						Date de cloture	Situation nette		Résultat net
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Tafraouti	Immobilier	25 000 000,00	24%	6 000 000,00	6 000 000,00	31/12/2023	92 449 567,42	4 941 635,15	
SODEGIM	Gaz industriels	35 000 000,00	50%	17 500 000,00	17 500 000,00	31/12/2023	72 844 590,03	11 112 222,55	
Proactis	Gestion	2 000 000,00	25%	492 800,00	492 800,00	31/12/2023	7 523 424,25	184 738,46	
Petrolog	Stockage	6 000 000,00	1%	60 000,00	60 000,00	31/12/2023	10 147 429,92	258 949,61	
Settat Golf Management	Gestion Golf	500 000,00	2%	10 000,00	10 000,00	31/12/2023	865 666,60	2 314 041,09	
Techno Soudure	Industrie	3 100 000,00	0%	200,00	200,00	31/12/2023	9 164 104,69	340 068,30	
TOTAL							192 994 782,91	19 151 655,16	-

FOR IDENTIFICATION
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

	DOTATIONS			REPRISES		
	D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé						
2. Provisions réglementées						
3. Provisions durables pour risques et charges						
SOUS TOTAL (A)						
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	920 746,00			18 425 397,49		21 035 436,13
5. Autres Provisions pour risques et charges		49 837,33			42 360,04	49 837,33
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
SOUS TOTAL (B)	920 746,00	49 837,33		18 425 397,49	42 360,04	21 085 273,46
TOTAL (A+ B)	920 746,00	49 837,33		18 425 397,49	42 360,04	21 085 273,46

FOR IDENTIFICATION
BDOS-A
 Audit, Tax & Advisory

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B6 : TABLEAU DES CREANCES

	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES				
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org- Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 307 097,69	7 307 097,69	-	-	-	1 234 339,29	5 919 046,40	-
* Prêts immobilisés	5 919 046,40	5 919 046,40				1 234 339,29	5 919 046,40	
* Autres créances financières	1 388 051,29	1 388 051,29						
DE L'ACTIF CIRCULANT	202 132 902,43	21 035 436,13	181 097 466,30	-	1 805 637,22	6 129 814,92	21 576 492,78	8 169 744,20
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 478 340,06		7 478 340,06		1 805 637,22		2 719 601,00	
* Clients et comptes rattachés	186 214 741,82	21 035 436,13	165 179 305,69				18 856 891,78	
* Personnel	2 076 806,78		2 076 806,78					
* Etat	6 129 814,92		6 129 814,92			6 129 814,92		
* Compte d'associés	-		-					
* Autres débiteurs	-		-					
* Comptes de régularisation actif	233 198,85		233 198,85					

FOR IDENTIFICATION
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B7 : TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	127 457 802,91	27 457 802,91	100 000 000,00					
* Emprunts obligataires	100 000 000,00		100 000 000,00					
* Autres dettes de financement	-	-						
* Autres dettes de financement (consignations)	27 457 802,91	27 457 802,91						
DU PASSIF CIRCULANT	87 287 594,18	-	87 287 594,18	2 880,00	22 133 379,99	29 000 631,66	4 730 012,17	2 880,00
* Fournisseurs et comptes rattachés	48 472 259,32		48 472 259,32	2 880,00	22 133 379,99		4 730 012,17	2 880,00
* Clients créditeurs, avances et acomptes	2 042 210,62		2 042 210,62					
* Personnel	3 403 362,06		3 403 362,06					
* Organismes sociaux	2 771 839,48		2 771 839,48			575 967,66		
* Etat	28 424 664,00		28 424 664,00			28 424 664,00		
* Compte d'associés	44 091,00		44 091,00					
* Autres créanciers	1 500,00		1 500,00					
* Comptes de régularisation-passif	2 127 667,70		2 127 667,70					

FOR IDENTIFICATION
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Maghreb Oxygène

31/12/2024

ETAT B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture.
Sûretés données	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Sûretés reçues :	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

(1) - Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

FOR IDENTIFICATION
BDO S.A. & ASSOCIES
MEMBERSHIP

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	30 511 542,02	29 938 595,90
* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	NEANT	NEANT
* autres engagements donnés		
*		
TOTAL (1)	30 511 542,02	29 938 595,90
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements reçus	NEANT	NEANT
TOTAL	-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Maghreb Oxygène
31/12/2024

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

ETAT B11 : DETAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice clos le : 31/12/2024

Poste		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>		
	Achats de marchandises	138 956 946,56	110 391 746,60
	Variation des Stocks de marchandises (*)	- 1 399 696,29	4 149 892,07
	Total	137 557 250,27	114 541 638,67
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	Achats de matières premières	8 340 882,12	10 718 884,95
	Variation des stocks de matières premières (*)	- 642 824,35	833 424,68
	Achats de matières et fournitures consommables et emballages	13 365 691,06	11 664 714,95
	Variation des stocks de fournitures et emballages	1 748 807,90	636 279,66
	Achat non stocké de matières et fournitures	4 127 339,08	4 654 194,89
	Achats de travaux, études et prestations de services	19 269 195,88	17 076 159,96
	Total	46 209 091,69	45 583 659,09
613/614	<u>Autres Charges externes</u>		
	Location et charges locatives	12 244 087,85	9 509 134,84
	Redevances de crédit - bail	775 246,12	830 412,72
	Entretien et réparation	2 513 105,75	4 984 678,59
	Primes d'assurances	2 878 868,51	3 031 848,65
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1 463 758,41	1 133 465,05
	Rémunérations des intermédiaires et Honoraires	7 407 985,25	6 818 061,69
	Transports	23 083 658,79	21 925 933,85
	Déplacements, missions, et réceptions	5 255 032,31	5 579 460,60
	Reste du poste des autres charges externes	3 176 043,33	3 398 788,75
	Total	58 797 786,32	57 211 784,74
617	<u>Charges de Personnel</u>		
	Rémunération du personnel	34 063 454,45	33 956 457,26
	Charges sociales	10 811 196,50	10 506 783,88
	Reste du poste des charges de personnel	478 530,63	463 528,94
	Total	45 353 181,58	44 926 770,08
618	<u>Autres Charges d'exploitations</u>		
	Jetons de présence	1 096 774,00	1 096 774,00
	Pertes sur créances irrécouvrables	14 783 203,06	
	Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	15 879 977,06	1 096 774,00
	CHARGES FINANCIERES		
638	<u>Autres Charges financières</u>		
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
	CHARGES NON COURANTES		
658	<u>Autres charges non courantes</u>		
	Pénalités sur marchés et dédits		
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	Pénalités et amendes fiscales	5 681 967,07	75 561,52
	Créances devenues irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges non courantes	975 452,42	6 964 874,68
	Total	6 657 419,49	7 040 436,20

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT B11 Bis: DETAIL DES POSTES DU C.P.C

	PRODUITS D' EXPLOITATION		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	Ventes de marchandises au Maroc	174 917 051,97	120 215 919,50
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	174 917 051,97	120 215 919,50
712	<u>Ventes de biens et services produits</u>		
	Ventes de biens au Maroc	114 887 232,44	153 090 012,54
	Ventes de biens à l' étranger		
	Ventes de services au Maroc	25 488 765,84	20 450 868,43
	Ventes de services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	Reste du poste des ventes de biens et services produits	1 956 759,11	1 871 557,86
	Total	142 332 757,39	175 412 438,83
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	Variation des stocks de biens produits (±)	- 349 672,22	- 2 171 793,62
	Variation des stocks de services en cours (±)		
	Variation des stocks des produits en cours (±)	- 3 940,40	- 24 766,30
	Total	- 353 612,62	- 2 196 559,92
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste (produits divers)		
	Total		
719	Reprises d'exploitation; transfert de charges		
	Reprises	18 625 397,49	2 584 801,08
	Transfert de charges	400 000,00	745 239,12
	Total	19 025 397,49	3 330 040,20
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers		
	Intérêts et produits assimilés	300 884,81	428 187,72
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titre et valeurs de placement	34 648,68	206 476,12
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	335 533,49	634 663,84

ETAT B12 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	MONTANT	MONTANT
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	8 009 743,48	
Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
1. Courantes	22 102 479,47	
- IS 2024	3 470 948,00	
- Cadeaux à la Clientèle	243 710,40	
- Dons	43 050,00	
- Ecart de conversion Passif	43 878,80	
- Charges sur ex antérieurs	209 644,15	
- provisions de congés	3 308 045,06	
- Perte sur créances clients	14 783 203,06	
2. Non courantes	6 657 419,49	
- Autres charges non courantes	6 657 419,49	
III. DEDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes		23 158 083,81
- Provisions Congés		3 409 869,00
- Ecart de conversion Passif		59 461,88
- Dividendes		5 250 000,00
- Reprise provision clients		14 438 752,93
2. Non courantes		
TOTAL		23 158 083,81
IV. RESULTAT BRUT FISCAL	36 769 642,44	Montants
Bénéfice brut si T1>T2 (A)	13 611 558,63	
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)	13 611 560,00	
ou Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		Montants
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

(1) Dans la limite du Montant du bénéfice brut fiscal

Maghreb Oxygène

31/12/2024

ETAT B13 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

NATURE	Montant
I - DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS	
* Résultat courant d'après C.P.C (+)	7 402 761,70
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	18 631 531,47
* Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	23 158 083,81
* Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 876 209,36
* Impôt théorique sur résultat courant	733 434,00
Résultat courant après impôts	6 669 327,70

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Maghreb Oxygène

31/12/2024

ETAT B14 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptable de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A Facturée	29 947 014,99	43 611 285,77	48 035 495,52	25 522 805,24
B. T.V.A Récupérable	3 404 206,09	46 193 353,91	46 221 247,06	3 376 312,94
Sur Charges	3 182 169,79	42 249 756,15	42 469 388,69	2 962 537,25
Sur Immobilisations	222 036,30	3 943 597,76	3 751 858,37	413 775,69
C. T.V.A dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	26 542 808,90	-2 582 068,14	1 814 248,46	22 146 492,30
	26 542 808,90	-2 582 068,14	1 814 248,46	22 146 492,30

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

MAGHREB OXYGENE SA

B.15 Passifs éventuels

(a) Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'Impôt sur le Revenu (IR) des exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023 et 2024 pourraient faire l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale et donner lieu à d'éventuels redressements.

(b) Les déclarations sociales au titre de la CNSS des exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023 et 2024 ne sont pas encore prescrites et pourraient également faire l'objet d'un contrôle par l'administration et donner lieu à d'éventuels redressements.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL (1/2)

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 81250000

1 Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1)	2 Adresse	3 NOMBRE DE TITRES		5 Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		4 Exercice précédent	4 Exercice actuel		6 Souscrit	7 Appelé	8 Libéré
Akwa Group	Km7, Route de Rabat Ain Sebaâ	507 643	507 643	100,00	50 764 300,00	50 764 300,00	50 764 300,00
FLOTTANT BOURSE ATLANTA	Av des FAR Angle Rue de la Plage 49 Rue Othman Ben affane Casa	162 495	162 495	100,00	16 249 500,00	16 249 500,00	16 249 500,00
AL WATANYA	81-83 Av des FAR	32 500	32 500	100,00	3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
CDG	Place My Hassan Imm Dalil Rabat	32 500	32 500	100,00	3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
Wakrim Mehdi	Angle des Vanneaux Imm Mekouar App 6	16 250	16 250	100,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
Akhannouch Habiba	211, Avenue de la Mecque - Californie Casa	15 388	15 388	100,00	1 538 800,00	1 538 800,00	1 538 800,00
BELGUENCH Khalil	Bd Biranzarane Romandi II App 13 Casablanca	11 298	11 298	100,00	1 129 800,00	1 129 800,00	1 129 800,00
Akhannouch Safaa	Av 2 Mars Safatel N° 75 Casablanca	5 650	5 650	100,00	565 000,00	565 000,00	565 000,00
Akhannouch Sanaa	6, Rue Parfeferon Res.Yassir App 1 Q.Hopit.Casa	3 801	3 801	100,00	380 100,00	380 100,00	380 100,00
Akhannouch Aasmaa	5, Rue Kartoum Secteur Résidentielle Agadir	3 801	3 801	100,00	380 100,00	380 100,00	380 100,00
Akhannouch Hanaa	5, Rue Kartoum Secteur Résidentielle Agadir	3 801	3 801	100,00	380 100,00	380 100,00	380 100,00
BELGUENCH Latifa	Bd Biranzarane Romandi II App 13 Casablanca	2 824	2 824	100,00	282 400,00	282 400,00	282 400,00
BELGUENCH Saadia	Bd Biranzarane Romandi II App 13 Casablanca	2 824	2 824	100,00	282 400,00	282 400,00	282 400,00
		804 576	804 576		80 457 600	80 457 600	80 457 600

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
KINGDOM OF MOROCCO

ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL (2/2)

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 81250000

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
Hamza Mohammed	6, Rue Dadès CIL Casablanca	1 923	1 923	100,00	192 300,00	192 300,00	192 300,00
Hamza Fatima	67, Rue des Mesanges Oasis Casablanca	1 718	1 718	100,00	171 800,00	171 800,00	171 800,00
Hamza Badiaa	67, Rue des Mesanges Oasis Casablanca	1 718	1 718	100,00	171 800,00	171 800,00	171 800,00
Hamza Abdellah	52, Hassan Souktani Casablanca	1 513	1 513	100,00	151 300,00	151 300,00	151 300,00
Afriquia SMDC	Rue Ibnou El ouennane Ain sebaâ	286	286	100,00	28 600,00	28 600,00	28 600,00
Wakrim Ali	Angle rue jasmîns & Av A ain sebaâ	241	241	100,00	24 100,00	24 100,00	24 100,00
Wakrim Jamal	Angle rue jasmîns & Av A ain sebaâ	238	238	100,00	23 800,00	23 800,00	23 800,00
Wakrim Asmaa	67, Rue des Mesanges Oasis Casablanca	63	63	100,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
Wakrim Imane	67, Rue des Mesanges Oasis Casablanca	63	63	100,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
Wakrim Hanane	67, Rue des Mesanges Oasis Casablanca	63	63	100,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
Oudad Batoul	67, Rue des Mesanges Oasis Casablanca	28	28	100,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Wakrim Najat	Angle des Vanneaux Imm Mekouar App 6	23	23	100,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
Wakrim Touria	Angle des Vanneaux Imm Mekouar App 6	23	23	100,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
Wakrim Hassan Ben Ahmed	Angle des Vanneaux Imm Mekouar App 6	9	9	100,00	900,00	900,00	900,00
Naim Fatima	Angle des Vanneaux Imm Mekouar App 6	5	5	100,00	500,00	500,00	500,00
Akhannouch Aziz	211, Avenue de la Mecque - Californie Casa	2	2	100,00	200,00	200,00	200,00
Iraqi-Housseini Youssef	22, Rue d'Alger Casablanca	2	2	100,00	200,00	200,00	200,00
Mohammed Bouzaid Ouais	67, Rue Laaksas Hay El Hana Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
MADAH Sanaa	35, rue Ibn Hazem, Chantimar, Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Guennoun Youssef	Riad Al Andalous N° 09 ETG RC Randa Californie-Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Majid El Yacoubi	52, Lot Arset Lekbir, 14 rue Attabari (Maârif)	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Soukayna AKHANNOUCH	Bd Ibnou el ouannane Afriquia N° 54 ain sebaa Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Amine WAKRIM	Bd Ibnou el ouannane Afriquia N° 54 ain sebaa Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
		7 924	7 924		792 400	792 400	792 400
		812 500	812 500		81 250 000	81 250 000	81 250 000

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Maghreb Oxygène
31/12/2024

ETAT C2 : ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A. ORIGINE DES RESULTAT A AFFECTER	B. AFFECTATIONS DES RESULTATS	
(Décision du 21/03/24)		
Report à nouveau	110 477,40	5 000 000,00
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	8 438 357,63	3 250 000,00
Prélèvements sur les réserves		
Autres réserves		298 835,03
TOTAL A	8 548 835,03	TOTAL B
	8 548 835,03	8 548 835,03

Total A = Total B

FOR IDENTIFICATION
BDO S.A.
Rue de l'Industrie, 13000, Algérie

Maghreb Oxygène
31/12/2024

**ETAT C3 : RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS
DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeur	245 216 762,50	245 255 337,84	251 290 538,14
* OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	294 755 639,03	295 628 358,33	317 249 809,36
2. Résultat avant impôts	13 535 140,61	10 269 989,63	11 480 691,48
3. Impôts sur les résultats	4 997 470,00	1 831 632,00	3 470 948,00
4. Bénéfices distribués	3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instances d'affectation)	5 287 670,61	5 188 357,63	4 759 743,48
* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
. Résultat net par action ou par sociale	10,51	10,39	9,86
. Bénéfices distribués par action ou part sociale	4,00	4,00	4,00
* PERSONNEL			
. Montant des salaires bruts de l'exercice	32 897 292,07	33 956 457,26	34 063 454,45
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	183	190	160

FOR IDENTIFICATION
 PURPOSES ONLY
 BDO S.A.
 11, rue de la République
 1000 BRUXELLES

Maghreb Oxygène
31/12/2024

**ETAT C4 : TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES
PENDANT L'EXERCICE**

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent		
* Immobilisations brutes		9 735 460,57
* Rentrées sur immobilisations		
* Remboursement des dettes de financement		
* Produits		
* Charges		113 224 229,75
TOTAL DES ENTREES	0,00	0,00
TOTAL DES SORTIES	0,00	122 959 690,32
BALANCE DEVISES	122 959 690,32	0,00
TOTAL	122 959 690,32	122 959 690,32

ETAT C5 : DATATION DES EVENEMENTS POSTERIEURS

I. Datation

Date de clôture	31 décembre 2024
Date d'établissement des états financiers	31 janvier 2025

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE NON RATTACHES A
CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNES
DES ETATS FINANCIERS.**

**FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY**
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

NEANT.

MAGHREB OXYGENE S.A.

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les
états financiers consolidés**

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Février 2025

**Aux Actionnaires de la société
MAGHREB OXYGENE S.A.**
Immeuble Tafraouti,
Km 7,5 Route de Rabat
Aïn Sebâa,
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Maghreb Oxygène S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 307 028 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 12 428 milliers de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telle qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 ((§ 3.9.21) et 23. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Test de dépréciation des titres mis en équivalence et des créances financières rattachées à ces titres</p> <p>Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence et les créances financières rattachées s’élèvent respectivement à 79,5 millions de dirhams et à 5,9 millions de dirhams.</p> <p>En l’absence de goodwill dégagé lors de l’acquisition des participations mises en équivalence, le Groupe Maghreb Oxygène effectue un test de dépréciation lorsqu’il existe un indice de perte de valeur.</p> <p>Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable du titre devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d’utilité et la juste valeur nette des coûts de cession.</p> <p>La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d’utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus. Cette valeur repose sur de nombreux jugements et estimations de la part du management du Groupe.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des titres mis en équivalence et des créances financières rattachées à ces derniers, nous avons considéré que leur évaluation constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des modalités de mise en œuvre par le Groupe Maghreb Oxygène pour l’identification des indices de pertes de valeurs associés à chaque titre de participation consolidé et procédé à la revue le cas échéant des flux de trésorerie utilisés dans le calcul de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons apprécié le cas échéant la cohérence des hypothèses retenues au niveau du plan d’affaires entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie, telles que validées par le management. Nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Effectué des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers pour prendre connaissance des principales hypothèses utilisées dans les plans d’affaires et confronter ces dernières avec les explications obtenues ; — Apprécié sur la base des informations fournies par le management, les méthodes de valorisation utilisées par le Groupe ainsi que les hypothèses utilisées ; — Procédé par sondage à la revue des calculs servant à la détermination des valeurs recouvrables ; <ul style="list-style-type: none"> — Vérifié que les calculs prennent en considération également les créances financières rattachées ; — Comparé les projections établies lors des exercices précédents avec les réalisations effectives des exercices concernés. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 1§3.9.4, 10 et 15 de l’annexe aux comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 05 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
23, rue Lemtouni - Oujda Oasis 20410 Casablanca
Téléphone : 812 5 22 29 33 04 115
Télécopie : 812 5 22 29 33 05
ICE : 00152987400081

Mostafa FRAIHA
Associé

EXCELLENTIA CONSULTING



EXCELLENTIA CONSULTING
5, Bd Zerktouni, Angle Soulaïmane
Azmi, 20250 - Casablanca
I.F: 15253855 - CNSS: 4520153
T.P: 36340092

Hassan MELOIGH
Associé

GROUPE MAGHREB OXYGENE

II - Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023

:

ACTIF (en milliers de dirhams)	Note	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	13	194 873	198 680
Droit d'utilisation de l'actif		11 964	6 190
Titres mis en équivalence	10	79 507	73 160
Autres immobilisations financières	14	1 388	1 388
Titres de participation non consolidés	14	70	70
Impôts différés actifs	11	2 995	3 518
Autres actifs non courants	15	6 301	8 661
Actifs non courants		297 098	291 667
Stocks	16	48 071	45 098
Comptes clients	17	164 277	147 548
Autres créances d'exploitation	17	18 133	14 354
Actif d'impôt exigible		86	2 808
Titres de placement		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	17 452	20 848
Actifs courants		248 019	230 656
TOTAL ACTIF		545 117	522 323

PASSIF (en milliers de dirhams)		31/12/2024	31/12/2023
Capital		81 250	81 250
Prime d'émission		40 990	40 990
Réserves consolidées		172 360	166 071
Résultat consolidé de l'exercice		12 428	9 542
Intérêts minoritaires		-	-
Capitaux propres		307 028	297 853
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	18	106 869	102 876
Impôts différés passifs	11	797	2 132
Autres passifs non courants	20	25 698	31 858
Passifs non courants		133 364	136 866
Dettes fournisseurs	21	48 476	39 759
Autres passifs courants	21	40 141	44 330
Passif d'impôt exigible		701	24
Provisions pour risques et charges courants		-	-
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	18	15 407	3 491
Passifs courants		104 725	87 604
TOTAL PASSIF		545 117	522 323

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

GROUPE MAGHREB OXYGENE

I- Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2024 et 2023

<i>En milliers de dirhams</i>	NOTE	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Chiffre d'affaires	3	311 411	290 597
Autres produits	4	18 709	3 519
Coût des biens et services vendus	5	(181 745)	(159 902)
Charges de personnel	6	(45 353)	(44 927)
Autres produits et charges opérationnels	7	(69 044)	(60 645)
Résultat opérationnel avant amortissements		33 978	28 642
Dotations aux amortissements	8	(25 907)	(24 587)
Résultat opérationnel		8 071	4 055
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie		35	207
Coût de l'endettement financier brut		(4 458)	(4 350)
Coût de l'endettement financier net	9	(4 423)	(4 143)
Autres produits et charges financières		-	-
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		3 648	(88)
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	10	11 598	10 164
Impôts sur les résultats	11	(2 818)	(534)
Résultat net consolidé		12 428	9 542
Autres produits et charges		-	-
Résultat global de la période		12 428	9 542
Résultat net		12 428	9 542
dont part du groupe		12 428	9 542
dont part minoritaires		-	-
Résultat par action			
Résultat net par action (en dirhams)		15,3	11,7
Résultat net par action dilué (en dirhams)		15,3	11,7

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

III - Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dirhams)</i>	<u>31-déc-24</u>	<u>31-déc-23</u>
Résultat net consolidé	12 428	9 542
<i>Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie</i>		
Charges sans effets sur la trésorerie	26 057	24 735
Produits sans effets sur la trésorerie	(10 399)	(3 622)
Plus ou moins valeur de cession des immobilisations	(84)	(934)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(6 348)	(5 089)
Marge brute d'autofinancement	21 654	24 632
Variations des actifs et passifs d'exploitation	(13 200)	(5 949)
Flux liés à l'exploitation	8 454	18 683
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	84	1 919
Investissements en immobilisations	(15 677)	(27 227)
Augmentation de capital de société mise en équivalence	-	-
Flux liés aux investissements	(15 593)	(25 308)
<i>Dividendes versés :</i>		
- aux actionnaires de Maghreb Oxygène	(3 250)	(3 250)
Remboursement des dettes de financement	(6 563)	(6 812)
Souscription d'emprunt	-	-
Variations des autres actifs et passifs financiers	3 426	6 220
Flux des opérations financières	(6 387)	(3 842)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(13 526)	(10 466)
Trésorerie au début de l'exercice	20 848	31 315
Trésorerie à la fin de l'exercice	7 322	20 848

La variation des actifs et passifs d'exploitation se présente comme suit :

Variation des stocks	(2 973)	7 816
Variation des autres actifs d'exploitation	(16 729)	5 405
Variation des passifs d'exploitation	6 502	(19 170)
Total	(13 200)	(5 949)

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

IV - Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2023 et 2024

(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Autres retraitements	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2022	81 250	40 990	(1)	169 322	291 561	-	291 561
Distribution de Dividendes				(3 250)	(3 250)		(3 250)
Résultat net de l'exercice				9 542	9 542		9 542
Variation de périmètre							
Autres variations			1	2	3		3
Situation au 31 décembre 2023	81 250	40 990	-	175 613	297 853	0	297 853
Distribution de Dividendes				(3 250)	(3 250)		(3 250)
Résultat net de l'exercice				12 428	12 428		12 428
Variation de périmètre							
Autres variations				(3)	(3)		(3)
Situation au 31 décembre 2024	81 250	40 990	-	184 788	307 028	0	307 028

La variation des capitaux propres consolidés s'explique essentiellement par le résultat de la période et par les distributions de dividendes.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 02 : Périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 et 2023

Nom de la Société	2024			2023		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE	24%	24%	MEE
Sodegim	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE

Aucun changement au niveau périmètre de consolidation entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2024.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 03 : Chiffre d'affaires au 31 décembre 2024 et 2023

Répartition par nature (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises (en l'état)	174 917	120 216
Ventes de biens et services produits	132 912	166 376
Intérêts financiers	3 582	4 005
Total chiffre d'affaires consolidé	311 411	290 597
Répartition par division (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Division Gaz	258 452	242 286
Division Soudage	49 377	44 306
Unités de production	3 582	4 005
Total chiffre d'affaires consolidé	311 411	290 597

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024 correspond au chiffre d'affaires réalisé par la société Maghreb Oxygène et est resté relativement stable.

Le chiffre d'affaires des divisions Gaz, Soudage et Médical est comptabilisé où le Groupe a réalisé son obligation de performance et est évalué au prix de vente convenu avec ces clients.

Le projet Jorf est principalement constitué des revenus liés au projet dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

* implantation d'une unité de production dans un complexe siderurgique sur le port de Jorf Lasfar pour le compte d'un client

* contrat d'une durée de 20 ans qui a débuté au courant de l'exercice 2005 ; il est prévu un transfert de propriété à l'issue du contrat au profit du client de la société.

Il a été considéré comme étant un contrat de location financement et traité en tant que tel.

Par ailleurs le montant total de l'investissement initial s'élevait à 64 Mdh. Au 31 décembre 2024, les intérêts restant à percevoir au titre de ce contrat par échéance sont détaillés ci-après :

Echéances	Mdh
- 1an	0,3
de 1 à 5 ans	0,0
+ de 5 ans	0
Total	0,3

**FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY**
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 04 : Autres produits au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Autres produits nets	18 709	3 519
Total	18 709	3 519

Au 31 décembre 2023, les autres produits nets sont constitués de reprises de dettes et de la plus value nette sur cession d'immobilisations pour respectivement 2 043 milliers dirhams et 934 milliers de dirhams.

Au 31 décembre 2024, les autres produits nets sont principalement constitués de reprises de provisions pour dépréciation des créances clients et de dépréciation de stocks pour respectivement 15 391 milliers de dirhams et 3 033 milliers de dirhams.

Une partie de la reprise pour dépréciation des créances clients est compensée par la constatation en perte de certaines créances d'un montant de 14 783 milliers de dirhams qui sont constatés au niveau de la rubrique autres produits et charges opérationnelles.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 05 : Coût des biens et services vendus au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Achats revendus de marchandises	137 557	114 541
Achats consommés de matières et fournitures	43 834	43 164
Variation de stocks de produits finis	354	2 197
Total	<u>181 745</u>	<u>159 902</u>

Les achats consommés de matières et fournitures comprennent essentiellement l'achat de l'énergie (butane et électricité), les achats de matières premières et prestations de services.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 06 : Charges de personnel au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Charges du personnel	34 063	33 956
Charges sociales	10 811	10 507
Autres	479	464
Frais de personnel	45 353	44 927
Effectif moyen	160	160

Ce poste comprend l'ensemble des coûts salariaux de l'exercice. Aucun plan de restructuration n'est en cours.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 07 : Autres produits et charges opérationnels au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Charges externes	54 062	52 394
Impôts et taxes	2 368	2 371
Provisions	921	800
Don Al Haouz	0	6 000
Autres produits opérationnels	-11 340	-3 276
Autres charges opérationnelles	23 033	2 356
Total	69 044	60 645

Les autres charges opérationnelles comprennent principalement la constatation en perte sur créances irrécouvrables pour 14 783 milliers de dirhams.

Les autres produits opérationnels sont principalement constitués d'une reprise non courante de consignation d'un montant de 7 826 milliers de dirhams.

Détail des charges externes (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Transports	23 084	21 926
Rémunérations des intermédiaires et Honoraires	7 408	6 818
Prestations parties liées	2 375	2 420
Location et charges locatives	5 913	3 102
Entretiens et réparations	2 513	4 985
Primes d'assurances	2 879	3 032
Déplacements, missions, et réceptions	5 255	5 579
Autres	4 635	4 531
Total	54 062	52 394

Les charges locatives correspondent à des locations dont la durée est inférieure à douze mois.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 08 : Dotations aux amortissements au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	-	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et du droit d'utilisation de l'actif	25 907	24 587
Total	<u>25 907</u>	<u>24 587</u>

Les dotations aux amortissements concernent l'amortissement des immobilisations inscrites à l'actif de la société.
Les dotations relatives aux autres contrats entrant dans le champs d'application de la norme IFRS 16 s'élèvent à 5,7 MMAD en 2024 vs. 6 MMAD en 2023.
Les dotations relatives aux biens pris en crédit bail sont de 0,7 MMAD en 2024 vs. 0,9 MMAD au 31 décembre 2023

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 09 : Coût d'endettement financier net et autres charges et produits financiers au 31 décembre 2024 et 2023

Coût d'endettement financier net

(en milliers de dirhams)	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	35	207
Charges d'intérêts sur emprunts et concours bancaires *	4 458	4 350
Coût d'endettement net	<u>4 423</u>	<u>4 143</u>

* Y compris les intérêts sur les biens en location financement pour MDH 0,1 au 31 décembre 2024 vs. MDH 0,1 au 31 décembre 2023.

* Y compris les intérêts sur les autres contrats de location capitalisés dans le cadre de la mise en place de la norme IFRS 16 pour MDH 0,5 à fin 2024 vs. MDH 0,3 à fin 2023.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 10 : Titres mis en équivalence au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	Titres mis en équivalence		Pourcentage de contrôle	
	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23
TAFRAOUTI	35 069	31 499	24,00%	24,00%
PROACTIS	1 850	1 774	25,00%	25,00%
SOEGIM	42 588	39 887	50,00%	50,00%
Total	79 507	73 160		

Données sociales (en milliers de dirhams)	TAFRAOUTI	
	31-déc-24	31-déc-23
Chiffre d'affaires	81 406	80 488
Résultat opérationnel	5 696	8 420
Résultat net	2 772	4 942
Total bilan	169 584	156 071

Données sociales (en milliers de dirhams)	PROACTIS	
	31-déc-24	31-déc-23
Chiffre d'affaires	86 600	79 880
Résultat opérationnel	1 212	192
Résultat net	302	175
Total bilan	24 670	21 289

Données sociales (en milliers de dirhams)	SOEGIM	
	31-déc-24	31-déc-23
Chiffre d'affaires	32 819	47 525
Résultat opérationnel	10 495	17 447
Résultat net	10 607	11 112
Total bilan	152 974	111 457

Note 10.1 : Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence au titre des exercices 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
TAFRAOUTI	3 570	3 594
PROACTIS	77	3
SOEGIM	7 951	6 567
Total	11 598	10 164

Les pourcentages d'intérêts des sociétés Tafraouti, Sodegim et Proactis n'ont pas connu de variation entre 2024 et 2023.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 11 : Variation des impôts différés au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif	2 995	3 518
Passif	797	2 132
Position nette	2 198	1 386

Exercice 2024

(en milliers de dirhams)	31 décembre 2023	charge du compte de résultat	Autres	31 décembre 2024
Actif	3 518	- 523		2 995
Passif	2 132	- 1 335		797
Position nette	1 386	813	-	2 198

Note 11.1 : Preuve d'impôt au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	3 631	2 396
Impôts différés	-813	-1 862
Charge d'impôt	2 818	534
Taux d'impôt constaté	18%	5%

* Impôts sur les résultats/résultat avant impôts

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	12 428	9 542
Impôts comptabilisés	2 818	534
Résultat avant impôt	15 246	10 076
Taux d'impôt en vigueur	26%	28%
Impôt théorique	3 888	2 846
Charges non déductibles	1 912	1 237
Résultat des sociétés mises en équivalences	-2 957	-3 151
Autres différences	-25	-399
Impôt effectif	2 818	534

Base de calcul des impôts différés au 31 décembre 2024 :

	Actif	Passif
Durée d'amortissement des immobilisations	29	588
Contrats de location	60	-
Créances financière vs. Immobilisations corporelles	-	205
Différence temporaires	1 025	-
Autres (incluant non valeurs)	1 881	4
Total	2 995	797

Base de calcul des impôts différés au 31 décembre 2023 :

	Actif	Passif
Durée d'amortissement des immobilisations	47	834
Contrats de location	94	74
Créances financière vs. Immobilisations corporelles	-	1 154
Différence temporaires	1 057	-
Autres (incluant non valeurs)	2 319	70
Total	3 517	2 132

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 12 : Résultat par action au 31 décembre 2024 et 2023

Résultat par action

	31-déc-24		31-déc-23	
	De base	Dilué	De base	Dilué
(en milliers de dirhams)				
Résultat net, part du groupe	12 428	12 428	9 542	9 542
Résultat net ajusté, part du groupe	12 428	12 428	9 542	9 542
Nombre d'actions (en milliers)	812,5	812,5	812,5	812,5
Résultat par action (en MAD)	<u>15,3</u>	<u>15,3</u>	<u>11,7</u>	<u>11,7</u>

Aucune variation du nombre de titres ni du capital n'a été enregistrée sur la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 13 : Immobilisations corporelles et droit d'utilisation de l'actif au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Terrains	11 517	11 517
Constructions	9 167	9 685
Installations techniques, matériel et outillage	155 890	162 295
Matériel de Transport	2 120	2 227
Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	1 377	1 254
Autres Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisations Corporelles en Cours	14 802	11 702
13.1. Total net immobilisations corporelles	<u>194 873</u>	<u>198 680</u>
13.2. Total net droit d'utilisation de l'actif	<u>11 964</u>	<u>6 190</u>

Les principales acquisitions d'immobilisations en 2024 et 2023 correspondent à des installations techniques.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 13.1 : Immobilisations corporelles au 31 décembre 2024 et 2023

Exercice 2024

(en milliers de dirhams)

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

	2023	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Reclassement	2024
Brut	749 604	15 676	(47)	-	765 233
Terrains	11 517				11 517
Constructions	45 592	408			46 000
Installations techniques, matériel et outillage	626 394	10 017	(47)	1 775	638 139
Matériel de Transport	34 873	-			34 873
Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	19 315	376			19 690
Autres Immobilisations corporelles	212	-			212
Immobilisations Corporelles en Cours	11 702	4 875		(1 775)	14 802
Amortissements et dépréciations	(550 924)	(19 483)	47	-	(570 360)
Terrains					-
Constructions	(35 906)	(927)			(36 833)
Installations techniques, matériel et outillage	(464 099)	(18 198)	47		(482 250)
Matériel de Transport	(32 645)	(107)			(32 752)
Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	(18 061)	(252)			(18 313)
Autres Immobilisations corporelles	(212)	-			(212)
Immobilisations Corporelles en Cours	-	-			-
Total net	198 680	(3 807)	-	-	194 873

Exercice 2023

(en milliers de dirhams)

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

	2022	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Reclassement	2023
Brut	724 068	27 227	(1 691)	-	749 604
Terrains	11 517				11 517
Constructions	45 040	552			45 592
Installations techniques, matériel et outillage	608 768	17 926	(1 691)	1 391	626 394
Matériel de Transport	34 873	-			34 873
Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	18 812	503			19 315
Autres Immobilisations corporelles	212	-			212
Immobilisations Corporelles en Cours	4 847	8 246		(1 391)	11 702
Amortissements et dépréciations	(533 882)	(17 747)	706	-	(550 924)
Terrains					-
Constructions	(34 936)	(971)			(35 906)
Installations techniques, matériel et outillage	(448 309)	(16 496)	706		(464 099)
Matériel de Transport	(32 534)	(112)	-		(32 645)
Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	(17 892)	(169)			(18 061)
Autres Immobilisations corporelles	(212)	-			(212)
Immobilisations Corporelles en Cours	-	-			-
Total net	190 185	9 480	(985)	-	198 680

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 13.2. Droit d'utilisation de l'actif

Exercice 2024

Tableau du droit d'utilisation de l'actif

(en milliers de dirhams)	2023	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	1ere application IFRS 16	Reclassement Immos corporelles au 1er janvier 2019	2024
Brut	30 979	12 197	- 6 648			36 528
Terrains	6 447	6 447	(6 447)			6 447
Constructions	2 216	201	(201)			2 216
Installations techniques, matériel et outillage	-					-
Matériel de Transport en leasing	5 910					5 910
Matériel de Transport autres locations	16 405	5 548				21 954
Autres Immobilisations corporelles	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Amortissements et dépréciations	(24 788)	(6 424)	6 648			(24 564)
Terrains	(6 446)	(2 149)	6 447			(2 148)
Constructions	(1 207)	(560)	201			(1 566)
Installations techniques, matériel et outillage	-					-
Matériel de Transport en leasing	(4 427)	(679)				(5 106)
Matériel de Transport autres locations	(12 708)	(3 035)	-			(15 743)
Autres Immobilisations corporelles	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Total net	6 191	5 772	-			11 964

Exercice 2023

(en milliers de dirhams)	2022	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Autres	Reclassement Immos corporelles	2023
Brut	28 225	2 754	-	-	-	30 979
Terrains	6 447					6 447
Constructions	2 216					2 216
Installations techniques, matériel et outillage	-					-
Matériel de Transport en leasing	5 145	765				5 910
Matériel de Transport autres locations	14 416	1 989				16 405
Autres Immobilisations corporelles	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Amortissements et dépréciations	(17 951)	(6 837)	-	-	-	(24 788)
Terrains	(4 298)	(2 148)				(6 446)
Constructions	(647)	(560)				(1 207)
Installations techniques, matériel et outillage	-					-
Matériel de Transport en leasing	(3 591)	(836)				(4 427)
Matériel de Transport autres locations	(9 415)	(3 293)	-			(12 708)
Autres Immobilisations corporelles	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Total net	10 274	(4 083)	-	-	-	6 191

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 14 : Autres actifs financiers non courants au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres de participation non consolidés	14.1	70	70
Autres immobilisations financières	14.2	1 388	1 388
Total net		1 458	1 458

(14.1) Titres de participation non consolidés :

Exercices 2024 & 2023

(en milliers de dirhams)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Résultat net	Capitaux propres
Petrolog	1%	60		60		
Settat Golf Management	2%	10		10	ND	ND
Thermaltech Afrique	NS	1		1	ND	ND
Techno Soudure	NS	0,2		0,2		
Banque Populaire	NS	0		0	ND	ND
Total		70	0	70		

En 2024 et 2023 la part des sociétés non consolidées cotées est non significative (faible exposition au risque de marché des cours d'actions). La valeur comptable des titres est représentative de leur juste valeur.

Note 14.2 : Autres immobilisations financières

(en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Entre 1 et 5 ans	1 388	1 388
Plus de 5 ans		
Total net	1 388	1 388

Les autres immobilisations financières sont principalement composées d'un dépôt et cautionnement lié à l'énergie. N'ayant pas d'échéance, la société a pris pour option de présenter cette créance à plus de 5 ans.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 15 : Autres actifs non courants au 31 décembre 2024 et 2023

Autres actifs non courants

(en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Débiteurs divers		
Créance unité de production	382	2 742
Créance Sodegim	5 919	5 919
Autres créances		
TOTAL NET	6 301	8 661

La rubrique Créance unité de production est relative au projet Jorf dont les principales caractéristiques ont été décrites au niveau de la note 3 et du compte débiteur de la partie liée Sodegim de Mdh 5,9 (cf note 24).

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 16 : Stocks au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Marchandises	37 929	36 531
Matières et fournitures consommables	6 451	7 556
Produits en cours	51	55
Produits Finis	3 640	3 990
Dépréciation (-)	-	(3 034)
TOTAL NET	<u>48 071</u>	<u>45 098</u>

Les stocks au 31 décembre 2024 sont principalement constitués des stocks de marchandises suivants:

- * Stocks Soudage pour Mdh 16,2 vs. Mdh 16,8 à fin 2023.
- * Stocks Fluide pour Mdh 6,8 vs. Mdh 9 à fin 2023.
- * Stocks équipement médical pour Mdh 2,8 vs. Mdh 3,5 à fin 2023.
- * Stock de gaz pour Mdh 9,4 à fin vs. Mdh 9,4 à fin 2023.

Les variations de stocks sont comptabilisées au sein de la rubrique coûts des biens et services vendus.

Les dotations pour dépréciation des stocks est comptabilisée dans la rubrique des autres charges opérationnelles.

Aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été constituée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Une reprise de provision de 3 034 milliers de dirhams a été constatée en 2024 au niveau de la rubrique Autres produits.

FOR IDENTIFICATION
BBOSES ONLY
KURDISH, TOK & ADVANTAGE

Note 17 : Créances d'exploitation et autres comptes de régularisation au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	Note	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Clients et comptes rattachés	17.1	164 277	147 548
Autres créances et "comptes de régularisation"	17.2	18 133	14 354
TOTAL NET		<u>182 410</u>	<u>161 902</u>

Le Groupe Maghreb Oxygène n'a pas de créances partiellement provisionnées.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 17.1 Clients et comptes rattachés au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	31 décembre	31 décembre
	2024	2023
Clients et comptes rattachés	185 312	183 054
Provision pour créances douteuses	(21 035)	(35 506)
Total créances nettes	164 277	147 548

Le poste clients et comptes rattachés au 31 décembre 2024 et 2023 comprend des créances sur des parties liées (cf Note 24).

Les créances clients ont une échéance à moins d'un an. A ce titre, la valeur nette comptable de ces créances est représentative de leur juste valeur.

En 2024 une provision pour dépréciation des créances a été constituée à hauteur de 921 KMAD vs. une reprise de 15 392 KMAD.

En 2023 une provision pour dépréciation des créances a été constituée à hauteur de 800 KMAD vs. une reprise de 542 KMAD.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 17.2 Autres créances et comptes de régularisation au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 478	2 152
Avances au personnel	2 077	1 937
État débiteur	6 215	3 815
Débiteurs divers	-	-
Autres comptes de régularisations actifs	2 363	6 450
TOTAL NET	18 133	14 354

La rubrique État débiteur au 31 décembre 2024 est principalement composée de la TVA récupérable pour 3,4 MMAD contre un montant de 3,4 MMAD au 31 décembre 2023.

Les fournisseurs débiteurs, avances et acomptes, les avances au personnel, les créances fiscales et les autres débiteurs ont une échéance à moins d'un an.

Les autres comptes de régularisations actifs incluent principalement la part à moins d'un an de l'unité Jorf (note 15).

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 18 : Trésorerie nette au 31 décembre 2024 et 2023

Tableau d'analyse

(en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Emprunts et autres passifs financiers à + d'un an	106 869	102 876
Emprunts et autres passifs financiers à mois d'un an	5 278	3 491
Concours bancaires courants	10 130	1
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	122 277	106 368
Disponibilités	17 452	20 848
Titres de placements	-	-
TRESORERIE NETTE	(104 825)	(85 520)

Les comptes d'emprunts auprès des établissements de crédit sont principalement constitués d'un emprunt obligataire de MDH 100 remboursable infini sur 5 ans au taux nominal de 3,4% hors taxes renouvelé en 2020. Le reliquat est constitué de dettes de location y compris crédit-bail.

Le solde de la trésorerie tel qu'il figure au niveau du tableau des flux de trésorerie est constitué de la différence entre les concours bancaires courants et les disponibilités.

La nature et le mouvements des emprunts et passifs financiers se présente comme suit :

Exercice 2024

	31/12/2023	Souscription	Autres retraits	Remboursement	Reclassement	31/12/2024
Emprunt obligataire	99 775		150			99 925
Dettes crédit bail	867				(399)	468
Autres dettes de location (IFRS 16)	2 234	12 197			(7 955)	6 476
Total Emprunts et autres passifs financiers à plus d'un an	102 876	12 197	150	-	(8 354)	106 869

	31/12/2023	Souscription/autres ajustements	Impact IFRS 16 à l'ouverture	Remboursement	Reclassement	31/12/2024
Emprunt obligataire	-					-
Dettes crédit bail	712			(713)	399	398
Autres dettes de location (IFRS 16)	2 778			(5 854)	7 955	4 879
Concours bancaires	1	10 130				10 130
Total Emprunts et autres passifs financiers à moins d'un an	3 491	10 130	-	(6 567)	8 354	15 407

Exercice 2023

	31/12/2022	Souscription	Autres retraits	Remboursement	Reclassement	31/12/2023
Emprunt obligataire	99 625		150			99 775
Dettes crédit bail	938	765		(139)	(696)	867
Autres dettes de location (IFRS 16)	5 196	1 989			(4 951)	2 234
Total Emprunts et autres passifs financiers à plus d'un an	105 758	2 754	150	(139)	(5 647)	102 876

	31/12/2022	Souscription/autres ajustements	Impact IFRS 16 à l'ouverture	Remboursement	Reclassement	31/12/2023
Emprunt obligataire	-					-
Dettes crédit bail	605			(589)	696	712
Autres dettes de location (IFRS 16)	3 910			(6 084)	4 951	2 778
Concours bancaires	1 160					1
Total Emprunts et autres passifs financiers à moins d'un an	5 675	-	-	(6 673)	5 647	3 491

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 18 : Trésorerie nette au 31 décembre 2024 et 2023

Ventilation par échéance de l'endettement net

Exercice 2023

(en milliers de dirhams)

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit (*)	712	100 642		101 355
Autres dettes de location	2 778	2 234		5 011
Concours bancaires courants	1			1
Emprunts et dettes financières	3 491	102 877		106 368
Disponibilités	20 848	-	-	20 848
Titres de placement	-	-	-	-
Trésorerie nette	17 358	102 877	-	85 521

(*) : Y compris dette de crédit bail

Exercice 2024

(en milliers de dirhams)

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit (*)	398	100 393		100 791
Autres dettes de location	4 879	6 476		11 355
Concours bancaires courants	10 130			10 130
Emprunts et dettes financières	15 407	106 870		122 277
Disponibilités	17 452	-	-	17 452
Titres de placement	-	-	-	-
Trésorerie nette	2 045	-	106 870	104 826

(*) : Y compris dette de crédit bail

La trésorerie nette est principalement composée d'un emprunt obligataire et des soldes relatifs aux concours bancaires.

Au 31 décembre 2024 et 2023, les disponibilités sont constituées de :

	31-déc-24	31-déc-23
Chèques et valeurs à encaisser	1 773	1 789
Banques, T.G & CP	15 558	18 937
Caisses, régies d'avances et accreditifs	122	122
Total	17 452	20 848

La trésorerie et emprunts représentent des instruments financiers au sens des normes IFRS dont les valeurs comptables présentent peu de divergences avec leur juste valeur compte tenu du caractère liquide de la trésorerie ainsi que de la conclusion aux conditions de marché actuelles des emprunts souscrits.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 19 : Dividendes versés au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Dividendes versés par Maghreb Oxygène aux actionnaires		
Akwa Holding	2 016	2 016
Flottant bourse	650	650
AL WATANYA	130	130
Autres	454	454
	<u>3 250</u>	<u>3 250</u>

La quote-part de dividendes revenant à Akwa Holding s'élève à 62 % au 31 décembre 2024 et 2023.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 et de l'affectation de résultat de l'exercice, dans sa réunion, le conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires de mettre en paiement des dividendes représentant un montant de MAD 4 par action.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 20 : Autres passifs non courants au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Autres passifs non courants	<u>25 698</u>	<u>31 858</u>
TOTAL	<u>25 698</u>	<u>31 858</u>

Les autres passifs non courants sont essentiellement relatifs aux consignations de bouteilles de gaz. Les consignations font l'objet de reprises annuelles à hauteur de 1/10 ème par an. La part redevable à moins d'un an est constatée au niveau de la rubrique autres passifs courants pour 1,7 MDH.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 21 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants au 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dirhams)	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	48 476	39 758
Clients créditeurs	2 042	992
Dettes fiscales	28 425	32 931
Dettes sociales	6 175	6 252
Consignation	1 760	1 760
Autres	1 739	2 396
TOTAL	<u>88 617</u>	<u>84 089</u>

Le poste fournisseurs et comptes rattachés comprend les dettes sur les parties liées telles que détaillées en Note 24.
Les dettes fiscales comprennent essentiellement la TVA collectée pour 25,5 MMAD à fin 2024 vs. 29,9 MMAD à fin 2023.

Les dettes fournisseurs ont une échéance de moins d'un an.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 22 : Engagements contractuels et actifs passifs éventuels au 31 décembre 2024 et 2023

Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Engagements donnés

- Commandes fournisseurs émises et non encore honorées : l'engagement donné à fin 2024 s'élève à 31 Mdh contre 14,7 Mdh à fin 2023.

- Autres avals et cautions donnés pour 26 188 milliers de dirhams décembre 2023 vs. 30 512 milliers de dirhams au 31 décembre 2024.

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'impôt Général sur le Revenu (IGR) ainsi que les déclarations sociales au titre de la CNSS de l'exercice 2024 ne sont pas encore prescrites et pourraient le cas échéant faire l'objet d'un contrôle par l'administrations et donner lieu à des redressements éventuels.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 23 : Informations sectorielles au 31 décembre 2024 et 2023

Ventilation du bilan par secteur d'activité

Exercice 2023	31-déc.-23				Total Groupe Maghreb Oxygène
	(en milliers de dirhams)	Gaz	Soudage	Unité de production	
Actifs non courants	231 938	5 769	53 890	70	291 667
Actifs courants	170 913	38 697	198	20 848	230 656
Total actif	402 851	44 466	54 088	20 918	522 323
Capitaux propres	-	-	-	297 853	297 853
Passifs non courants	133 855	519	2 492	-	136 866
Passifs courants	73 041	13 356	1 207	-	87 604
Total passif	206 896	13 875	3 699	297 853	522 323

Exercice 2024	31-déc.-24				Total Groupe Maghreb Oxygène
	(en milliers de dirhams)	Gaz	Soudage	Unité de production	
Actifs non courants	235 365	7 417	54 247	70	297 098
Actifs courants	192 629	37 729	209	17 452	248 019
Total actif	427 994	45 147	54 455	17 522	545 117
Capitaux propres	-	-	-	307 029	307 029
Passifs non courants	131 978	1 101	285	-	133 364
Passifs courants	78 507	14 999	1 088	10 130	104 724
Total passif	210 485	16 100	1 373	317 159	545 117

Ventilation du bilan par zone géographique

L'essentiel des activités de Maghreb Oxygène étant réalisé au Maroc, il convient de se référer au bilan consolidé.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 23 : Informations sectorielles au 31 décembre 2024 et 2023

Résultats sectoriels par activité

Exercice 2024

(en milliers de dirhams)	Gaz	Soudage	Unité de production(Jorf)	Total Groupe Maghreb Oxygène
Chiffre d'affaires	258 452	49 377	3 582	311 411
Résultat opérationnel avant amortissements	38 559	(6 731)	2 150	33 978
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	(24 815)	(1 018)	(74)	(25 907)

Exercice 2023

(en milliers de dirhams)	Gaz	Soudage	Unité de production(Jorf)	Total Groupe Maghreb Oxygène
Chiffre d'affaires	242 286	44 306	4 005	290 597
Résultat opérationnel avant amortissements	34 009	(6 017)	650	28 642
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	(23 700)	(975)	88	(24 587)

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 24 : Opérations avec les parties liées au 31 décembre 2024 et 2023

La société considère comme parties liées :

- les administrateurs et la direction générale ;
- les sociétés mises en équivalences ;
- les sociétés dans lesquelles les administrateurs du Groupe Maghreb Oxygène sont directement ou indirectement liés.

Note 24.1 Opérations avec les parties liées : Bilan

Créances clients (en milliers de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
SOEGIM	12 257	1 787
INTRAL	5 494	12 950
TECHNO GAZ	709	973
AFRIQUIA GAZ	192	2 495
SALUB	-	83
MAGHREB GAZ	23	21
PETRODIS	7	18
AFRIQUIA LUBRIFIANTS	15	(2)
AB.GAZ	-	3
SODIPIT	-	(14)
AFRIQUIA LOGISTIQUE	11	-
AFRIQUIA S.M.D.C	5	3 000
Total	18 712	21 314

(en milliers de dirhams)

Autres actifs non courants

	31-déc-24	31-déc-23
SOEGIM	5 919	5 919
Total	5 919	5 919

(en milliers de dirhams)

Fournisseurs et autres dettes

	31-déc-24	31-déc-23
TIMLOG	1 332	1 462
TECHNO SOUDURES	2 766	2 753
SOEGIM	0	3 523
AFRIQUIA SMDC	308	277
AFRIQUIA GAZ	158	821
PETRODIS	36	36
REZORROUTE	108	145
AFRIQUIA LUBRIFIANTS MAROC	0	0
SETTAT GOLF MANAGEMENT	14	10
AUTO SPEEDY	0	0
COMMUNICATION ECO	0	0
AKWA INTERNATIONAL INC	0	0
PROACTIS	0	204
Total	4 723	9 231

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 24 : Opérations avec les parties liées au 31 décembre 2024 et 2023**Note 24.2 Opérations avec les parties liées : Compte de Résultat***(en milliers de dirhams)*

Coût des biens et services vendus	31-déc-24	31-déc-23
SODEGIM	5 789	16 143
TECHNO SOUDURE	4 575	4 511
AFRIQUIA GAZ	2 381	5 514
AFRIQUIA SMDC	2 567	2 568
Total	15 311	28 736

(en milliers de dirhams)

Autres charges opérationnelles	31-déc-24	31-déc-23
TIMLOG	13 678	13 280
TAFRAOUTI	3 691	3 689
PROACTIS	1 375	1 375
AKWA GROUP	1 000	1 000
PETRODIS	363	363
REZORROUTE	624	383
COMMUNICATION ECO		
SETTAT GOLF MANAGEMENT	144	215
AFRIQUIA LUBRIFIANTS MAROC	27	243
AUTO SPEEDY		
Total	20 903	20 548

(en milliers de dirhams)

Produits	31-déc-24	31-déc-23
INTRAL	23 841	25 662
TECHNO GAZ	8 550	6 975
AFRIQUIA SMDC	4 689	3 100
SODEGIM	12 130	3 132
AFRIQUIA GAZ	3 141	2 545
TECHNO SOUDURES	-	-
PETRODIS	37	13
SALUB	51	128
AFRIQUIA LUBRIFIANTS MAROC	25	5
MAGHREB GAZ	17	2
REZO ROUTE	75	75
SPEEDY	69	-
AB.GAZ	-	5
Total	52 625	41 642

Note 24.3 Rémunération des mandataires sociaux*(en milliers de dirhams)*

Rémunération des dirigeants	31-déc-24	31-déc-23
Salaires bruts (*)	8 723	8 364
	8 723	8 364

Les données sont brutes cotisations sociales.

(*) : incluant la rémunération versée aux dirigeants sous contrat de sous traitance.

Note 25 : Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2024 et des comptes de l'exercice 2023

Les sociétés du Groupe Maghreb Oxygène sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 31 janvier 2025.

2. Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Maghreb Oxygène au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2024 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2024 reprennent les éléments 2023.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations obligatoires en 2024, n'ont pas eu d'incidences significatives sur les comptes consolidés du Groupe. De plus, les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2025 n'auront également pas d'incidence significative dans le futur sur les comptes consolidés du Groupe.

3. Présentation et principes de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes de Maghreb Oxygène et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

3.1 Compte de résultat

Maghreb Oxygène a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

3.1.1 Résultat opérationnel et résultat des sociétés intégrées

Le résultat des sociétés intégrées inclut le résultat opérationnel et le coût de l'endettement financier net hors la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

3.1.2 Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement net comprend :

- le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêts effectif ;
- les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classées dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

3.2 Bilan

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Maghreb Oxygène a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations nettes des postes de bilan suivants : créances d'exploitation, stocks, provisions ainsi que les dettes d'exploitation.

3.4 Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de son processus d'arrêté des comptes, Maghreb Oxygène est amené à procéder à certaines estimations et jugements et à retenir certaines hypothèses. La Direction de Maghreb Oxygène fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'elle juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont, les provisions pour litiges, les provisions pour restructuration, les dépréciations pour créances clients, pour stocks et les produits constatés d'avance.

La Direction revoit ses estimations, jugements et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que sur la base de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures.

3.5 Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 et 2023 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés .

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

- **Intégration globale**

Toutes les sociétés dans lesquelles Maghreb Oxygène exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe

d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque Maghreb Oxygène, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

- **Mise en équivalence**

Maghreb Oxygène consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

- **Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilantiels, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.6 Goodwill et regroupements d'entreprises

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS », Maghreb Oxygène a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en application de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Une nouvelle version de cette norme est entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2010. Toutefois, Maghreb Oxygène a choisi de les appliquer par anticipation à compter du 1er janvier 2009.

La norme IFRS 3 révisée a introduit des modifications à la méthode d'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- l'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition,
- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,

- dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du prix du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie puis est soumis à des tests de dépréciations chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indications de perte de valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges des activités ordinaires.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, l'excédent entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisé en goodwill.

En application des dispositions prévues par la norme IFRS 3, le goodwill n'est plus amorti.

3.7 Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

3.8 Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en dirham en utilisant des cours de change approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.9 Actifs

3.9.1 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

Les marques et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

3.9.2 Frais de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par Maghreb Oxygène ne sont pas significatifs.

3.9.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

- Constructions et bâtiments 20 ans
- Matériels et outillages 10 à 15 ans
- Citernes, tanks et unités de production 20 ans
- Bouteilles de gaz 20 ans
- Matériels informatiques 5 ans
- Matériels et mobiliers de bureau 10 ans
- Matériels de transport 4 ans

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

3.9.4 Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet

d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

3.9.5 Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe Maghreb Oxygène lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La classification proposée par IFRS 9 détermine la façon dont les actifs sont comptabilisés ainsi que leur méthode d'évaluation.

Le classement des actifs financiers est fonction de deux critères cumulatifs :

- le modèle de gestion qui est appliqué à l'actif, et
- les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

En fonction de l'analyse combinatoire des deux critères, la norme IFRS 9 distingue trois catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- soit les actifs financiers sont évalués à l'arrêté comptable au coût amorti ;
- soit les actifs financiers sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Pour le Groupe Maghreb Oxygène :

- les actifs financiers au coût amorti comprennent principalement les prêts et les créances ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global comprennent principalement les titres de participation, anciennement classés en titres disponibles à la vente.
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat comprennent les disponibilités, les Sicav et autres fonds.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 7 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

3.9.6 Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de stocks liés à l'activité (soudage, fluide, équipement médical, matières et fournitures consommables) et sont évalués au coût moyen pondéré.

Ces stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constituée par comparaison du coût à la valeur nette de réalisation.

3.9.7 Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Cette perte de valeur sera dès lors basée sur des taux de pertes historiques.

3.9.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

3.9.9 Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque Maghreb Oxygène a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

3.9.10 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

3.9.10.1 Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

3.9.10.2 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé et notamment à aucune couverture de change.

3.9.11 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut

être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

3.9.12 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

3.9.13 Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres crédettes. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.9.14 Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Le chiffre d'affaires des divisions Gaz, Soudure est comptabilisé au moment de la livraison aux clients et est évalué au prix de vente convenu avec ces derniers.

Le chiffre d'affaires consolidé comprend également les revenus au titre de l'activité de construction d'une unité de production dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- implantation d'une unité de production dans un complexe siderurgique sur le port de Jorf Lasfar pour le compte d'un client.
- contrat d'une durée de 20 ans qui a débuté au courant de l'exercice 2005 ; il est prévu un transfert de propriété à l'issu du contrat au profit dudit client.

Il a été considéré comme étant un contrat de location financement et traité en temps que tel.

3.9.15 Coût des biens et services vendus

Les achats consommés comprennent essentiellement l'achat de l'énergie (butane et électricité), les achats de matières premières et prestations de service.

3.9.16 Contrats de location

Application à compter du 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16 "contrats de location" telle que publiée par l'IASB. Cette nouvelle norme vient remplacer la norme IAS 17.

Conformément à IFRS 16, un contrat de location est tout contrat qui confère au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Tous les contrats répondant à cette définition ont été inclus par le Groupe dans le périmètre d'application de la norme, à l'exception des exemptions prévues par la norme (durée de location inférieure à 12 mois et contrats de faibles valeurs).

Le Groupe a continué à appliquer ces mesures de simplification pour les contrats conclus postérieurement à la date de première application.

Excepté les contrats de location de véhicules (contrats LLD), le Groupe dispose d'un nombre limité de biens loués, qui portent essentiellement sur des terrains.

En application de la norme IFRS 16, le Groupe amortit les actifs au titre du droit d'utilisation selon les dispositions de la norme IAS 16.

Le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt marginal.

Le Groupe a retenu l'approche rétrospective simplifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application dans les capitaux propres sans retraitement des périodes comparatives.

3.9.17 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

3.9.18 Impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôts exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 Impôts sur le résultat concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'application de cette interprétation n'a eu aucun effet sur l'évaluation des impôts courants et différés du Groupe.

3.9.19 Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

Sur une base annuelle, Maghreb Oxygène et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

3.9.20 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

3.9.21 Information par secteur d'activité

L'activité du groupe est organisée par secteur d'activité :

- Gaz,
- Soudure et
- Unité de production.

Le chiffre d'affaires de chacune des activités prend en compte les produits liés aux consommations de leurs produits par les clients.

Le résultat opérationnel résulte de la différence entre les produits et les charges opérationnels ventilés ainsi de manière estimative soit par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition sur la base du chiffre d'affaires.

Les éléments bilantiels non répartis comprennent essentiellement les impôts, la trésorerie, les actifs financiers, les emprunts et la situation nette.

Les postes du bilan comprennent des soldes dédiés et ont été directement affectés par activité.

La ventilation par secteur d'activité des autres postes du bilan a été en partie réalisée sur une base réelle ainsi que sur une base estimative. Le découpage retenu est basé sur des hypothèses raisonnables.

3.9.22 Information par secteur géographique

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Le deuxième niveau d'information sectorielle est constitué des zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe. Notons que le Groupe Maghreb Oxygène opère uniquement au Maroc.

3.9.23 Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie déduction faite des emprunts.

3.9.24 Résultat par action

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2024, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Note 26. Gestion des risques

Risque de crédit :

Maghreb Oxygène minimise son risque de crédit en s'engageant uniquement dans des opérations de crédit avec des banques commerciales ou des institutions financières qui bénéficient de notes de crédit élevées et en répartissant les transactions parmi les institutions sélectionnées.

Les créances de Maghreb Oxygène ne sont par ailleurs pas assorties d'une concentration importante de risque de crédit, compte tenu de leur taux de dilution important.

Compte tenu de leur caractère à court terme les créances détenues par le groupe telles qu'elles figurent au niveau des états financiers est représentative de leur juste valeur.

Risque de change :

Le groupe Maghreb Oxygène est faiblement exposé aux fluctuations de taux de change après l'acquisition dans la mesure où pour tous les achats en devises les cours de change sont initialement figés avec les banques.

Le montant des achats de l'exercice 2024 en devises s'élève à près de 113 224 KMAD vs. 93 477 KMAD à fin 2023. Toute variation du cours de la devise d'achat entraînerait une augmentation des coûts des ventes.

Risque de liquidité :

Maghreb Oxygène estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette, la distribution de dividendes et les opérations de croissance externe en cours au 31 décembre 2024.

Risque de taux d'intérêt

La dette du groupe Maghreb Oxygène est à taux fixe, les taux d'intérêts actuellement payés sont aux conditions de marché.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

MAGHREB OXYGENE S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Février 2025

**Aux Actionnaires de la société
MAGHREB OXYGENE S.A.**
Immeuble Tafraouti,
Km 7,5 Route de Rabat
Aïn Sebâa,
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Le président du conseil d'administration ne nous a fait part d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2024

2.1. Convention de prestations de services conclue avec la société « AKWA GROUP »

Personnes concernées :

- **Administrateurs en commun :** Mme. Soukayna AKHANNOUCH, M. Ali WAKRIM et M. Amine WAKRIM.
- **Actionnaire et administrateur intéressé :** La société « AKWA GROUP » représentée par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI.

Nature de la convention :

Convention par laquelle la société « **AKWA GROUP** » intervient en qualité de prestataire de services à l'égard de votre société, moyennant une redevance forfaitaire annuelle révisable à la fin de chaque année, dans les domaines ci-après :

- a. La détermination des options stratégiques et de la politique générale ;
- b. Les missions ponctuelles de développement ou de contrôle, assurées par des chargés de mission ;
- c. La gestion des ressources humaines ;
- d. La promotion et le marketing ;
- e. Le développement national et international.

— **Modalités essentielles :**

Cette convention avait été conclue le 25 novembre 1998 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation 3 mois avant son expiration.

Cette convention avait fait l'objet de plusieurs avenants dont le dernier en date du 1^{er} juin 2017 portant modification aux dispositions relatives au prix des prestations fournies par la société « AKWA GROUP ».

— **Sommes versées :**

La rémunération annuelle HT pour l'exercice 2024 s'élevant à 1 000 000 DH a été totalement réglée au 31 décembre 2024.

2.2. Convention de location de services conclue avec la société « TECHNO SOUDURES »

— **Personnes concernées :**

- **Administrateurs en commun :** M. Youssef GUENNOUN, M. Ali WAKRIM et M. Mohamed BOUZAIID OUAISSI.
- **Actionnaire en commun :** La société « AKWA GROUP » représentée par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI.

— **Nature de la convention :**

Convention de location de services, conclue le 1^{er} juillet 2004 avec la société « TECHNO SOUDURES ».

— **Modalités essentielles :**

Cette convention avait fait l'objet d'un avenant en date du 3 janvier 2013 portant modification aux dispositions relatives au prix de la prestation fournie et qui a été porté à 4 540 000 DH H.T. par an.

— **Sommes versées :**

Le montant de la charge supportée au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 4 540 000 DH H.T et a été entièrement réglée au 31 décembre 2024.

2.3. Convention de financement avec la société dite « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES GAZ INDUSTRIELS DU MAROC - SODEGIM S.A. »

— **Personnes concernées :**

Administrateurs en commun : M. Youssef GUENNOUN et M. Mohamed BOUZAIID OUAISSI.

— **Nature de la convention :**

Convention de financement conclue le 29 janvier 2009, portant sur une avance financière consentie à la société dite « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES GAZ INDUSTRIELS DU MAROC - SODEGIM S.A. » et ayant fait l'objet d'un avenant en 2010 portant modification à la disposition relative au montant de l'avance financière qui est passé d'un montant total de 19 890 000 DH à un montant de 19 500 000 DH. Le taux annuel de rémunération de l'avance reste fixé à 5% H.T.

Cette convention a fait l'objet d'un 2^{ème} avenant daté du 31 décembre 2016, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016, portant modification aux dispositions relatives au montant de l'avance octroyée, qui passe de 19 500 000 DH à 25 495 402 DH et à la capitalisation des intérêts non payés après une année.

— **Sommes reçues :**

Les produits financiers relatifs à l'exercice 2024 s'élèvent à 300 884,81 DH HT dont 385 368,49 DH TTC non encore réglés au 31 décembre 2024.

Le solde des avances au 31 décembre 2024 s'élève à 5 919 046,40 DH.

2.4. Convention de prestations de services conclue avec la société dite « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES GAZ INDUSTRIELS DU MAROC - SODEGIM S.A. »

— **Personnes concernées :**

Administrateurs en commun : M. Youssef GUENNOUN et M. Mohamed BOUZAIID OUAISSI.

— **Nature de la convention :**

Convention conclue le 25 janvier 2010 avec la société dite « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES GAZ INDUSTRIELS DU MAROC - SODEGIM S.A. », par laquelle cette dernière bénéficiera des prestations de services de votre société « MAGHREB OXYGENE S.A » dans les domaines ci-après :

- 1.1. Gouvernance des opérations (Présidence du conseil d'administration assurée par un représentant de MAGHREB OXYGENE) ;
- 1.2. Assistance de gestion et technique ;
- 1.3. Assistance de back up liquide ;
- 1.4. Assistance aux opérations/comité de coordination ;
- 1.5. Assistance en gestion industrielle.

— **Modalités essentielles :**

Cette convention est entrée en vigueur dès le début de la facturation par la société dite « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES GAZ INDUSTRIELS DU MAROC - SODEGIM S.A » d'un chiffre d'affaires, soit en Mai 2011, et expirera six mois à compter de la fin de la durée contractuelle liant la société dite « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES GAZ INDUSTRIELS DU MAROC - SODEGIM S.A » à son principal client MAGHREB STEEL, ou six mois à compter de la résiliation anticipée du contrat liant la société dite « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES GAZ INDUSTRIELS DU MAROC - SODEGIM S.A » à MAGHREB STEEL.

Ces prestations de services sont rémunérées à un montant mensuel de 95 785,30 DH H.T.

— **Sommes reçues :**

La rémunération annuelle relative à l'exercice 2024 s'est élevée à 1.149.423,60 DH H.T. dont 689 654.16 DH HT non encore encaissé au 31 décembre 2024.

2.5. Convention de sponsoring de « SETTAT GOLF MANAGEMENT »

— Personnes concernées :

- **Administrateur en commun :** M. Ali WAKRIM
- **Actionnaire en commun :** La société « AKWA GROUP » représentée par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI.

— Nature de la convention :

Renouvellement de la convention de sponsoring conclue le 1^{er} janvier 2005 avec la société « **SETTAT GOLF MANAGEMENT** » par laquelle cette dernière autorise votre société à utiliser le Royal Golf Universitaire de Settat comme vecteur d’image et moyen de communication de ses produits, services et marques.

— Modalités essentielles :

La prestation attribuée à la société Settat Golf Management au titre de l'exercice 2024 n'a pas été facturée.

Fait à Casablanca, le 05 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

Mostafa FRAIHA
Associé

EXCELLENTIA CONSULTING

Hassan MELOIGH
Associé



MAGHREB OXYGENE

**État des honoraires versés aux Commissaires
aux Comptes**

Annexe III.2.23- MAGHREB OXYGENE Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes (BDO Audit, Tax & Advisory S.A)

	BDO Audit, Tax & Advisory S.A					
	Montant/Année			Pourcentage/Année		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes certification , examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales	440 000	440 000		84,62%	91,67%	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes Emetteur Filiales	80 000	40 000		15,38%	8,33%	
Sous total	520 000	480 000	-	100,00%	100,00%	0,00%
Autres prestations Autres						
Sous total						
Total général	520 000	480 000	-	100,00%	100,00%	0,00%

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

Annexe III.2.N- MAGHREB OXYGENE Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

		EXCELLENTIA CONSULTING					
		Montant/Année			Pourcentage/Année		
		2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes certification , examen des comptes individuels et consolidés	Emetteur	315000	315.000	-	79,75%	88,73%	NA
	Filiales				0,00%	0,00%	
Autres diligences et prestations directements liées à la mission du Commissaire aux comptes	Emetteur	80.000	40.000	-	20,25%	11,27%	NA
	Filiales						
Sous total		395.000	355.000	-	100,00%	100,00%	0,00%
Autres prestations							
Autres							
Sous total							
Total général		395.000	355.000	-	100,00%	100,00%	0,00%


EXCELLENTIA CONSULTING
 5, Bd Zerktouni, Angle Soulimane
 Azmi, 20250 - Casablanca
 I.F: 15253855 - CNSS: 4520153
 T.P: 36340092



MAGHREB OXYGENE

**Résultats annuels 2024 et avis de réunion à
l'AGO du 12 mars 2025**



« MAGHREB OXYGÈNE SA »

Société anonyme au capital de 81 250 000 dirhams

Siège social : immeuble Taфраouti, km 7 route de Rabat (Aïn Sebâa) - Casablanca – RC n° 101.837

AVIS DE RÉUNION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société dite « MAGHREB OXYGENE » SA au capital de 81 250 000 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui aura lieu le 12 mars 2025 à 11 heures 30, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation desdits rapports ;
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des conventions autorisées par le Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 19-20 ;
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
- Renouvellement / nomination des membres du Conseil d'Administration ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités.

Les documents dont l'article 141 de la loi prescrit la communication aux actionnaires seront déposés au siège social et aux bureaux de la société à l'adresse suivante : 139, Boulevard Moulay Ismail, Casablanca. Les documents et informations, dont la communication est prescrite par l'article 121 bis de ladite loi, seront disponibles sur le site internet de la société (www.maghreboxygene.ma).

Toute demande d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour doit être déposée ou adressée au siège social, contre accusé de réception, dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis, et ce, conformément à l'article 121 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 19-20.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq (5) jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à cette assemblée sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, nous vous rappelons que vous pouvez soit voter par correspondance, soit vous faire représenter par un autre actionnaire, le conjoint, un ascendant ou descendant ou toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières en lui remettant une procuration. Le formulaire de vote par correspondance ou par procuration est disponible sur le site internet précité.

Le Conseil d'Administration

« MAGHREB OXYGÈNE SA »

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE PRÉVUE LE 12 MARS 2025

Première résolution (projet)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration ainsi que le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve tels qu'ils lui sont présentés l'ensemble des documents de synthèse portant sur les comptes, tant sociaux que consolidés, de l'exercice clos au 31 décembre 2024, ainsi que les rapports précités.

Suite à ce qui précède, l'Assemblée Générale Ordinaire confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, pour leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et donne également décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

Deuxième résolution (projet)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 qui s'élève à 8 009 743,48 dirhams, comme suit :

Résultat net de l'exercice	8 009 743,48 Dhs
+ Report à nouveau antérieur	298 835,03 Dhs
Résultat distribuable (*)	8 308 578,51 Dhs
- Dotation à la réserve facultative	4 500 500,00 Dhs
- Dividendes à distribuer	3 250 000,00 Dhs
= Solde à reporter à nouveau	558 078,51 Dhs

(*) Le montant de la réserve légale avait atteint les 10% du capital par dotations antérieures au présent exercice.

Il sera donc distribué un dividende de 4 dirhams par action.

L'Assemblée Générale donne par ailleurs tous pouvoirs au Président Directeur Général pour fixer, conformément à la loi, la date et le lieu de paiement du dividende à distribuer dont le montant est ci-dessus fixé.

Troisième résolution (projet)

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration un montant brut plafonné à 1 100 000 dirhams à titre de jetons de présence, à passer par frais généraux dans les comptes de l'exercice 2025.

Quatrième résolution (projet)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 19-20, L'Assemblée Générale déclare approuver lesdites conventions et donner à cet égard quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution (projet)

Suite à la fin du mandat des membres du conseil précédemment désignés, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler / nommer, pour une durée de 6 années, les personnes ci-après :

- M. Youssef GUENNOUN, (Président) ;
- Monsieur Ali WAKRIM ;
- Mme Soukayna AKHANNOUCH ;
- Mme Sanae MADDAH ;
- Mme Nouria AZMI ;
- M. Amine WAKRIM ;
- M. Majid EL YACOUBI ;
- M. Mohamed Bouzaid OUAISSI ;
- M. Abdellah HAMZA ;
- M. Youssef IRAQI HOUSSEINI représentant permanent de la société « AKWA GROUP » S.A ;
- M. Mohammed BOUTALEB, Administrateur indépendant ;

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2030.

Sixième résolution (projet)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires requises en pareille matière ou prévues par la loi.



BILAN ACTIF		Exercice clos le 31/12/2024			
		Exercice			Exercice précédent
ACTIF		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (a)	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	802 498 311,12	604 540 281,46	197 958 029,66	203 910 938,61
Terrains	11 517 485,86		11 517 485,86	11 517 485,86	
Constructions	44 981 326,62	36 803 982,43	8 177 344,19	8 695 086,06	
Installations techniques, matériel et outillage	693 539 320,15	531 881 213,56	161 658 106,59	170 210 676,46	
Matériel de transport	17 713 001,08	17 486 368,02	226 633,06	333 442,02	
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	19 733 920,79	18 156 637,45	1 577 283,34	1 453 052,19	
Autres immobilisations corporelles	212 080,00	212 080,00			
Immobilisations corporelles en cours	14 801 176,62		14 801 176,62	11 701 196,02	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	31 370 097,69		31 370 097,69	31 370 097,69	
Prêts immobilisés	5 919 046,40		5 919 046,40	5 919 046,40	
Autres créances financières	1 388 051,29		1 388 051,29	1 388 051,29	
Titres de participation	24 063 000,00		24 063 000,00	24 063 000,00	
Autres titres immobilisés					
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (a+b+c+d+e)	843 897 065,01	610 080 376,18	233 816 688,83	241 045 054,60	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (f)	48 332 196,88		48 332 196,88	45 358 280,10
	Marchandises	37 929 460,04		37 929 460,04	33 495 947,09
	Matières et fournitures consommables	6 711 174,22		6 711 174,22	7 817 157,77
	Produits en cours	51 279,00		51 279,00	55 219,40
	Produits interm. et produits résid.				
	Produits finis	3 640 283,62		3 640 283,62	3 989 955,84
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	202 132 902,43	21 035 436,13	181 097 466,30	159 530 233,96
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	7 478 340,06		7 478 340,06	2 152 156,94
	Clients et comptes rattachés	186 214 741,82	21 035 436,13	165 179 305,69	148 592 472,44
	Personnel - débiteur	2 076 806,78		2 076 806,78	1 936 537,92
État - débiteur	6 129 814,92		6 129 814,92	6 622 270,17	
Comptes d'associés - débiteurs					
Autres débiteurs					
Compte de régularisation actif	233 198,85		233 198,85	226 796,49	
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)					
ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (i)	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
Éléments circulants	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
TOTAL II (f+g+h+i)	250 514 936,64	21 035 436,13	229 479 500,51	204 930 874,10	
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE - ACTIF	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80
	Chèques et valeurs à encaisser	1 772 796,05		1 772 796,05	1 789 103,67
	Banques, TG & C.C. P	15 557 669,16		15 557 669,16	18 937 273,13
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	122 000,00		122 000,00	122 000,00
TOTAL III	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 111 864 466,86	631 115 812,31	480 748 654,55	466 824 305,50	

BILAN PASSIF (modèle normal)		Exercice clos le 31/12/2024	
		Exercice	Exercice précédent
PASSIF		Exercice	Exercice précédent
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES (a)		
	Capital social ou personnel (1)	81 250 000,00	81 250 000,00
	moins : actionnaires, capital souscrit non-appelé		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	40 990 021,11	40 990 021,11
	Écarts de réévaluation		
	Réserves légales	8 125 000,00	8 125 000,00
	Autres réserves	117 105 500,00	112 105 500,00
	Report à nouveau (2)	298 835,03	110 477,40
	Résultat net en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	8 009 743,48	8 438 357,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	255 779 099,62	251 019 356,14	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (c)	127 457 802,91	133 617 560,07	
Emprunt obligataires	100 000 000,00	100 000 000,00	
Autres dettes de financement: (C MT)			
Autres dettes de financement: CONSIGNATION	27 457 802,91	33 617 560,07	
Autres dettes de financement: C/S			
Autres dettes			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)			
Provisions pour charges			
Provisions pour risques			
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (a+b+c+d+e)	383 236 902,53	384 636 916,21	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	87 287 594,18	82 085 567,37
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 472 259,32	39 757 668,93
	Clients créditeurs, avances et acomptes	2 042 210,62	991 501,90
	Personnel - créancier	3 403 362,06	3 496 000,00
	Organismes sociaux	2 771 839,48	2 756 036,28
	État - créancier	28 424 664,00	32 390 511,98
	Comptes d'associés - créanciers	44 091,00	44 057,00
	Autres créanciers	1 500,00	1 500,00
	Comptes de régularisation - passif	2 127 667,70	2 108 291,28
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	49 837,33	42 360,04
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (h)	43 878,80	59 461,88	
TOTAL II (f+g+h)	87 381 310,31	82 187 389,29	
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE PASSIF	10 130 441,71	
	Crédits d'escompte		
	Crédit de trésorerie		
	Banques (soldes créditeurs)	10 130 441,71	
TOTAL III	10 130 441,71		
TOTAL I+II+III	480 748 654,55	466 824 305,50	

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		Exercice clos le 31/12/2024			
		OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
Natures		Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)	174 917 051,97		174 917 051,97	120 215 919,50
	Ventes de biens et services produits	142 332 757,39		142 332 757,39	175 412 438,83
	Chiffres d'affaires	317 249 809,36		317 249 809,36	295 628 358,33
	Variation de stocks de produits (±)(1)	- 353 612,62		- 353 612,62	- 2 196 559,92
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subvention d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation; transfert de charges	18 825 397,49	200 000,00	19 025 397,49	3 330 040,20
	TOTAL I	335 721 594,23	200 000,00	335 921 594,23	296 761 838,61
FINANCIER	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus (2) de marchandises	137 557 250,27		137 557 250,27	114 541 638,67
	Achats consommés (2) de matières et de fournitures	46 209 091,69		46 209 091,69	45 583 659,09
	Autres charges externes	58 592 910,77	204 875,55	58 797 786,32	57 211 764,74
	Impôts et taxes	2 367 637,20		2 367 637,20	2 370 551,36
	Charges de personnel	45 348 412,98	4 768,60	45 353 181,58	44 926 770,08
	Autres charges d'exploitation	15 879 977,06		15 879 977,06	10 996 774,00
	Dotations d'exploitation	24 226 181,70		24 226 181,70	24 028 202,86
	TOTAL II	330 181 461,67	209 644,15	330 391 105,82	289 759 380,80
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 530 488,41	7 002 457,81
NON COURANT	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres assimilés	5 250 000,00		5 250 000,00	5 075 420,00
	Gains de change	661 673,89		661 673,89	691 963,47
	Intérêts et autres produits financiers	335 533,49		335 533,49	634 663,84
	Reprises financières; transfert de charges	42 360,04		42 360,04	197 304,05
	TOTAL IV	6 289 567,42		6 289 567,42	6 599 351,36
	V CHARGES FINANCIÈRES				
	Charges d'intérêts	3 759 978,99		3 759 978,99	3 773 710,63
	Pertes de change	607 477,81		607 477,81	740 698,53
	Autres charges financières				
Dotations financières	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
TOTAL V	4 417 294,13		4 417 294,13	4 556 769,20	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			1 872 273,29	2 042 582,16	
VII RÉSULTAT COURANT (VI + III)			7 402 761,70	9 045 039,97	
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	84 037,53		84 037,53	1 919 295,27
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	513 004,31	10 138 307,43	10 651 311,74	1 331 210,28
	Reprises non courantes; transferts de charges				6 000 000,00
	TOTAL VIII	597 041,84	10 138 307,43	10 735 349,27	9 250 505,55
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				985 119,69
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	7 040 436,20	
Dotations non courantes aux amortisse. et provisions					
TOTAL IX	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	8 025 555,89	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			4 077 929,78	1 224 949,66	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII - X)			11 480 691,48	10 269 989,63	
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			3 470 948,00	1 831 632,00	
XIII RÉSULTAT NET			8 009 743,48	8 438 357,63	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			352 946 510,92	312 611 695,52	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			344 936 767,44	304 173 337,89	
XVI RÉSULTAT NET (XI - XII) (total des produits - total des charges)			8 009 743,48	8 438 357,63	

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial; augmentation (+); diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stock.

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brühl Lorient - Quartier Océan
2010 - Casablanca
Téléphone : +212 5 22 29 31 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5 Bd Zerkoun - Angle Soussane ADRI,
6th Floor - Box 16 - Quartier des Nations
2030 Casablanca
Téléphone : +212 5 22 27 36 19

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réalisons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brühl Lorient - Quartier Océan
2010 - Casablanca
Téléphone : +212 5 22 29 31 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5 Bd Zerkoun - Angle Soussane ADRI,
6th Floor - Box 16 - Quartier des Nations
2030 Casablanca
Téléphone : +212 5 22 27 36 19

Risque identifié

Titres de participation et créances rattachées :

Les titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan de la société au 31 décembre 2024 s'élevaient à MAAD 24 063 (pour leur valeur nette comptable).

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des particip



ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	194 873	198 680
Droit d'utilisation de l'actif	11 964	6 190
Titres mis en équivalence	79 507	73 160
Autres immobilisations financières	1 388	1 388
Titres de participation non consolidés	70	70
Impôts différés actifs	2 995	3 518
Autres actifs non courants	6 301	8 661
Total des actifs non courants	297 098	291 667
Stocks	48 071	45 098
Comptes clients	164 277	147 548
Autres créances d'exploitation	18 133	14 354
Actif d'impôt exigible	86	2 808
Titres de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 452	20 848
Total des actifs courants	248 019	230 656
TOTAL ACTIF	545 117	522 323

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Capital	81 250	81 250
Prime d'émission	40 990	40 990
Réserves consolidées	172 360	166 071
Résultat consolidé de l'exercice	12 428	9 542
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres	307 028	297 853
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	106 869	102 876
Impôts différés passifs	797	2 132
Autres passifs non courants	25 698	31 858
Total des passifs non courant	133 364	136 866
Dettes fournisseurs	48 476	39 759
Autres passifs courants	40 141	44 330
Passif d'impôt exigible	701	24
Provisions pour risques et charges courants	-	-
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	15 407	3 491
Total des passifs courants	104 725	87 604
TOTAL PASSIF	545 117	522 323

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	311 411	290 597
Autres produits	18 709	3 519
Coût des biens et services vendus	(181 745)	(159 902)
Charges de personnel	(45 353)	(44 927)
Autres charges et produits d'exploitation	(69 044)	(60 645)
Résultat opérationnel avant amortissements	33 978	28 642
Dotations aux amortissements	(25 907)	(24 587)
Résultat opérationnel	8 071	4 055
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	35	207
Coût de l'endettement financier brut	(4 458)	(4 350)
Coût de l'endettement financier net	(4 423)	(4 143)
Autres produits et charges financières	-	-
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	3 648	(88)
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	11 598	10 164
Impôts sur les résultats	(2 818)	(534)
Résultat net consolidé	12 428	9 542
Autres produits et charges	-	-
Résultat global de la période	12 428	9 542
Résultat net	12 428	9 542
Dont part du groupe	12 428	9 542
Dont part minoritaires	-	-
Résultat par action		
Résultat net par action (en dirhams)	15,3	11,7
Résultat net par action dilué (en dirhams)	15,3	11,7

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023
Aucun changement au niveau du périmètre de consolidation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024.

Nom de la société	2024			2023		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE	24%	24%	MEE
Sodejim	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brahim Lemouani -
Quartier Oudjda
20410 - Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 33 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5 Bd Zerkaoui - Angle Soukmane AZAM,
4^{ème} Etage - Mar. 16 - Quartier des Héritiers
20350 Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 36 19

BDO Audit, Tax & Advisory

EXCELLENTIA CONSULTING

Aux Actionnaires de la société
MAGHREB OXYGÈNE S.A.
Immeuble Tafraouti,
Km 7,5 Route de Rabat
Ain Sebâa,
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Maghreb Oxygène S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 307 028 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 12 428 milliers de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amples que celles décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe d'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des Informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 (8.3.9.21) et 23. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

BDO Audit, Tax & Advisory

EXCELLENTIA CONSULTING

BDO Audit, Tax & Advisory

EXCELLENTIA CONSULTING

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
Test de dépréciation des titres mis en équivalence et des créances financières rattachées à ces titres Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence et les créances financières rattachées s'élevaient respectivement à 79,5 millions de dirhams et à 5,9 millions de dirhams. En l'absence de goodwill dérogé lors de l'acquisition des participations mises en équivalence, le Groupe Maghreb Oxygène effectue un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable du titre devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de cession.	Nous avons pris connaissance des modalités de mise en œuvre par le Groupe Maghreb Oxygène pour l'identification des indices de pertes de valeurs associées à chaque titre de participation consolidé et procédé à la revue le cas échéant des flux de trésorerie utilisés dans le calcul de la valeur recouvrable. Nous avons apprécié le cas échéant la cohérence des hypothèses retenues au niveau du plan d'affaires entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie, telles que validées par le management. Nous avons notamment : — Effectué des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers pour prendre connaissance des principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces dernières avec les explications obtenues ; — Apprécié sur la base des informations fournies par le management, les méthodes de valorisation utilisées par le Groupe ainsi que les hypothèses utilisées ; — Procédé par sondage à la revue des calculs servant à la détermination des valeurs recouvrables ; — Vérifié que les calculs prennent en considération également les créances financières rattachées ; — Comparé les projections établies lors des exercices précédents avec les réalisations effectives des exercices concernés. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 13.9.4, 10 et 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 05 février 2025

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

Mostafa FRAHA
Associé

EXCELLENTIA CONSULTING

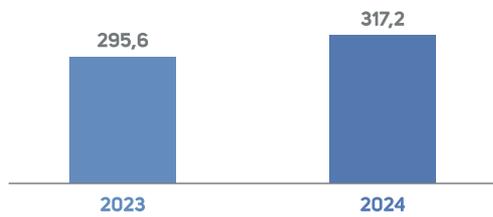
Hassan MELOIGH
Associé

RÉSULTATS ANNUELS 2024

Le Conseil d'Administration de Maghreb Oxygène, réuni le 31 janvier 2025, a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2024 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS SOCIAUX

Chiffre d'affaires (en MDH)



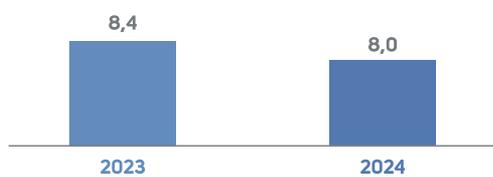
Les ventes de Maghreb Oxygène enregistrent en 2024 une amélioration comparativement à l'année précédente, passant de **295,6 MDH** à **317,2 MDH**. Cette performance s'explique par la progression des ventes de gaz, notamment en industrie.

Résultat d'exploitation (en MDH)



Le résultat d'exploitation s'affiche à **5,5 MDH** à l'issue de l'année 2024. Ce résultat s'explique par la hausse de certaines charges d'exploitation, notamment les charges de location et les coûts de transport.

Résultat net (en MDH)



Le résultat net s'élève quant à lui à **8,0 MDH**, porté notamment par l'amélioration du résultat non courant.

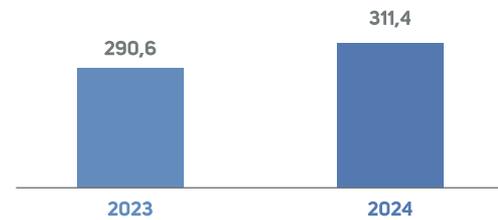
EN MDH	31/12/2023	31/12/2024
Fonds propres sociaux	251,0	255,8
Total Bilan social	466,8	480,7

Les fonds propres de Maghreb Oxygène se renforcent en 2024 et s'élèvent à **255,8 MDH**.

Le total Bilan s'affiche quant à lui à **480,7 MDH** contre **466,8 MDH** en 2023.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS

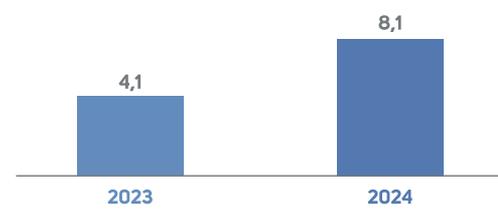
Chiffre d'affaires consolidé (en MDH)



Le chiffre d'affaires consolidé de Maghreb Oxygène enregistre une augmentation et passe de **290,6 MDH** à **311,4 MDH** en 2024.

INDICATEURS D'EXPLOITATION

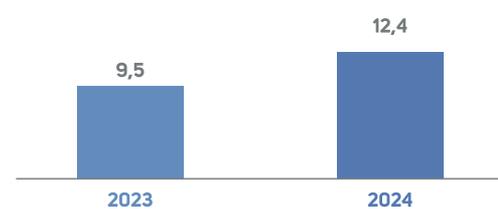
Résultat d'exploitation consolidé (en MDH)



Sans l'impact de la contribution au Fonds Spécial Séisme constatée l'année précédente, le résultat opérationnel consolidé augmente à **8,1 MDH** en 2024, contre **4,1 MDH** en 2023.

RÉSULTAT NET

Résultat net consolidé (en MDH)



Dans la même lignée, le résultat net consolidé augmente par rapport à l'exercice précédent, passant de **9,5 MDH** à **12,4 MDH**.

EN MDH	31/12/2023	31/12/2024
Fonds propres consolidés	297,9	307,0
Total Bilan consolidé	522,3	545,1

Les fonds propres consolidés s'affichent à **307,0 MDH** contre **297,9 MDH** en 2023.

Dans le même sillage, le total bilan progresse pour s'établir à **545,1 MDH**.

PERSPECTIVES

Maghreb Oxygène continuera sur sa lancée afin de consolider sa position dans son marché. Ses résultats la confortent dans l'exécution de son plan stratégique, axé sur l'amélioration de ses performances opérationnelles et financières.

DIVIDENDES

Compte tenu du résultat dégagé durant l'exercice 2024, le Conseil d'Administration escompte proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, la distribution d'un Dividende de 4 DH par action.

EN DH	31/12/2023	31/12/2024
Bénéfice par action	10,39	9,86
Dividende par action	4	4

Le rapport financier annuel 2024 est disponible sur notre site internet : <https://www.maghreboxygene.ma/communiqués-de-presse/>

MAGHREB OXYGENE

Liste des communiqués publiés



- Formulaire de vote par correspondance - AGO du 21 mars 2024
- Communiqué des indicateurs trimestriels (T4-2023)
- Communiqué post AGO du 21 mars 2024
- Résultats définitifs des votes de l'AGO du 21 mars 2024
- Communiqué des indicateurs du 1er trimestre 2024
- Communiqué des indicateurs du 2ème trimestre 2024
- Résultats du 1er semestre 2024
- Communiqué des indicateurs du 3ème trimestre 2024
- Avis de réunion des actionnaires en AGO du 06/01/2025 & projet de résolutions
- Formulaire de vote AGO du 06/01/2025
- Communiqué post AGO du 6 janvier 2025
- Résultats définitifs des votes de l'AGO du 6 janvier 2025
- CP relatif à l'émission obligataire
- Communiqué d'annonce des résultats annuels 2024

Les communiqués ci-dessus sont consultables sur le site internet de Maghreb Oxygène :

<https://www.maghreboxygene.ma/communiqués-de-presse/>